

À Chapelon, le **moulin de Gaillardin** est reconnu comme site ponctuel d'intérêt paysager. Cet édifice des 18^{ème} et 19^{ème} siècles est inscrit depuis 1976. Dans le village, le **calvaire** du 17^{ème} siècle est inscrit depuis 1969.

- **Visibilité.** Le calvaire en centre-bourg présente des vues fermées et sa sensibilité de visibilité est nulle. Le moulin propose des vues lointaines en direction de la ZIP. La sensibilité de visibilité est faible, avec plus de 12 km d'éloignement à la ZIP.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 47 : Monuments historiques de Chapelon



Figure 65 : Le moulin de Gaillardin et vue vers l'ouest sur la campagne environnante

- **Covisibilité.** Le calvaire est masqué depuis les alentours : la sensibilité de covisibilité est nulle. Le moulin est bien visible depuis les alentours et sa sensibilité est faible du fait de la distance.

L'**église de Saint-Maurice-sur-Fessard** a été construite à l'époque romane puis modifiée aux 15, 16 et 19^{èmes} siècles. Elle est inscrite depuis 2010.

- **Visibilité.** L'église est localisée sur une place arborée d'où les vues sont masquées. La sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** La trame arborée de la Bézonne à l'est du village masque l'église. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 48 : Église de Saint-Maurice-sur-Fessard

L'**église Saint-Martin** à Juranville date de la fin du Moyen-Âge et a été modifiée au 16^{ème} siècle. Elle est inscrite depuis 1974.

- **Visibilité.** L'église, située dans un petit village fortement arboré. Les vues sont fermées et la sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** L'édifice est bien visible depuis la D31 à l'est. La sensibilité de covisibilité est modérée, la distance à la ZIP étant d'environ 6 km.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 49 : Église de Juranville



Source : Enviroscop, 2019
Figure 66 : La vue depuis l'église de Juranville en direction de l'ouest

L'**église Saint-Pierre** de Treilles-en-Gâtinais est inscrite depuis 1971 et est un élément reconnu du paysage avec des parties des 13, 16 et 19^{èmes} siècles.

- **Visibilité.** Située dans une village-rue, elle présente des vues fermées sauf vers le sud. La ZIP étant localisée à plus de 18 km vers l'ouest, la sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** L'église est visible depuis la D38 à l'est. Les vues lointaines sont masquées par le village. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 50 : Église de Treilles-en-Gâtinais

Les **vestiges gallo-romains** de Sceaux-du-Gâtinais, classés aux monuments historiques depuis 1986, sont reconnus comme site d'intérêt paysager.

- **Visibilité.** Le site archéologique est situé dans un léger creux du plateau : le relief masque les vues lointaines. La sensibilité de visibilité est nulle, la ZIP étant distance de plus de 15 km.
- **Covisibilité.** Les vestiges ne sont visibles que dans leurs abords immédiats. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 51 : Vestiges gallo-romains de Sceaux-du-Gâtinais

L'**église Saint-Etienne** à Mondreville est classée depuis 1999. Il s'agit d'un édifice du 12^{ème} siècle, restauré après la Guerre de 100 ans. Le clocher date du 17^{ème} siècle.

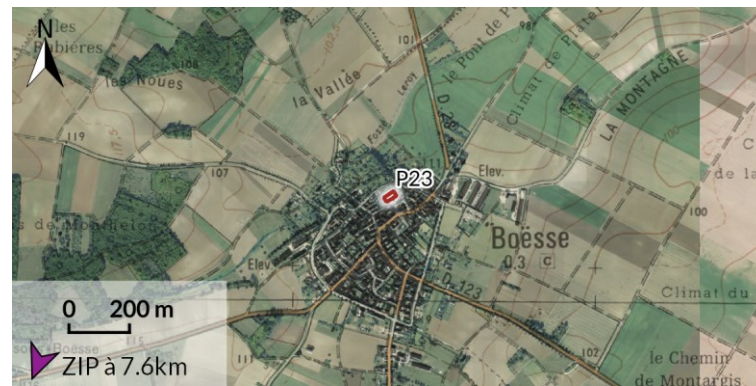
- **Visibilité.** L'église est située sur une large place encadrée par un bâti continue. La seule percée visuelle est cadrée en direction du sud, dans l'axe de la rue principale. La sensibilité aux visibilité est nulle, la ZIP étant localisée vers le sud-ouest.
- **Covisibilité.** Bien visible dans le paysage sur la D43, l'église est déjà en covisibilité avec un parc éolien. Au vu de la distance et de la position de la ZIP par rapport au monument sur la D43, la sensibilité de covisibilité est très faible.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 52 : Église de Mondreville

L'église **Saint-Germain** de Boësse est constituée d'éléments romans ainsi que de parties des 14 et 15^{èmes} siècles. Elle est classée depuis 1956, à l'exception de la sacristie moderne.

- **Visibilité.** L'église est située dans la partie nord du village. En direction du sud, les vues sont masquées par le bâti. La sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** Le territoire au nord de Boësse est constitué d'un vallon : le relief masque les vues vers la ZIP. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF

Carte 53 : Église de Boësse

L'église **d'Arville** est classée depuis 1922. Elle présente des éléments romans et du premier âge gothique

- **Visibilité.** L'église est localisée en cœur de bourg. Le bâti dense masque les vues. La sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** L'église est bien visible depuis la D403 au nord-est. Elle est déjà impactée par l'éolien. La sensibilité de covisibilité est très faible, la ZIP étant à plus de 14 km.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF

Carte 54 : Église d'Arville

L'église **de Maisoncelles-en-Gâtinais** est un petit édifice roman de centre-bourg dont le clocher est inscrit depuis 1926.

- **Visibilité.** Encadré par le bâti, le monument a une sensibilité nulle aux visibilitées.
- **Covisibilité.** L'église est visible en arrière de bâtiments agricoles depuis la D118 au nord-est. Le bâti masque la direction de la ZIP du fait de l'éloignement. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF

Carte 55 : Église de Maisoncelles-en-Gâtinais

Le **château de Denainvilliers** à Dadonville conserve une tour du 14^{ème} siècle. Le reste du château date principalement du 17^{ème} ou du 18^{ème} siècle. Des modifications ont été apportées au 19^{ème}. Le monument est protégé en partie au titre des monuments historiques depuis 1969 et 1988 : chambre ovale, murs et piliers d'entrée ainsi que tour du 14^{ème} et tour ronde du 17^{ème} sont inscrits ; façade et toitures du château ainsi que du moulin, rez-de-chaussée, cage d'escalier, communs sont classés. Il est reconnu comme un site d'intérêt ponctuel paysager.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF

Carte 56 : Château de Denainvilliers à Dadonville

- **Visibilité.** Le château est bordé au sud-est, dans la direction de la ZIP, par un parc boisé. La sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** Depuis le nord-ouest, le bâti de Dadonville masque le château. La sensibilité de covisibilité est nulle.

Contexte éolien

Deux ensembles éoliens se localisent dans le Gâtinais de l'aire éloignée :

- Le **parc éolien des Terres Chaudes** est autorisé et non construit. Isolé des autres parcs éoliens et éloigné de 6,6 km de la ZIP, la sensibilité liée aux covisibilités et aux potentiels effets d'encerclement est modérée.
- Les parcs éoliens du **Gâtinais** et **d'Arville**, tous deux construits, sont localisés à plus de 10 km et 13 km de la ZIP, dans le nord-est de l'aire éloignée. Les parcs de Gâtinais II et III, autorisés, s'inscrivent dans la continuité des parcs existants. La sensibilité liée aux impacts cumulés est faible.

Vues dynamiques

L'autoroute A19 et 4 autres grands axes routiers traversent le Gâtinais Ouest dans l'aire éloignée.

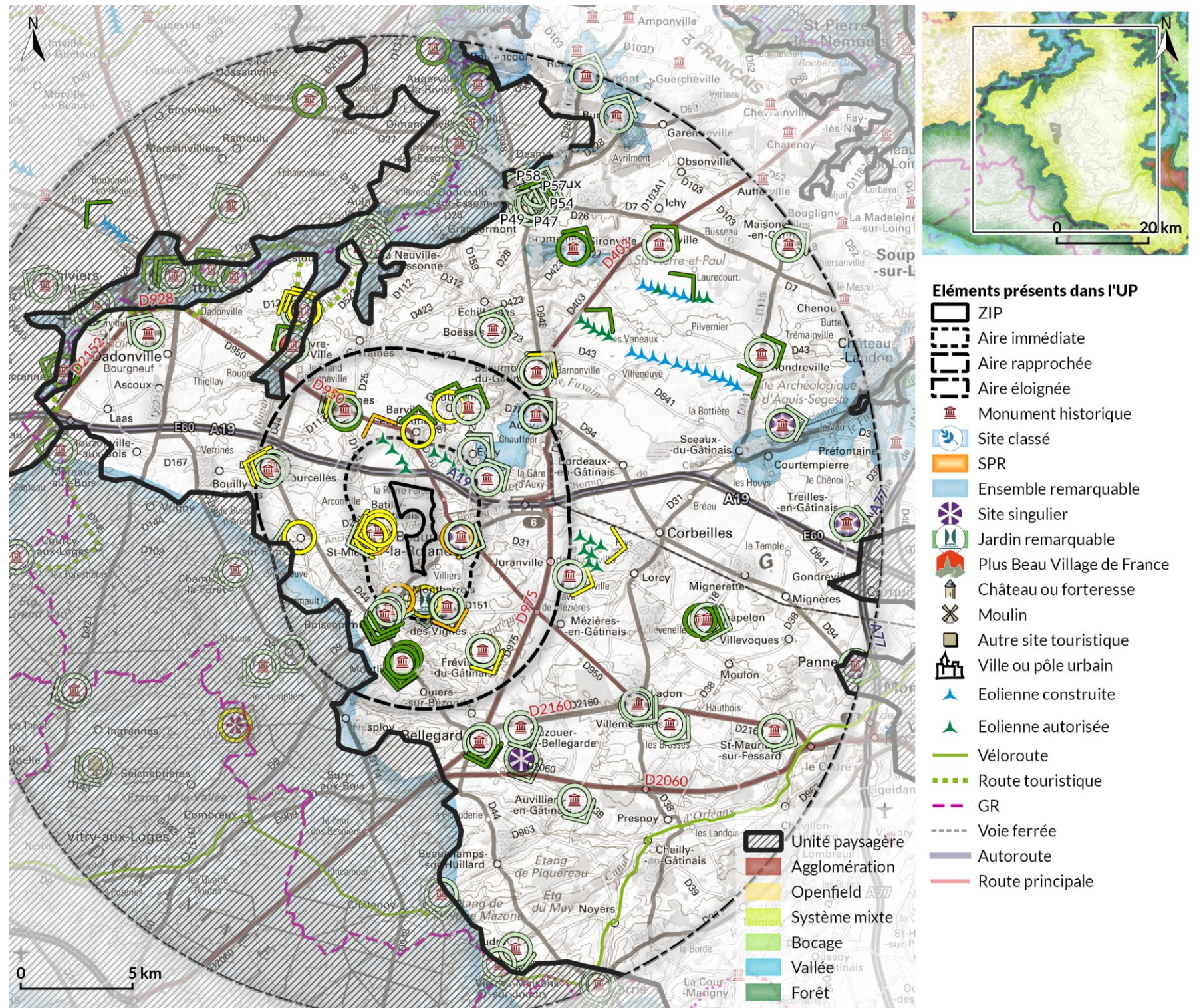
- La **D403** au nord-ouest vers Beaumont-du-Gâtinais et la **D950** entre Pithiviers et la vallée de la Rimarde offrent les paysages les plus ouverts en direction de la ZIP. Leur sensibilité est modérée.
- La **D2160** et la **D2020**, au sud-est, sont localisées dans des secteurs plus bocagers, de même que la **véloroute Namur-Tours**. Les vues y sont limitées. La sensibilité est globalement faible, sauf en limite avec l'aire rapprochée pour la D2160 (modérée).
- L'autoroute **A19** reste encaissée sur la majeure partie de l'aire éloignée : la sensibilité est très faible à nulle.

La véloroute Namur – Tours qui traverse le sud-est de l'aire éloignée dans l'unité paysagère s'inscrit dans des paysages boisés et bocagers, avec des vues courtes. La sensibilité de visibilité est très faible.

Synthèse de l'analyse du Gâtinais Ouest dans l'aire éloignée

L'aire d'étude éloignée dans le Gâtinais Ouest est caractérisée par une partie sud-est diversifiée traversée de cours d'eau et une partie nord beaucoup plus ouverte ponctuée de buttes témoins. 5 parcs éoliens se situent à l'est et au nord-est de l'aire éloignée dont celui des Terres Chaudes (non construit) est le plus proche.

Les sensibilités les plus importantes concernent l'église de Juranville et celle de Beaumont-en-Gâtinais pour les covisibilités, ainsi que les D403 et D950 ainsi que très ponctuellement la D2160. Elles sont modérées par la distance.



Niveau et type de sensibilités



Sources : OSCOM 2016, Atlas des paysages, DREAL et DRAC CVdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAI 75, FranceRaster250.

Carte 57 : Sensibilités dans le Gâtinais Ouest

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
P18	Eglise de Juranville	MH.I	6,2 km	Eloignée	Juranville	Gâtinais ouest	Nulle	Modérée
P19	Château (ancien)	MH.I	6,9 km	Eloignée	Beaumont-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P20	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais	MH.C	7,0 km	Eloignée	Beaumont-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Modérée
P21	Halles	MH.C	7,1 km	Eloignée	Beaumont-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P23	Eglise de Boësse	MH.C	7,6 km	Eloignée	Boësse	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P25	Ancien château	MH.PI	7,8 km	Eloignée	Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
P26	Eglise de Bellegarde	MH.PCI	7,8 km	Eloignée	Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
P27	Donjon de l'ancien château	MH.I	7,8 km	Eloignée	Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
P29	Eglise d'Ouzouer sous Bellegarde	MH.I	8,0 km	Eloignée	Ouzouer-sous-Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P36	Eglise de Ladon	MH.I	11,1 km	Eloignée	Ladon	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P37	Halle de Ladon	MH.I	11,1 km	Eloignée	Ladon	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P40	Eglise d'Auvilliers en Gâtinais	MH.I	12,1 km	Eloignée	Auvilliers-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P41	Moulin à vent dit moulin de Gaillardin	MH.I	12,3 km	Eloignée	Chapelon	Gâtinais ouest	Faible	Faible
P43	Eglise de Bromeilles	MH.C	12,5 km	Eloignée	Bromeilles	Gâtinais ouest	Faible	Très faible
P44	Calvaire, place de l'église	MH.I	12,6 km	Eloignée	Chapelon	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P45	Château de Denainvilliers	MH.PCI	12,7 km	Eloignée	Dadonville	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P46	Eglise de Villemoutiers	MH.PI	12,8 km	Eloignée	Villemoutiers	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P47	Espace Loisirs Sports	SPR	13,1 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P49	Centre Ancien Etendu	SPR	13,2 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P51	Secteur Central Dense	SPR	13,4 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P54	Centre Ancien Etendu	SPR	13,5 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P55	Eglise de Puiseaux	MH.C	13,6 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
P56	Halle de Puiseaux	MH.I	13,6 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P57	Centre Ancien Etendu	SPR	13,8 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P58	Secteur Protection de vue	SPR	14,0 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P59	Croix du XIIe siècle dans le cimetière	MH.C	14,2 km	Eloignée	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P63	Eglise d'Arville	MH.C	14,9 km	Eloignée	Arville	Gâtinais ouest	Nulle	Très faible
P69	Vestiges ens. monumental gallo-romain	MH.C	15,9 km	Eloignée	Sceaux-du-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P70	Eglise Saint-Etienne	MH.C	15,9 km	Eloignée	Mondreville	Gâtinais ouest	Nulle	Très faible
P76	Eglise de Saint Maurice sur Fessard	MH.I	17,1 km	Eloignée	Saint-Maurice-sur-Fessard	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P77	Ecluse à sas de Choiseau	MH.I	17,2 km	Eloignée	Coudroy	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P83	Eglise de Treilles en Gâtinais	MH.I	18,4 km	Eloignée	Treilles-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P84	Eglise de Burcy	MH.I	18,6 km	Eloignée	Burcy	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P86	Eglise	MH.PI	19,3 km	Eloignée	Maisoncelles-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
P89	Eglise	MH.I	19,7 km	Eloignée	Fromont	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
R09	Centre de Bellegarde	Ponctuel	7,2 km	Éloignée	Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
R10	Château de Bellegarde	Tourisme	7,9 km	Éloignée	Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
R13	Etang des Hautes-Soeurs	Ponctuel	9,0 km	Éloignée	Ouzouer-sous-Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
R15	Butte témoin de Bromeilles	Reco	10,9 km	Éloignée	-	Gâtinais ouest	Faible	Très faible
R17	Moulin de Gaillardin	Tourisme	12,3 km	Éloignée	Chapelon	Gâtinais ouest	Faible	Faible
R18	Château de Denainvilliers	Tourisme	12,4 km	Éloignée	Courtempierre	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
R22	Site archéologique de Sceaux-en-Gâtinais	Ponctuel	15,8 km	Éloignée	Sceaux-du-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle
R26	Buttes témoins de Rumont, Fromont et Burcy	Reco	17,5 km	Éloignée	-	Gâtinais ouest	Faible	Nulle
R27	Eglise de Treille-en-Gâtinais	Ponctuel	18,4 km	Éloignée	Treilles-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Nulle	Nulle

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Sensibilité de covisibilité
E02	Parc éolien des Terres Chaudes	Autorisé	6,6 km	Eloignée	Juranville, Lorcy	Modérée
E03	Parc éolien du Gâtinais II	Autorisé	10,2 km		Beaumont-du-G., Arville	Faible
E04	Parc éolien du Gâtinais	Construit	10,9 km		Arville	Faible
E05	Parc éolien d'Arville	Construit	13,2 km		Gironville, Mondreville, Sceaux-du-G.	Faible
E10	Projet de Gâtinais III	Autorisé durant l'inst.	13,5 km		Arville	Faible

Figure 67 : Synthèse de l'analyse des sensibilités du paysage et du patrimoine sur l'aire éloignée dans le Gâtinais Ouest

B-IV.2) Orléanais forestier

L'Orléanais forestier est situé dans la partie sud-ouest du territoire d'étude, dans les aires rapprochée et éloignée. L'unité paysagère est caractérisée par un massif forestier étendu, ponctué de clairières où s'insèrent villages et hameaux. Plusieurs chemins de Grande Randonnée (GR) la traverse.

Type	Éléments	Aire
Lieux de vie	Nibelle	Rapprochée
	-	Éloignée
Patrimoine	-	Rapprochée
	Château de la Luzerne, restes du château du Hallier, château de la Rivière, église de Mareaux-aux-Bois, abbaye de la cour Dieu, restes de l'église de la cour Dieu, château de Chamerolles, ancien jardin du château de Chamerolles, écluses de Grignon, église de Chilleurs-aux-Bois, église de Lorris, hôtel de ville de Lorris, halle de Lorris	Éloignée
Reconnu	-	Rapprochée
	Château du Hallier, belvédères des Caillettes, abbaye de la cour Dieu, château de Chamerolles et son jardin	Éloignée
Eolien	-	Éloignée

Figure 68 : Éléments paysagers et patrimoniaux ponctuels de l'Orléanais forestier

AIRE RAPPROCHÉE

Le seul élément recensé de l'Orléanais forestier dans l'aire rapprochée est la limite du village de **Nibelle**. Plus précisément, ses franges se situent en bordure de la limite de l'aire rapprochée, son centre dans l'aire éloignée.



Sources : IGN Scan25, Géocentre, DREAL&DRAC&Région CvdL/IdF/IdF
Carte 59 : Village de Nibelle

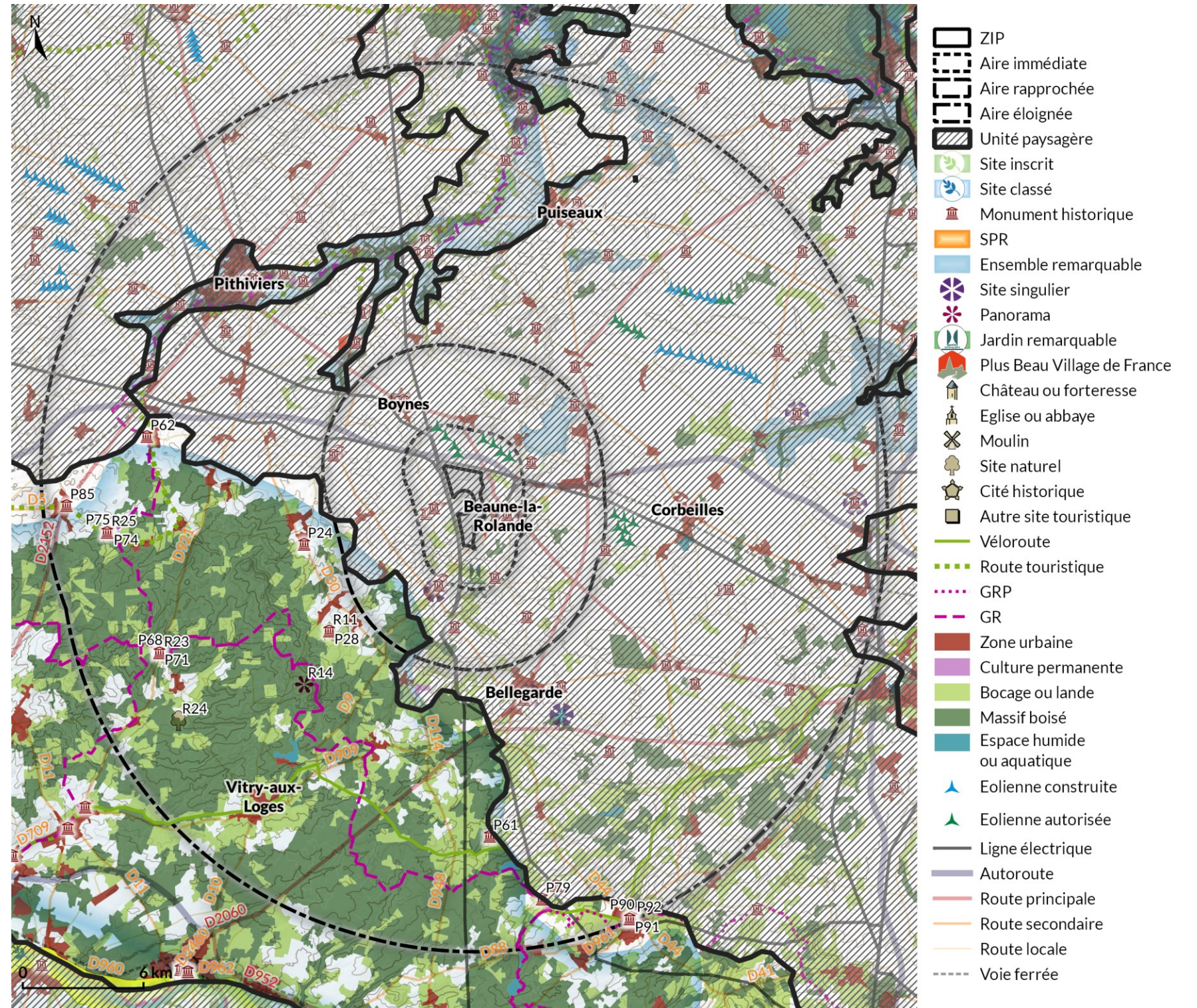
Le village se localise en lisière du massif d'Orléans, dans un paysage caractérisé par de nombreux boisements ponctuant l'espace rural. Le bâti est peu dense mais fortement arboré.

Visibilité. Un boisement épais s'intercale entre la sortie nord-est du village et la ZIP : la sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Au sud, la trame arborée de la vallée de la Nibelle masque les vues sur le village. La sensibilité de covisibilité est nulle.

AIRE ÉLOIGNÉE

13 monuments historiques et 5 sites reconnus d'intérêt paysagers de l'Orléanais forestier, dans l'aire éloignée. Certains se localisent en cœur de forêt. Au contraire, peuvent être considérés comme des éléments de la lisière du massif forestier, l'église et le château de Montliard, le château de la Luzerne à Chambon-la-Forêt, les restes du château du Hallier à Nibelle, le château de la Rivière à Châtenoy, l'église de Mareau-aux-Bois, le château de Chamerolles et ses jardins ainsi que l'église à Chilleurs-aux-Bois, le centre historique de Lorris ainsi que les écluses de Grignon.



Sources : CLC 2018, Atlas des paysages du CvdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CvdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAIti 75.
Carte 58 : Unité paysagère de l'Orléanais forestier

Éléments paysagers et patrimoniaux de la lisière

Le **château de la Luzerne** (MH) à Chambon-la-Forêt a remplacé au 16^{ème} ou 17^{ème} siècle un ancien château fort. Ses façades et toitures sont inscrites depuis 1986.

Visibilité. Une forte trame arborée entoure l'entrée du domaine à l'est du château : les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Le château est masqué depuis les alentours par la trame arborée de son parc à l'anglaise. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 60 : Château de la Luzerne à Chambon-la-Forêt

Les **vestiges du château du Hallier** (MH et site d'intérêt) à Nibelle datent des 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Ils sont inscrits depuis 1967.

Visibilité. Les vestiges s'insèrent dans un parc arboré : les vues sont courtes. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. La trame arborée entourant le monument le masque depuis les alentours. La sensibilité de covisibilité est nulle.



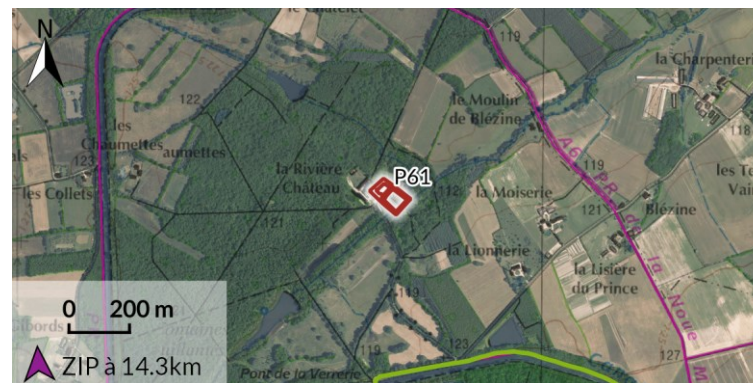
Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 61 : Château du Hallier à Nibelle

Faisant certainement suite à la destruction d'une forteresse lors de la Guerre de 100 ans, le **château de la Rivière** (MH) à Châtenoy a été construit entre le 16^{ème} et le 17^{ème} siècle. Il est inscrit depuis 1961 (façades et toitures des bâtiments du château, ancienne tour transformée en chapelle, douves et leur pont).

Visibilité. Le château s'insère à proximité de la vallée de l'Huillard, dans un épais boisement. Les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Le château n'est pas visible depuis le sud et les bois masquent la direction de la ZIP. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 62 : Château de la Rivière à Châtenoy

Le **site des 3 écluses de Grignon** des 18 et 19^{èmes} siècles sont inscrites aux monuments historiques depuis 1999 avec les façades et toitures des maisons attenantes, de la maison de direction et du colombier.

Visibilité. Situé sur le canal d'Orléans, le site est entouré d'une forte trame arborée : les vues sont fermées hors de l'axe du canal. La sensibilité de visibilité est nulle, la ZIP étant située au nord.

Covisibilité. Le site n'est pas visible hors de ses abords immédiats. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 63 : Écluses de Grignon à Vieilles-Maisons-sur-Jourdry

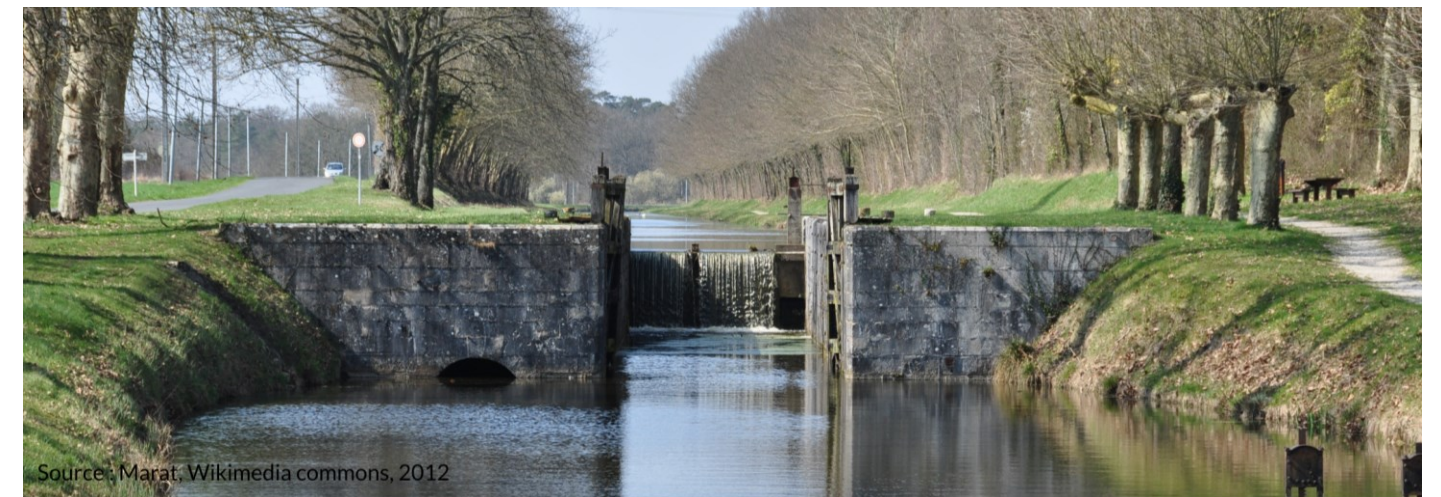


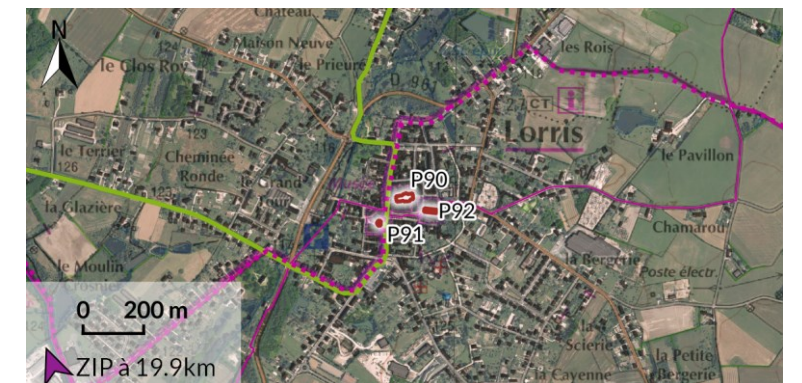
Figure 69 : Vue en direction du nord-ouest depuis le site de Grignon

3 monuments historiques se situent dans le centre-ville de Lorris.

- L'**église Notre-Dame** date du 16^{ème} siècle et est classée depuis 1908 ;
- Les **halles** en bois datent du 15^{ème} siècle et modifiée au 19^{ème}. Elles sont inscrites depuis 1987.
- L'**hôtel de ville** d'époque renaissance, en brique, est classé depuis 1862.

Visibilité. Les monuments historiques de Lorris sont insérés dans un cadre bâti dense : les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Au sud-est de Lorris, le relief descend en pente douce vers la rivière Limetin : la ville et ses monuments ne sont pas visibles avant l'entrée de bourg. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 64 : Centre historique de Lorris et ses monuments historiques

L'église de Mareau-aux-Bois date principalement du 11^{ème} siècle, avec des remaniements aux 15^{ème} et 18^{èmes} siècles. Le clocher est classé aux monuments historiques depuis 1920 tandis que le reste est inscrit depuis 1928.

Visibilité. L'église est située en cœur de bourg, sur une place arborée. Les vues sont courtes. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Depuis le GR32/D145 à l'ouest, le clocher est un point d'appel du regard. A plus de 14 km de la ZIP, la sensibilité de covisibilité est faible.

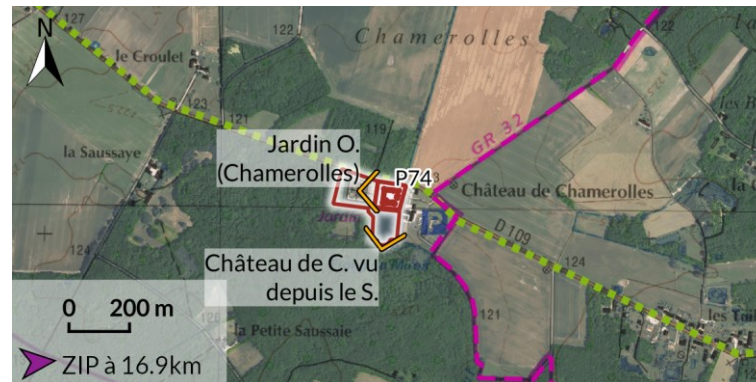


Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 65 : Église de Mareau-aux-Bois

Le château de Chamerolles date du 16^{ème} siècle. Il est bordé par des pièces d'eau au sud et à l'est, ainsi que par un jardin régulier à l'ouest. Monument historique, il est reconnu comme site d'intérêt paysager.

Les façades et toitures, le puits et les fossés sont classés depuis 1927. Le terrain d'assise du jardin avec ses fossés, le miroir d'eau et le sol des parcelles 406 et 407, le mur de clôtures, la grille de la demi-lune, les façades et toitures des pavillons de l'avant-cour, les ponts franchissant les douves, la galerie sud et son passage, la chapelle, les écuries et les pièces voutées contiguës sont inscrits depuis 2016.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 66 : Château et anciens jardins de Chamerolles à Chilleurs-aux-Bois

Visibilité. Le château se situe dans une clairière : au nord-est, au sud et à l'est, s'étendent d'importants boisements tandis que les vues sont plus ouvertes depuis l'entrée du domaine en direction du nord. À l'intérieur du site, les vues sont le plus souvent masquées par le bâti et la trame arborée. La ZIP étant localisée à plus de 16 km à l'est, les vues sont masquées par le boisement. La sensibilité est nulle.

Covisibilité. À l'ouest depuis la D109, la forêt d'Orléans masque le château. Depuis l'ancien jardin, les vues sont masquées par la trame arborée et le bâtiment. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Figure 70 : Château de Chamerolles vu depuis le sud



Figure 71 : Château de Chamerolles vu depuis les jardins à l'ouest

L'église Saint-Pierre de Chilleurs-aux-Bois est un édifice du 13^{ème} et 15^{ème} siècles. Elle est inscrite depuis 1925.

Visibilité. Bordée à l'est par un mail arboré et ailleurs par le bâti, l'église présente des vues courtes. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. L'église est visible depuis certains points à l'ouest du village, bien que le relief la masque rapidement. La trame arborée du village masque les vues lointaines en direction de la ZIP : la sensibilité de covisibilité est nulle.



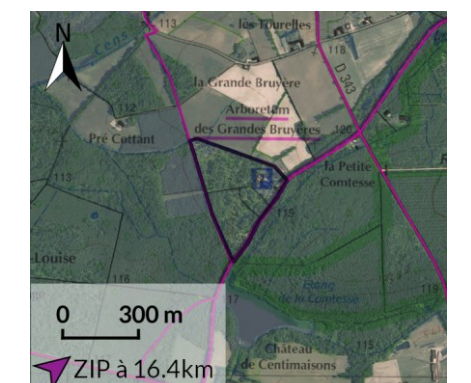
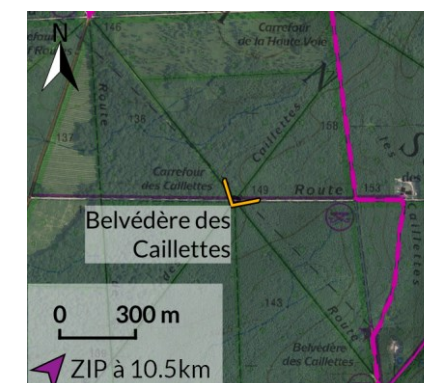
Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 67 : Église de Chilleurs-aux-Bois

Éléments paysagers et patrimoniaux en cœur de forêt

3 sites d'intérêt paysager se localisent en cœur de forêt :

- l'abbaye Notre-Dame de la Cour Dieu, qui avec les restes de son église du 12^{ème} et 13^{ème} siècle, est classée aux monuments historiques depuis 2012 (ensemble de l'abbaye, vestiges et terrain d'assiette) ;
- le site de mémoire de la Seconde Guerre Mondiale « le belvédère des Caillettes »
- l'arboretum des Grandes Bruyères à Ingrannes, conservatoire botanique et paysager et jardin remarquable.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 68 : Patrimoines et paysages reconnus du cœur de forêt

Visibilité. Ces sites sont localisés dans un espace forestier dense : les vues sont fermées. La sensibilité est nulle. Seul le belvédère des Caillettes fait exception avec sa structure qui domine la forêt de 24 m. La sensibilité de visibilité est modérée par la distance.



Figure 72 : Vue vers le nord depuis le Belvédère des Caillettes

Le belvédère est actuellement fermé au public puisque la structure a été détériorée par la canicule de l'été 2019 (source : Office du tourisme du Loiret).

Covisibilité. Les sites forestiers ne sont pas visibles hors de leurs abords immédiats. La sensibilité de covisibilité est nulle.

VUES DYNAMIQUES

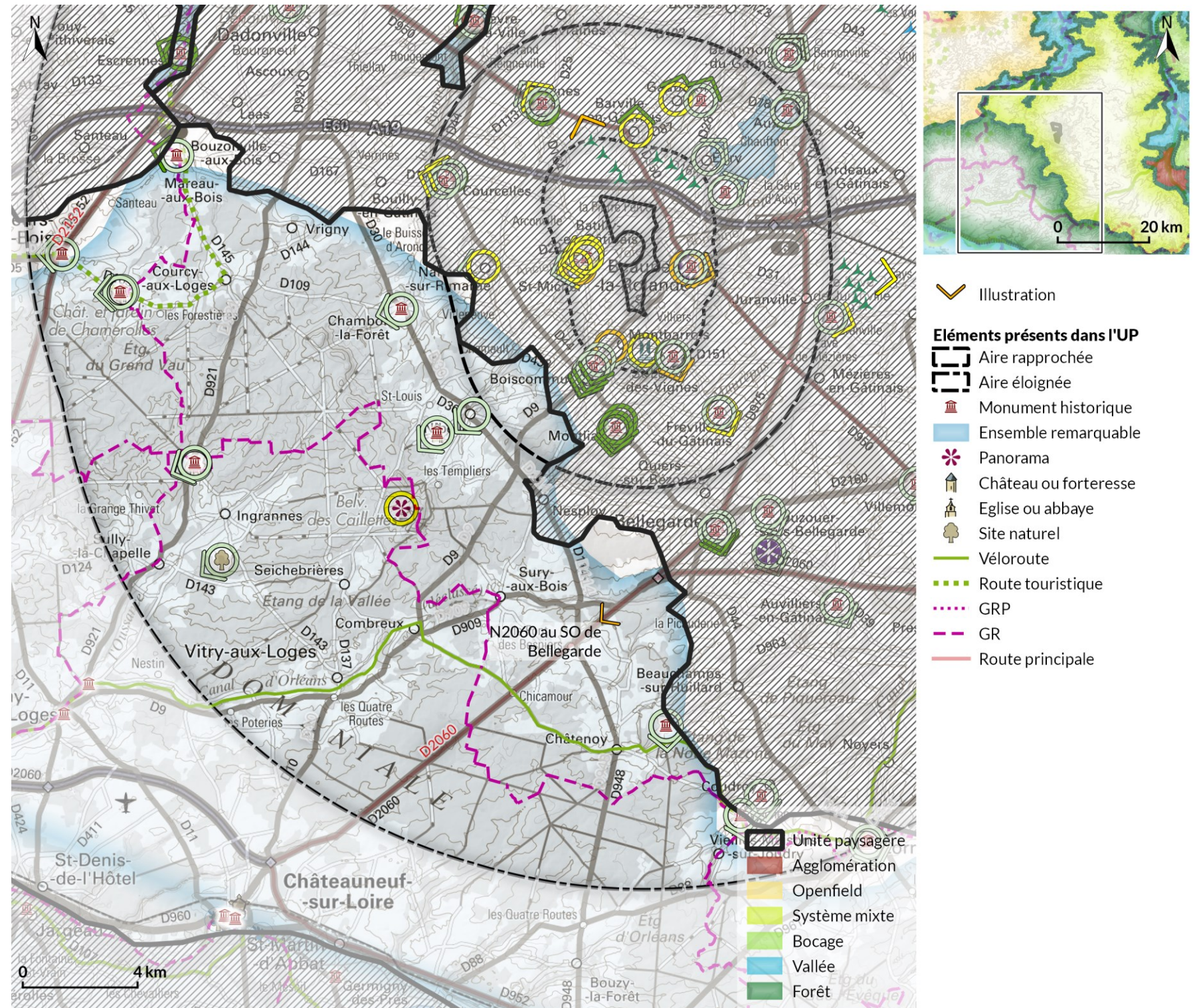
La D2060 est le seul axe d'importance qui traverse l'unité paysagère. Elle y propose des vues fermées : la sensibilité est nulle. Le GR32 et le GR3 traversent les paysages boisés de la forêt, de même que la Route du Blé en Beauce. La sensibilité est nulle pour ces itinéraires, très faible vers Mareau-aux-Bois où le GR32 et la route touristique du Blé en Beauce sortent de la forêt mais se localisent dans des paysages bocagers.



Figure 73 : D2060 au sud-ouest de Bellegarde dans l'Orléanais forestier

SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS DE L'ORLÉANAIS FORESTIER

L'Orléanais forestier est principalement situé dans l'aire éloignée. C'est une unité paysagère de forêt. Il n'est concerné qu'à la marge par l'aire rapprochée (extrémité est du village de Nibelle). Les sensibilités de visibilité comme de covisibilités sont nulles, sauf quelques exceptions. Il s'agit d'une sensibilité de covisibilité faible pour l'église de Mareau-aux-Bois et d'une sensibilité de visibilité modérée pour le belvédère des Caillettes.



Sources : CLC 2018, Atlas des paysages du CVdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CVdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAIti 75.

Carte 69 : Synthèse des sensibilités dans l'Orléanais forestier

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Q54	Nibelle	Village	5,5 km	Rapprochée	Nibelle	Orléanais forestier	Nulle	Nulle

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
P24	Château de la Luzerne	MH.PI	7,7 km	Éloignée	Chambon-la-Forêt	Orléanais forestier	Nulle	Nulle
P28	Restes du château du Hallier	MH.I	7,9 km		Nibelle		Nulle	Nulle
P61	Château de la Rivière	MH.I	14,3 km		Chatenoy		Nulle	Nulle
P62	Eglise de Mareau aux Bois	MH.PCI	14,8 km		Mareaux-aux-Bois		Nulle	Faible
P68	Abbaye de la cour Dieu	MH.C	15,8 km		Ingrannes		Nulle	Nulle
P71	Restes église de l'abbaye de la Cour Dieu	MH.C	16,0 km		Ingrannes		Nulle	Nulle
P74	Château de Chamerolles	MH.PC	16,9 km		Chilleurs-aux-Bois		Nulle	Nulle
P75	Anciens jardin du château de Chamerolles	MH.I	16,9 km		Chilleurs-aux-Bois		Nulle	Nulle
P79	Ecluses du Grignon	MH.I	17,6 km		Vielles-Maisons-sur-Joudry		Nulle	Nulle
P85	Eglise de Chilleurs aux Bois	MH.I	18,8 km		Chilleurs-aux-Bois		Nulle	Nulle
P90	Eglise de Lorris	MH.C	19,9 km		Lorris		Nulle	Nulle
P91	Hôtel de Ville	MH.C	19,9 km		Lorris		Nulle	Nulle
P92	Halle de Lorris	MH.I	19,9 km		Lorris		Nulle	Nulle

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
R05	Orléanais forestier	Reco	3,5 km	Rapprochée	-	Orléanais forestier	Très faible	Nulle
R11	Château du Hallier	Tourisme	7,9 km	Éloignée	Nibelle		Nulle	Nulle
R14	Belvédère des Caillettes	Panorama	10,5 km		Seichebrières		Modérée	Nulle
R23	Abbaye de la Cour Dieu	Tourisme	15,9 km		Ingrannes		Nulle	Nulle
R24	Arboretum des Grandes Bruyères	Tourisme	16,4 km		Ingrannes		Nulle	Nulle
R25	Château de Chamerolles et son jardin	Tourisme	16,9 km		Chilleurs-aux-Bois		Nulle	Nulle

Figure 74 : Synthèse de l'analyse des sensibilités du paysage et du patrimoine dans l'Orléanais forestier

B-IV.3) Vallée de l'Essonne

Située dans l'aire d'étude éloignée, la vallée de l'Essonne forme une séparation boisée entre les Gâtines Ouest et la Beauce. Elle est caractérisée par une forte densité végétale et des milieux naturels très riches. L'unité paysagère intègre la vallée de la Rimarde dont la confluence est à Neuville-sur-Essonne.

La vallée de l'Essonne accueille l'agglomération de Pithiviers ainsi qu'un patrimoine important (23 sites historiques protégés et 5 sites reconnus d'intérêt paysager). Plusieurs grands axes de communications sont présents dans la vallée, principalement autour de Pithiviers, ainsi qu'un GR.

Type	Éléments	Aire
Lieu de vie	Pithiviers	Éloignée
Patrimoine	Église Sainte Brigide, château, chapelle Saint-Lubin et église d'Yèvre le Châtel, restes de l'ancien prieuré, restes de l'église du prieuré St Sulpice et église de La Neuville sur Essonne, château de Rocheplatte, église Saint-Martin-le-Seul, manoir de la Taille, château de l'Ardoise, collégiale Saint Georges, église Saint Salomon, tour-clocher de l'église Saint Salomon, église et propriété du Monceau de Pithiviers le Vieil, église d'Escrennes, église de Briarres-sur-Essonne, sites de la haute vallée de l'Essonne, église Saint-Blaise, château d'Augerville la Rivière, dolmen de Mailleton	
Reconnu	Yèvre-le-Châtel et sa forteresse, Pithiviers et sa collégiale, église Saint-Salomon, Boulancourt et ses chaos	
Eolien	-	

Figure 75 : Éléments paysagers et patrimoniaux ponctuels de la vallée de l'Essonne

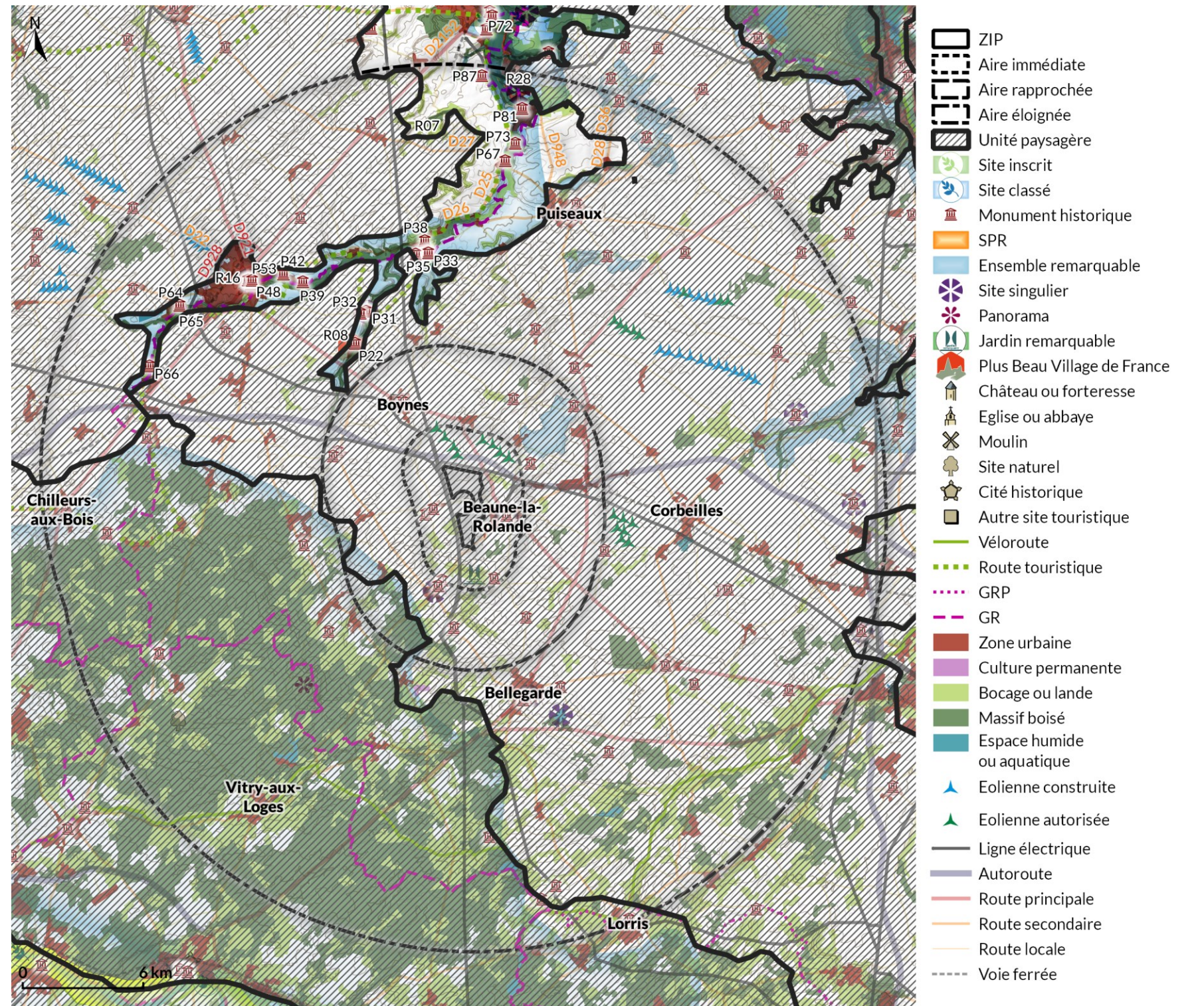
PITHIVIERS

Pithiviers se trouve à la croisée des chemins d'Orléans à Reims et de Sens à Rennes. Un fort est bâti à la confluence de l'Œuf et du ru du Val Saint-Jean. Au 10^{ème} siècle, un donjon est élevé qui marque une époque de croissance pour la ville, alors important centre marchand entre Beauce et Gâtinais. 4 monuments historiques sont localisés à Pithiviers :

- le **château de l'Ardoise** [P48] construit au 16^{ème} siècle et MH inscrit depuis 1956,
- les **restes de l'ancienne collégiale** romane Saint-Georges [P50], MH en partie inscrite en 1928, en partie classée en 1986 et reconnu d'intérêt touristique,
- l'**église St-Salomon et St-Grégoire** (MH et reconnue comme site ponctuel d'intérêt paysager, P52) ainsi que sa **tour clocher** (MH, P53), classées respectivement depuis 1912 et 2000.

Aujourd'hui, Pithiviers est un pôle urbain qui s'étend de part et d'autre de la vallée de l'Essonne.

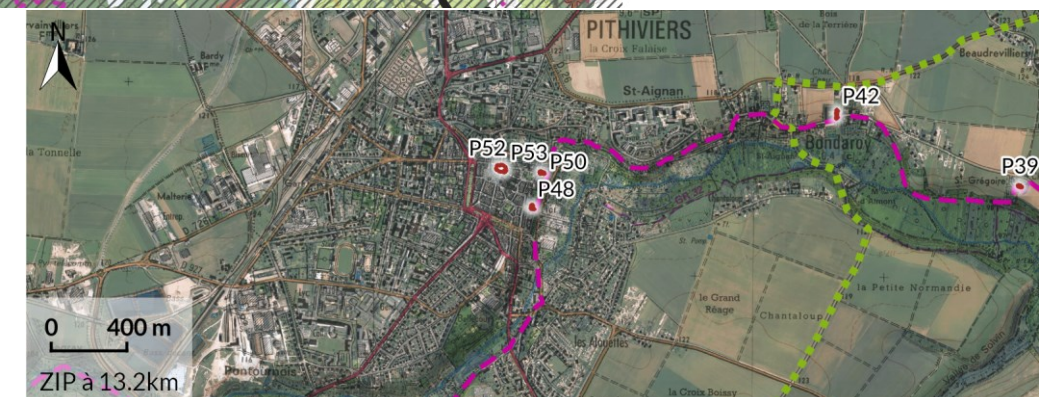
Visibilité. Le centre historique de Pithiviers est dense : les vues sont fermées. La sensibilité des monuments historiques et du centre-ville est nulle. Les quartiers périphériques remontent sur le plateau. Cependant les habitations en limite d'urbanisation est de Pithiviers sont bordées par une trame arborée continue. La sensibilité de visibilité, tant comme pôle urbain que patrimoine reconnu et/ou protégé, est nulle.



Sources : OSCom 2016, Atlas des paysages du CVdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CVdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAlti 75.

Carte 70 : Unité paysagère de la vallée de l'Essonne

Covisibilité. Pithiviers est un point d'appel du regard dans le paysage ouvert de la Beauce au nord-ouest de la ville. L'éloignement étant d'une quinzaine de kilomètres, la sensibilité de covisibilité est faible.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage
Carte 71 : Pithiviers et son centre historique

YÈVRE-LE-CHÂTEL

Yèvre-le-Châtel est un pôle historique et touristique de l'ère d'étude. Il est labellisé « Plus Beaux Village de France » (PBVF) pour son centre médiéval préservé qui comprend 3 monuments historiques, sa forteresse reconnue comme site ponctuel d'intérêt paysager. Les vues depuis la vallée de la Rimarde sur ceux-ci sont remarquables. L'**église Saint-Gault** [P31] date des 12 et 13^{èmes} siècles. Elle a été remaniée au 16^{ème} et est MH inscrite depuis 1925, tandis que le **château-fort** du 13^{ème} siècle [P30] aujourd'hui en ruine est MH classé depuis 1862. Enfin, la **chapelle Saint-Lubin** du 13^{ème} siècle [P32] est classée depuis 1886.



Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 72 : Yèvre-le-Châtel et son patrimoine historique

Visibilité. Yèvre-le-Châtel est situé dans la vallée de la Rimarde. La partie historique se localise sur la rive gauche. Le bâti est dense. Les vues sont fermées. La sensibilité est nulle. Le château est accessible au public. Depuis ses tours, la vue est large et lointaine : la ZIP étant localisée à plus de 8 km du monument, la sensibilité est modérée.



Source : Lefèvre, Wikimedia commons, 2011

Remarque : pour la localisation du point de vue, voir Photomontage n°29 : Forteresse de Yèvre-le-Châtel.

Figure 76 : Château d'Yèvre-le-Châtel et son panorama

Covisibilité. Depuis le nord-ouest sur l'itinéraire touristique de la route du Blé en Beauce, la silhouette de Yèvre-le-Châtel est bien visible, chaque monument clairement identifiable dans le paysage. La sensibilité de covisibilité est modérée par la distance.

NEUVILLE-SUR-ESSONNE

La Neuville-sur-Essonne se situe près de la confluence de l'Essonne et la Rimarde. 2 monuments historiques sont localisés dans le centre-bourg : l'**église Saint-Amand** [P35], construite aux 12 et 15^{èmes} siècles, est inscrite depuis 1931, tandis que les **restes de l'ancien prieuré** [P33] est inscrit depuis 1928. Il présente des vestiges du 13^{ème} siècle et a été reconstruit aux 15 et 16^{èmes} siècles.

Les **restes de l'église du prieuré Saint-Sulpice** [P34] se situe à l'écart du bourg, à l'ouest de celui-ci. Ce monument du 13^{ème} siècle est inscrit depuis 1928.



Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 73 : Neuville-sur-Essonne et son patrimoine historique

Visibilité. L'église Saint-Sulpice est bordée par un espace boisé au sud. Les vues sont fermées : la sensibilité de visibilité est nulle.

L'église Saint-Amand et l'ancien prieuré sont situés dans une zone urbaine dense : les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est également nulle.

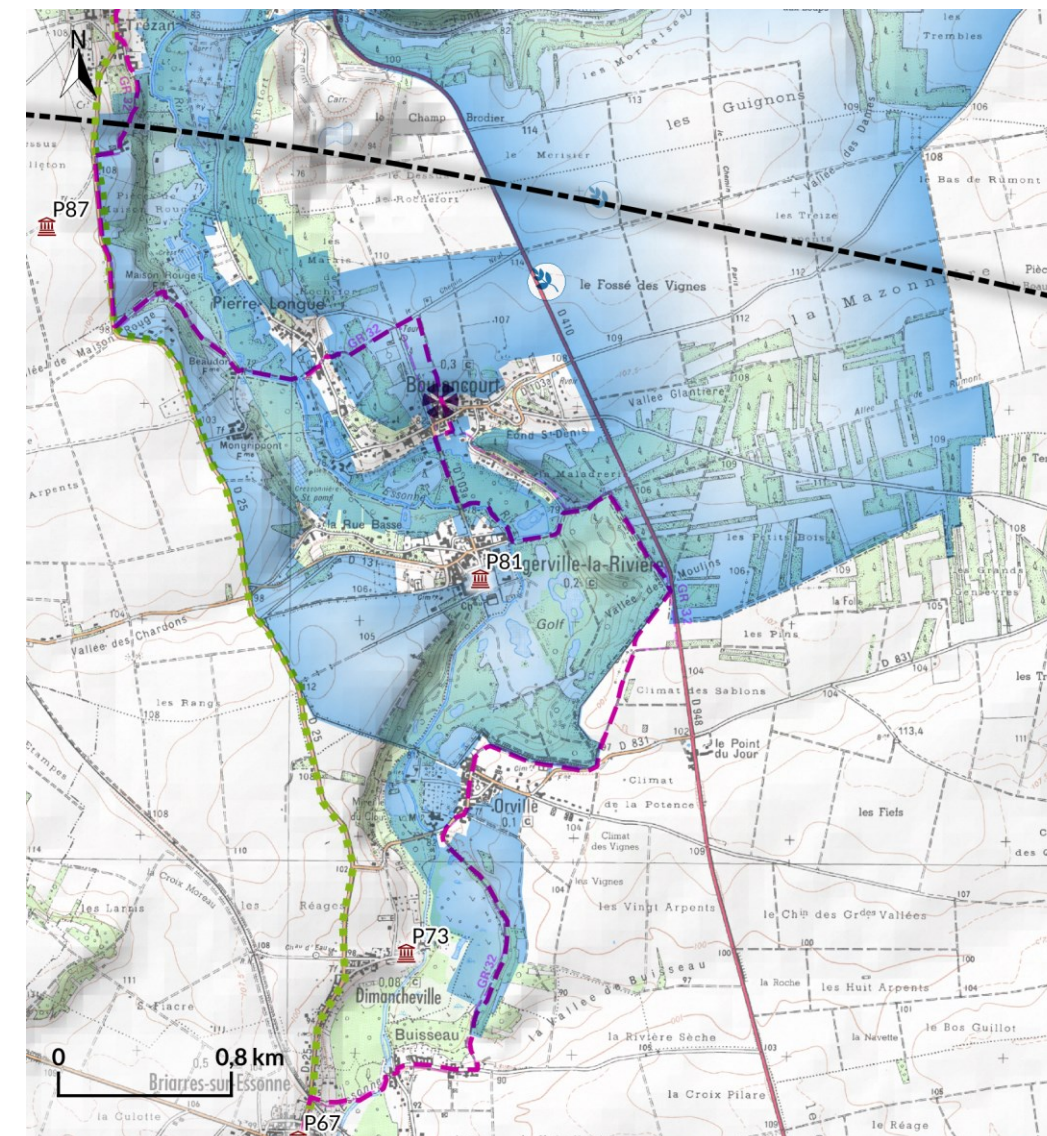
Covisibilité. L'église Saint-Sulpice n'est pas visible hors de ses abords immédiats. Depuis le coteau opposé de la vallée, la Neuville-Essonne et son centre historique ne sont pas visibles, la trame arborée de la vallée masquant les vues. La sensibilité de covisibilité est nulle.

SITE CLASSÉ DE LA HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE ET MONUMENTS HISTORIQUES PROCHES

La vallée de l'Essonne, en limite nord du territoire d'étude, présente un ensemble de sites protégés et ponctuels. Le **site classé de la Haute-Vallée de l'Essonne** en est le plus important. Il est séparé en deux par la limite départementale. Il englobe le fond de vallée ainsi que les coteaux et une partie du plateau.

Visibilité. Le site est fortement arboré et à plus de 16 km de la ZIP : la sensibilité de visibilité est très faible.

Covisibilité. Depuis le coteau gauche, la vallée est bien visible. Les sites bâtis sont quant à eux masqués. Au vu de la distance et des masques boisés entre la ZIP et le coteau, la sensibilité de covisibilité est très faible.



- Éléments patrimoniaux**
- Monument historique
- Site classé
- Paysages reconnus**
- Site singulier
- Itinéraires touristiques**
- Route touristique
- GR
- Aires d'étude**
- Aire éloignée

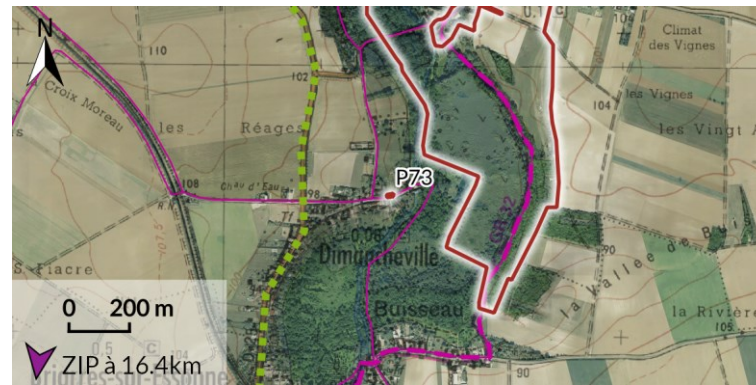
Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 74 : Sites de la Haute vallée de l'Essonne

L'église paroissiale de Saint-Blaise [P73] à Dimancheville est inscrite en totalité depuis 2005. Elle date de la fin du Moyen-Âge.

Visibilité. Le monument est localisé en fond de vallée arborée : les vues en direction de la ZIP sont masquées par la ripisylve et le relief de la vallée. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. L'église n'est pas visible depuis le nord. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 75 : Église paroissiale de Saint-Blaise à Dimancheville

Le château d'Augerville-la-Rivière est un édifice du 17^{ème} siècle. Les tours d'angles datent du 15^{ème} siècle. Seuls les communs et le pigeonnier (façades et toitures) sont inscrits depuis 1976.

Visibilité. Le château présente une percée visuelle en direction du sud-est dans laquelle a été installé un golf. La ZIP est localisée au sud-ouest : la végétation entourant la perspective masque la vue dans cette direction. La sensibilité est nulle.

Covisibilité. Le château n'est pas visible depuis le coteau au nord. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 76 : Château d'Augerville-la-Rivière

Boulancourt propose un paysage intimiste, ponctué de chaos. C'est un site ponctuel reconnu d'intérêt paysager.

Visibilité. Boulancourt est très arboré : les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Les alentours de Boulancourt sont très arborés : les vues en direction de la ZIP, situées à plus de 18 km, sont masquées. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 77 : Boulancourt

AUTRES ÉLÉMENTS PROTÉGÉS DE LA VALLÉE DE L'ESSONNE

L'église Saint-Lubin d'Escrennes est un édifice de la fin du Moyen-Âge. Elle est inscrite aux MH depuis 1928.

Visibilité. L'église est située sur une esplanade qui fait face à la vallée. La sensibilité de visibilité est très faible du fait de la distance et du relief de la vallée.

Covisibilité. Le monument est bien visible au nord-ouest d'Escrennes. La ZIP étant à plus de 15 km, la sensibilité de covisibilité est faible.



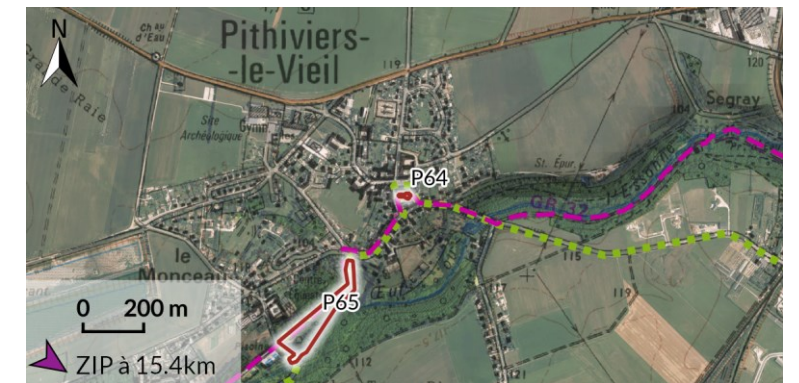
Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 78 : Église d'Escrennes

L'église Saint-Gervais et Saint-Protais [P64] à Pithiviers-le-Vieil date de la fin du Moyen-Âge et présente des modifications du 15^{ème} siècle. L'édifice est inscrit aux MH depuis 1928. La **propriété Monceau** [P65] est un site inscrit aux MH depuis 1931 et comprend un ancien parc bordant la rivière de l'Œuf et sa plaine alluviale.

Visibilité. L'église est localisée dans le village. Le bâti dense encadre le monument. La sensibilité de visibilité est nulle. La propriété Monceau est caractérisée par l'importance de son patrimoine arboré. Les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Étant donné sa nature, la propriété Monceau se fond dans la ripisylve de la vallée. L'église est masquée par le relief depuis le nord-ouest. La sensibilité de covisibilité de ces sites est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 79 : Sites historiques et paysagers de Pithiviers-le-Vieil

Le manoir de la Taille à Bondaroy est un édifice défensif du 14^{ème} siècle modifié au 16^{ème} siècle. Ses façades et toitures sont inscrites aux MH tandis que les communs ne sont pas protégés.

Visibilité. Le manoir est situé en bas de coteau : ses vues s'ouvrent sur un plan d'eau en direction du sud. La végétation et le relief masquent les vues en direction de la ZIP à plus de 12 km. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Les toits du manoir sont visibles depuis la D26 au nord-ouest du monument. Ils sont peu reconnaissables. La sensibilité de covisibilité est très faible.



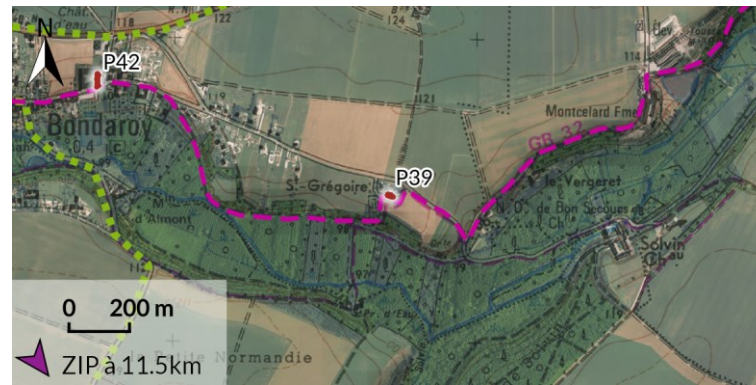
Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 80 : Manoir de la Taille à Bondaroy

L'église **Saint-Martin-le-Seul** de Bondaroy date du 10^{ème} siècle. Elle est inscrite aux MH depuis 1968.

Visibilité. Le monument est situé sur le rebord de coteau arboré : les vues sont courtes et ne vont pas au-delà de la ripisylve. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. L'église est bordée par un jardin arboré : elle n'est pas visible depuis le nord-ouest. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 81 : Église de Bondaroy

L'église **Sainte-Brigide** de Yèvre-la-Ville est inscrite aux MH depuis 1988. Elle présente des éléments du 12^{ème}, du 15^{ème} et du 19^{ème} siècles.

Visibilité. L'église est située dans le bas du coteau, en limite est du village : ses vues sont masquées en direction de la ZIP par le relief et le bâti du village. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. L'église est bien visible depuis le nord et l'ouest. La sensibilité est faible du fait de la distance et de l'absence de route à l'opposé de la ZIP.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 82 : Église Sainte-Brigide de Yèvre-la-Ville

Le **château de la Rocheplatte** à Aulnay-la-Rivière date du 13^{ème} siècle. Il a subi des changements aux 15, 17 et 18^{èmes} siècles. Il est en partie classé aux MH (salles souterraines) et en partie inscrit (façades et toitures, douves et leurs ponts) depuis 1973.

Visibilité. Le château est en fond de vallée arborée. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. La trame boisée du coteau nord masque les vues sur le château. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 83 : Château de la Rocheplatte à Aulnay-la-Rivière

L'église **Saint-Etienne** de Briarres-sur-Essonne date du 14^{ème} siècle. Le clocher et le chœur sont inscrits aux MH depuis 1926.

Visibilité. Le monument est intégré au tissu bâti dense. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Au nord, le bâti s'étend le long de la Route du Blé en Beauce : l'église est visible dans l'axe de la route mais les vues lointaines sont masquées. La voie ferrée est arborée, masquant les vues. La sensibilité de covisibilité est nulle.



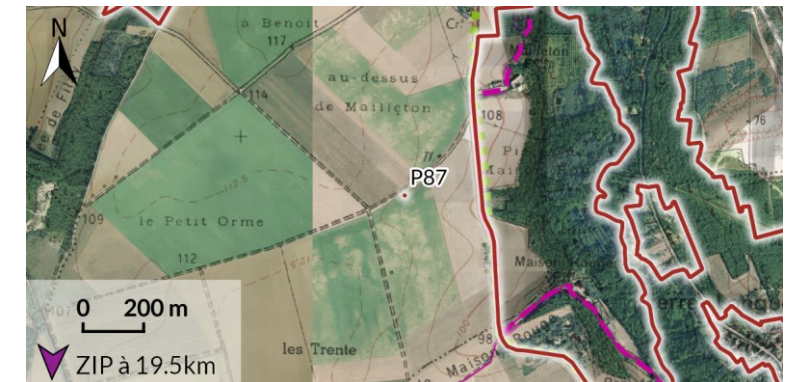
Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 84 : Église Saint-Etienne de Briarres-sur-Essonne

Le **dolmen de Mailleton** au Malesherbois est un mégalithe du néolithique classé aux MH depuis 1979.

Visibilité. Le dolmen est isolé au milieu des champs, à plus de 19 km de la ZIP. La sensibilité de visibilité est très faible.

Covisibilité. Le dolmen n'est pas visible hors de ses abords immédiats. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCom 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF, IGN Routes 500, BD Carthage

Carte 85 : Dolmen de Mailleton au Malesherbois

VUES DYNAMIQUES

Les axes routiers d'importance de la vallée de l'Essonne se concentrent sur Pithiviers.

- La **D2152** traverse la vallée de l'Essonne dans le territoire d'étude, au niveau de Pithiviers. Elle est perpendiculaire à la ZIP et éloignée de celle-ci. Sa sensibilité est faible sur le coteau.
- La **D921** quant à elle est incluse dans le tissu urbain dans l'unité paysagère. Depuis la Beauce, les vues en direction de Pithiviers et la vallée sont masquées par la zone d'activité d'entrée de ville et le léger relief : la sensibilité est nulle.

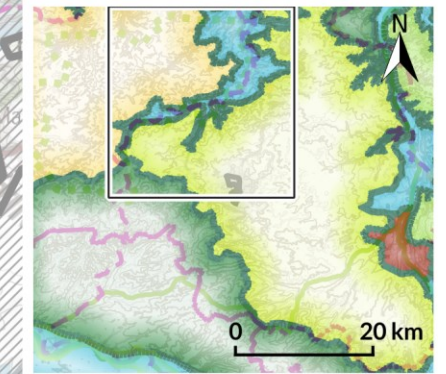
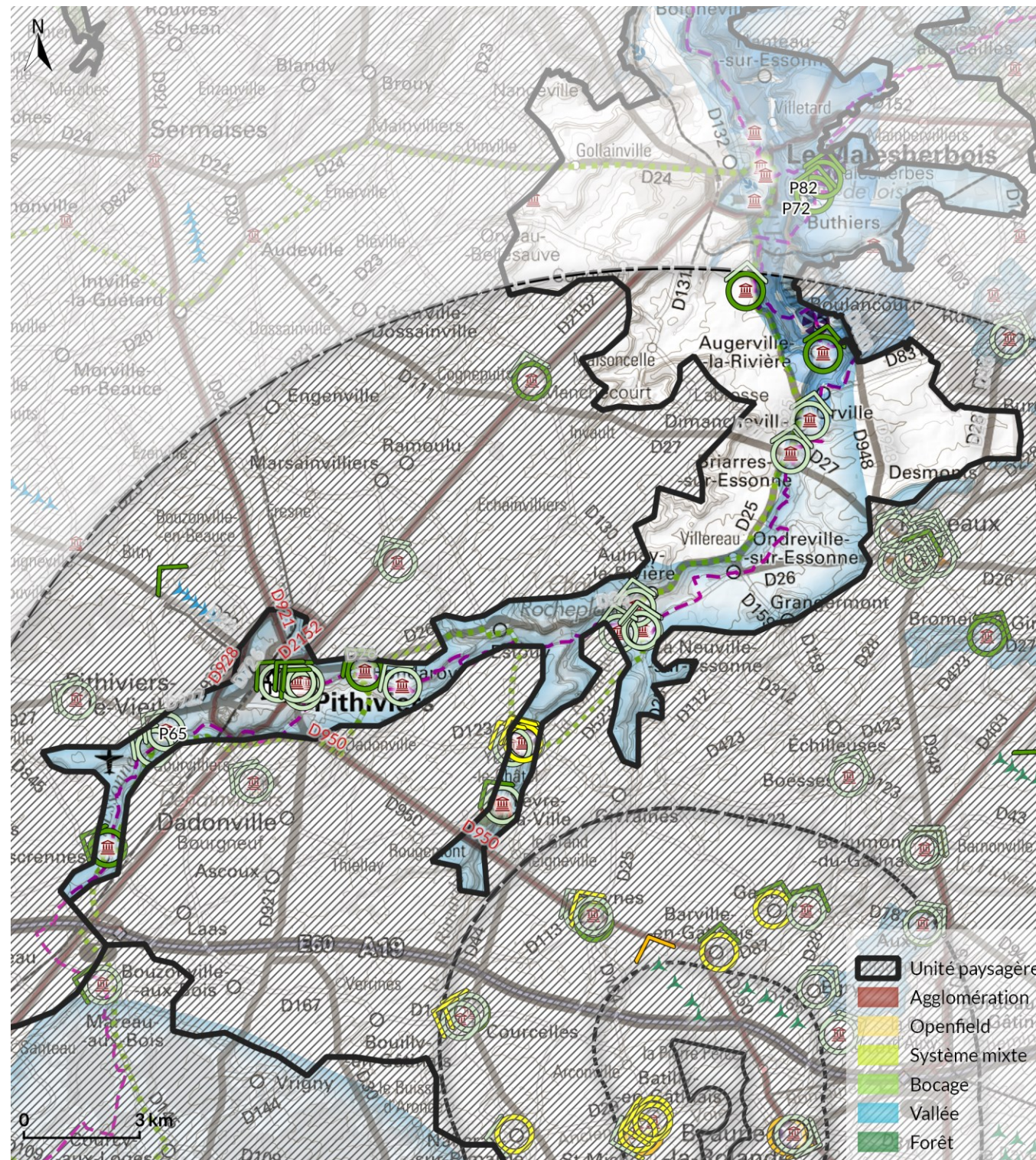
Deux itinéraires touristiques passent par l'unité paysagère :

- La **route du Blé en Beauce** est un itinéraire touristique qui traverse la Beauce. Dans l'unité paysagère, il suit principalement le fond de vallée. Il traverse ponctuellement le haut du coteau, notamment vers Briarres-sur-Essonne et Bondaroy. Sur cette commune, la ZIP est localisée derrière le coteau opposé mais la vallée est masquée par le relief : la sensibilité reste faible. Ailleurs, la sensibilité est très faible à nulle.
- Le **GR32** suit le fond de vallée en montant parfois sur le coteau, notamment en rive droite. Ainsi le GR32 ne permet pas de vue ouverte sur la vallée à l'opposé de la ZIP tandis que les vues en fond de vallée sont fermées. La sensibilité est très faible à nulle.

SYNTHÈSE

Située dans l'aire éloignée, la vallée de l'Essonne et la vallée affluente de la Rimarde proposent des paysages arborés qui forment la limite entre le Gâtinais et la Beauce. La plupart des sites d'intérêt et des itinéraires touristiques se localise en fond de vallée : les sensibilités sont donc **faibles à nulles** en grande partie.

La ville de Yèvre-le-Châtel fait exception. Avec son château aux hautes tours et sa silhouette bien définie depuis le coteau opposé, elle est sensible aux visibilités et covisibilités. Cette sensibilité est **modérée** par la distance.



Niveau et type de sensibilités



Sources : CLC 2018, Atlas des paysages du CVdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CVdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAIti 75.

Carte 86 : Synthèse des sensibilités dans la vallée de l'Essonne

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
R07	Vallée de l'Essonne	Reco	6,1 km	Éloignée	-	Vallée de l'Essonne et ses affluents	Faible	Modérée
R08	Yèvre	PBVF	7,1 km		Yèvre		Nulle	Modérée
R12	Forteresse de Yèvre-le-Châtel	Ponctuel	8,6 km		Yèvre		Modérée	Modérée
R16	Pithiviers et sa collégiale	Tourisme	12,1 km		Pithiviers		Nulle	Faible
R19	Eglise Saint-Salomon	Ponctuel	13,4 km		Pithiviers		Nulle	Faible
R28	Boulancourt et ses chaos	Ponctuel	18,5 km		Boulancourt		Nulle	Nulle

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
P22	Eglise Sainte Brigide	MH.I	7,5 km	Éloignée	Yèvre-la-ville	Vallée de l'Essonne et ses affluents	Nulle	Faible
P30	Château d'Yèvre le Châtel	MH.C	8,6 km		Yèvre-le-Chatel		Modérée	Modérée
P31	Eglise d'Yèvre le Chatel	MH.I	8,6 km		Yèvre-le-Chatel		Nulle	Modérée
P32	Chapelle Saint Lubin à Yèvre le Chatel	MH.C	8,6 km		Yèvre-le-Chatel		Nulle	Modérée
P33	Restes de l'ancien prieuré	MH.I	10,6 km		La Neuville-sur-Essonne		Nulle	Nulle
P34	Restes de l'église du prieuré St Sulpice	MH.I	10,6 km		La Neuville-sur-Essonne		Nulle	Nulle
P35	Eglise de La Neuville sur Essonne	MH.I	10,6 km		La Neuville-sur-Essonne		Nulle	Nulle
P38	Château de Rocheplatte	MH.PCI	11,2 km		Aulnay-la-Rivière		Nulle	Nulle
P39	Eglise Saint-Martin-le-Seul	MH.I	11,5 km		Bondaroy		Nulle	Nulle
P42	Manoir de la Taille	MH.PI	12,4 km		Bondaroy		Nulle	Très faible
P48	Château de l'Ardoise	MH.PI	13,2 km		Pithiviers		Nulle	Faible
P50	Collégiale Saint Georges	MH.C	13,3 km		Pithiviers		Nulle	Faible
P52	Eglise Saint Salomon	MH.C	13,4 km		Pithiviers		Nulle	Faible
P53	Tour-clocher de l'église Saint Salomon	MH.C	13,4 km		Pithiviers		Nulle	Faible
P64	Eglise de Pithiviers le Vieil	MH.I	15,4 km		Pithiviers-le-Vieil		Nulle	Nulle
P65	Propriété du Monceau	SI	15,4 km		Pithiviers-le-Vieil		Nulle	Nulle
P66	Eglise Saint-Lubin	MH.I	15,4 km		Escrennes		Très faible	Faible
P67	Eglise de Briarres sur Essonne	MH.PI	15,5 km		Briarres-sur-Essonne		Nulle	Nulle
P72	Site de la haute vallée de l'Essonne	SC	16,1 km		Orville		Très faible	Très faible
P73	Eglise Saint-Blaise	MH.I	16,4 km		Dimancheville		Nulle	Nulle
P81	Château d'Augerville la Rivière	MH.PI	18,1 km	Augerville-la-Rivière	Nulle	Nulle		
P82	Site de la haute vallée de l'Essonne	SC	18,2 km	Orville	Très faible	Très faible		
P87	Dolmen de Mailleton	MH.C	19,5 km	Le Malesherbois	Très faible	Nulle		

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Q55	Pithiviers	Pôle	11,7 km	Eloignée	Bondaroy	Vallée de l'Essonne et ses affluents	Nulle	Faible

Figure 77 : Synthèse de l'analyse des éléments du paysage et du patrimoine dans la vallée de l'Essonne

B-IV.4) Grande Beauce

Dans le nord-ouest du territoire d'étude, la Grande Beauce est marquée par des paysages de cultures ouverts. Les routes y forment de longues lignes droites qui participent à la lecture du paysage. Les parcs éoliens et surtout les lignes haute-tension sont des éléments verticaux très présents dans la Beauce.

L'unité paysagère n'est concernée qu'à la marge par le territoire d'étude. Un seul parc éolien y est en exploitation.

Type	Éléments	Aire
Lieu de vie	-	Éloignée
Patrimoine	Château des Essarts, Obélisque astronomique, Caves de l'ancien château de Montguignard	
Reconnu	-	
Éolien	Parc éolien de la Grange du Bourreau	

Figure 78 : Éléments paysagers et patrimoniaux ponctuels de la Grande Beauce

ÉLÉMENTS PROTÉGÉS DE LA GRANDE BEAUCE

3 monuments historiques sont recensés dans la Grande Beauce sur le territoire d'étude.

Les caves du **château de Montguignard** sont inscrites depuis 1976 au titre des monuments historiques. Construit au 13^{ème} siècle, le château présente des modifications des 14 et 16^{èmes} siècles.

- **Visibilité.** Le château s'installe dans un parc arboré : les vues sont fermées. La sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** Depuis la D927 à l'ouest du château, le monument est masqué par son domaine boisé. La sensibilité de covisibilité est nulle.

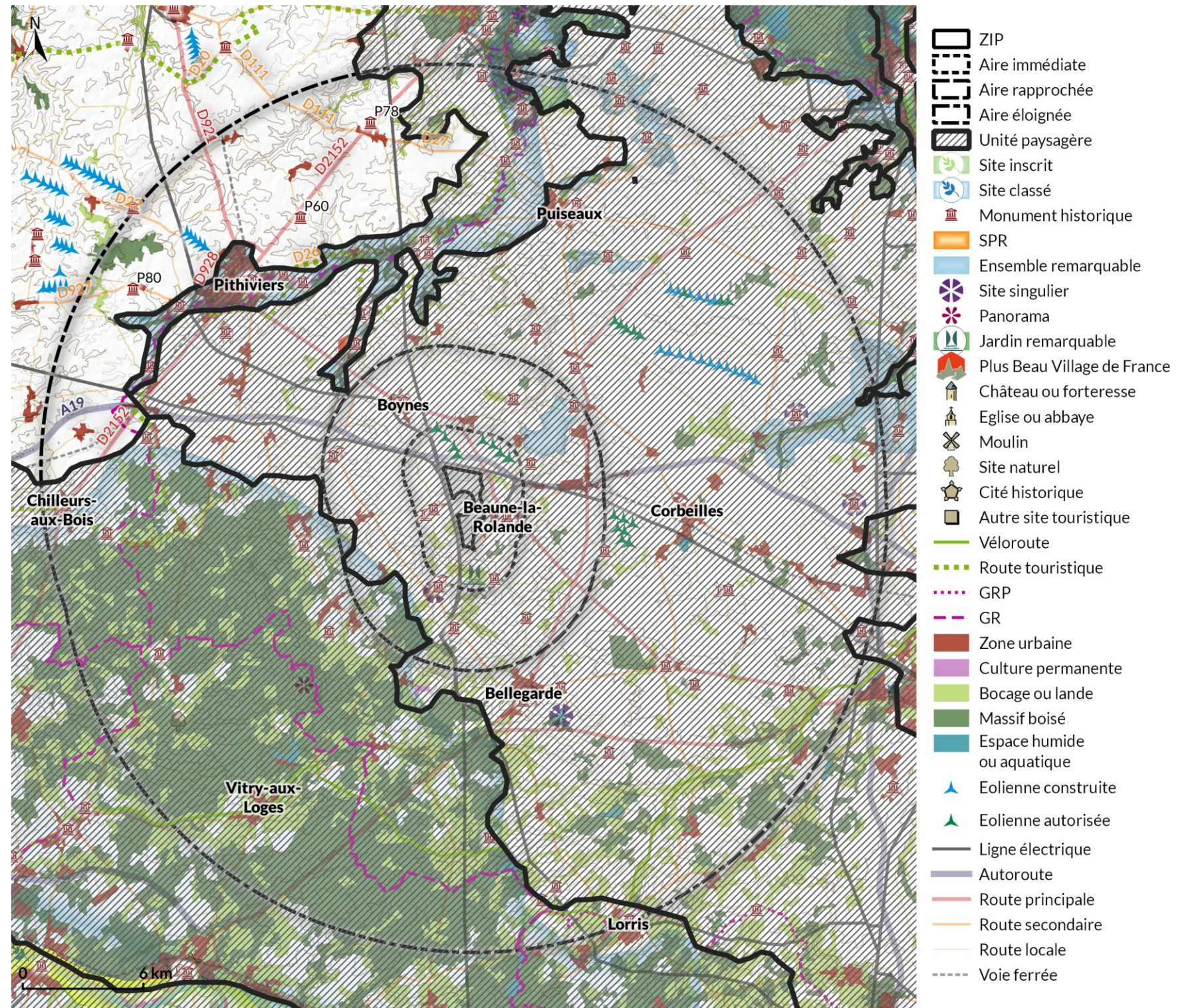


Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL & DRAC & Région CVdL/IdF

Carte 89 : Ancien château de Montguignard

L'**obélisque astronomique Méridienne** du 18^{ème} siècle est classé aux MH depuis 1916.

- **Visibilité.** L'obélisque est isolé sur la D2152 : les vues sont larges et ouvertes. La ZIP étant localisée à 17,5 km au sud-est, derrière le village du Malesherbois, la sensibilité de visibilité est très faible.
- **Covisibilité.** L'obélisque est visible depuis les alentours. Cependant, aucune route ne se situe à proximité au nord-ouest du monument. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : OSCOM 2016, Atlas des paysages du CVdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CVdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAIti 75.

Carte 87 : Unité paysagère de la Grande Beauce

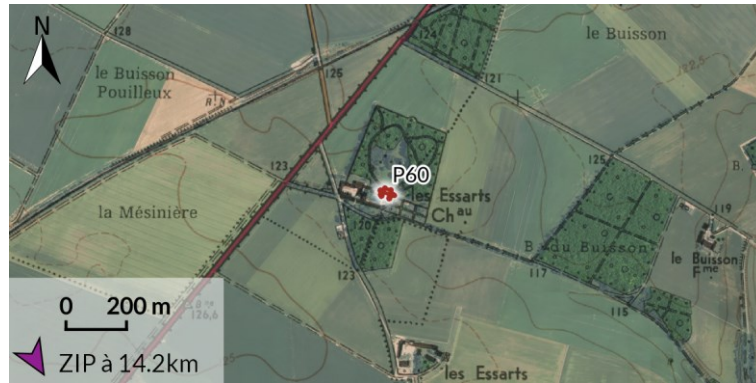


Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL & DRAC & Région CVdL/IdF

Carte 88 : Obélisque astronomique Méridienne du Malesherbois

Le **château des Essarts** à Marsainvilliers est d'origine médiévale avec des ajouts des 16, 17 et 18^{èmes} siècles. Les façades et toitures sont inscrites depuis 2006.

- **Visibilité.** Le château est situé dans un domaine boisé, avec une perspective est/ouest et une autre nord/sud. La ZIP étant au sud-est, les vues sont masquées dans cette direction. La sensibilité de visibilité est nulle.
- **Covisibilité.** Le château est masqué depuis le nord-ouest. La sensibilité de covisibilité est nulle.



Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL & DRAC & Région CVdL/IdF

Carte 90 : Château des Essarts à Marsainvilliers

CONTEXTE ÉOLIEN

Le parc éolien de la Grange du Bourreau, sur la commune de Pithiviers-le-Vieil, est le seul parc de l'unité paysagère dans le territoire d'étude. Situé dans un espace ouvert à plus de 16 km de la ZIP, sa sensibilité aux covisibilités avec le projet est **faible**.

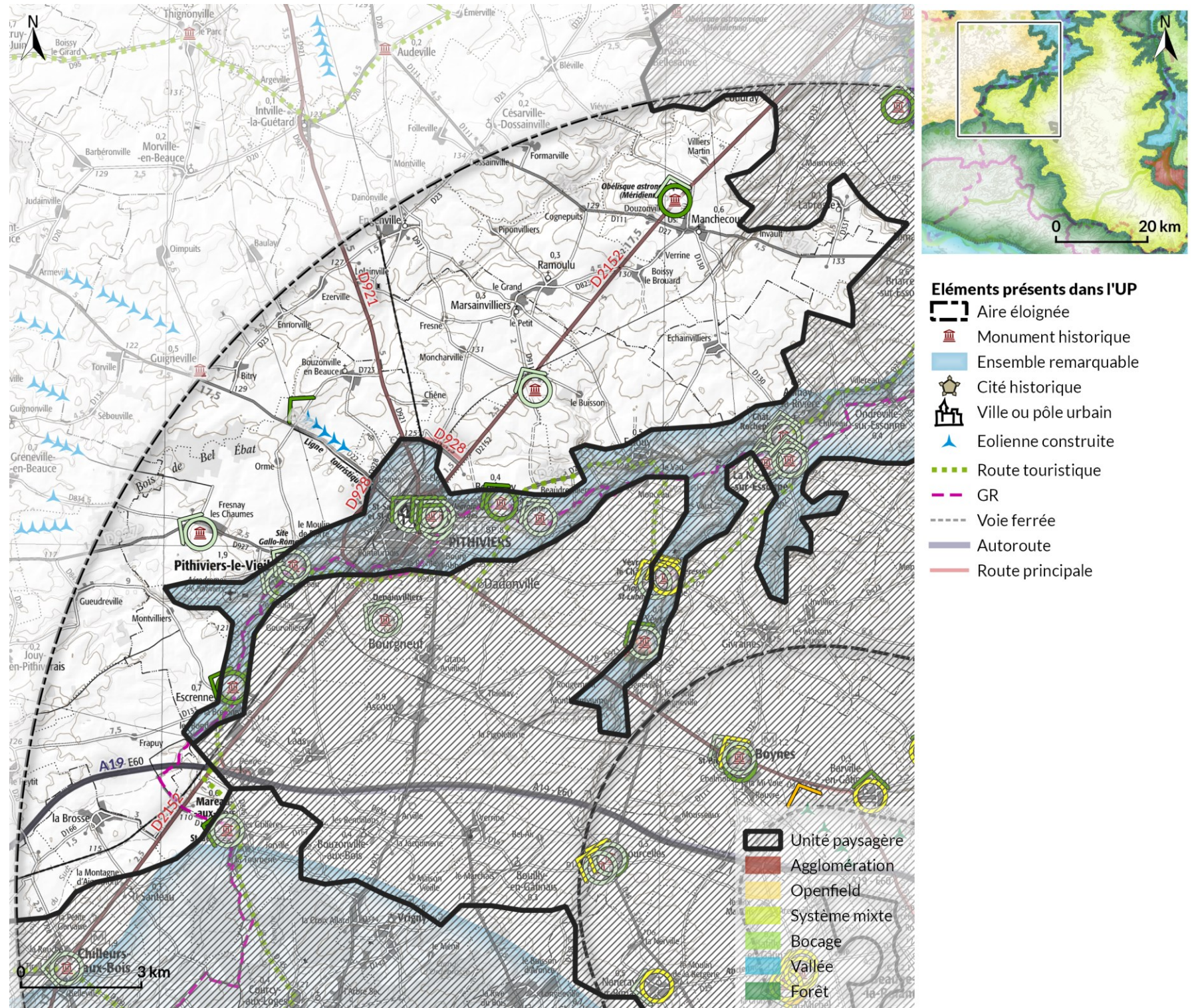
VUES DYNAMIQUES

Plusieurs grands axes de la Beauce convergent vers Pithiviers : la **D2152** et la **D921**. **L'A19** passe dans la partie sud de l'unité paysagère. Une voie ferrée locale est également recensée.

- L'A19 est encadrée dans le plateau : sa sensibilité de visibilité est nulle. La D2152 n'est pas orientée en direction de la ZIP. Au vu de son éloignement, sa sensibilité est **très faible**. La D921 est son orientation nord-ouest/sud-est propose des vues ouvertes. L'éloignement important induit une sensibilité aux visibilité **faible**.
- Le tronçon de la Route du Blé en Beauce situé en limite avec la vallée de l'Essonne a déjà été traité dans la description celle-ci. La sensibilité est **faible**. Aucun autre itinéraire touristique d'importance n'est recensé sur l'unité paysagère.

SYNTHÈSE

La Grande Beauce est localisée dans la partie nord-ouest de l'aire éloignée, de l'autre côté de l'Essonne. Elle présente peu de sensibilité, hors de la D921 où des vues lointaines permettent de voir la silhouette de Pithiviers ainsi que le plateau du Gâtinais de l'autre côté de la vallée. Le fort éloignement induit une sensibilité **faible**. Les autres sont **très faibles** à nulles.



Niveau et type de sensibilités



Sources : CLC 2018, Atlas des paysages du CVdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CVdL/IdF, France GR, IGN Routes 500 & BDAI 75.

Carte 91 : Synthèse des sensibilités dans la Grande Beauce

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
P60	Château des Essarts	MH.I	14,2 km	Eloignée	Marsainvilliers	Grande Beauce	Nulle	Nulle
P78	Obélisque astronomique	MH.C	17,5 km		Le Malesherbois		Très faible	Nulle
P80	Caves ancien château de Montguignard	MH.I	17,8 km		Pithiviers-le-Vieil		Nulle	Nulle

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
E05	Parc éolien de la Grange du Bourreau	Construit	16,2 km	Eloignée	Pithiviers-le-Vieil	Beauce	-	Très faible

Figure 79 : Synthèse de l'analyse des sensibilités du paysage et du patrimoine dans la Grande Beauce

B-IV.5) Vallées du Loing et du Fusain, agglomération de Montargis

La vallée du Loing et celles de ses affluents sont encaissées et de petite largeur. Elles sont marquées sur le territoire d'étude par la présence des autoroutes A19 et A77. Elle est localisée à l'extrémité est de l'aire éloignée. De ce fait, la sensibilité de visibilité et de covisibilité avec la vallée est nulle.

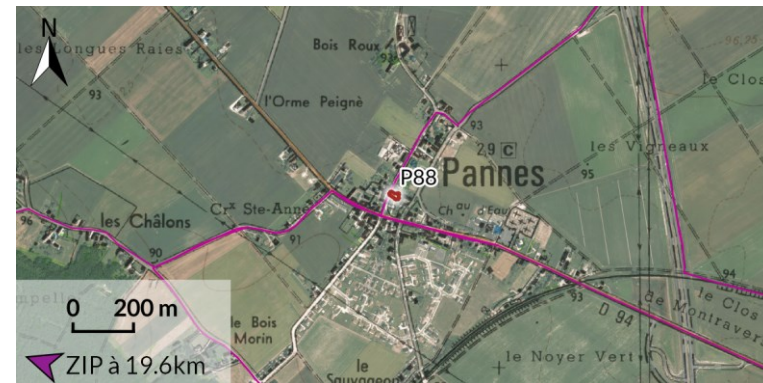
L'agglomération de Montargis, avec ses paysages urbanisés, est peu concernée par le territoire d'étude. Ainsi, la sensibilité du cœur d'agglomération Montargis est nulle, la trame urbanisée étant hors du territoire d'étude.

Type	Éléments	Aire
Lieu de vie	-	Éloignée
Patrimoine	Église Saint-Pierre-ès-Liens à Pannes	
Reconnu	Église Saint-Pierre-ès-Liens à Pannes	
Éolien	-	

Figure 80 : Éléments paysagers et patrimoniaux ponctuels des vallées du Loing et du Fusain ainsi que de l'agglomération de Montargis

L'ensemble paysager remarquable de la vallée du Loing est localisée au-delà du territoire d'étude tandis que celui du Fusain a été analysé pour sa partie amont dans l'unité paysagère du Gâtinais. Leur sensibilité est nulle.

1 seul monument historique est recensé dans ces deux unités paysagères : l'**église Saint-Pierre-ès-Liens** à Pannes. C'est également un site ponctuel d'intérêt mentionné par le SRE. Le monument date du 12^{ème} siècle avec de fortes modifications suite à la Guerre de 100 ans aux 15^{ème}, 16^{ème} et 18^{ème} siècles. L'église est terminée au 19^{ème} siècle. Elle est inscrite aux MH depuis 1987.



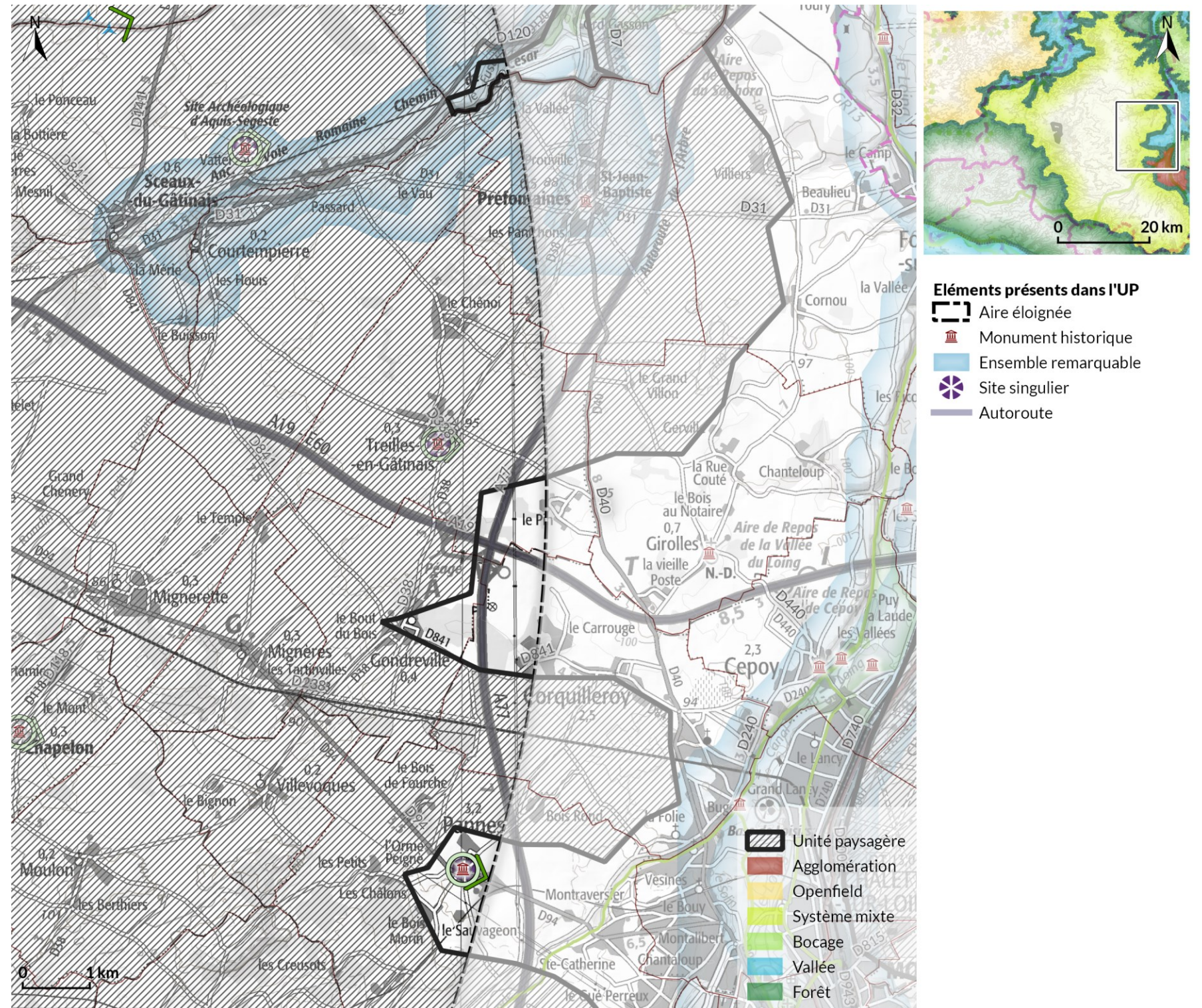
Sources : IGN Scan25, OSCOM 2016, DREAL&DRAC&Région CVdL/IdF
Carte 93 : Église Saint-Pierre-ès-Liens à Pannes

Visibilité. L'église est située en centre-bourg. Les vues en direction de la ZIP sont masquées par le bâti. La sensibilité de visibilité est nulle.

Covisibilité. Au sud-est, sur la D94, la trame arborée du village et le bâti masquent les vues en direction de la ZIP. La sensibilité de covisibilité est très faible.

SYNTHÈSE

Située à l'extrême est de l'aire éloignée, les unités paysagères de la vallée du Loing et de l'agglomération de Montargis ne sont pas sensibles au projet.



Niveau et type de sensibilités



Sources : OSCOM 2016, Atlas des paysages du CVdL et de Seine-et-Marne, DREAL et DRAC CVdL/IdF, FranceGR, IGN Routes 500 & BDAI 75.

Carte 92 : Unités paysagères de la vallée du Loing et de l'agglomération de Montargis

Id	Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
P88	Eglise	MH.I	19,6 km	Eloignée	Pannes	Montargis	Nulle	Très faible

Figure 81 : Synthèse de l'analyse des sensibilités du paysage et du patrimoine de la vallée du Loing et de l'agglomération de Montargis

B-V. SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL ET SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

B-V.1) Contexte et structure du paysage

La **zone d'implantation potentielle** (ZIP) du projet de Parc éolien de Beaune-la-Rolande est localisée à environ 13 km au sud-est du pôle urbain de Pithiviers dans le département du Loiret en **région Centre-Val de Loire**. Elle se situe sur les communes de Beaune-la-Rolande, Batilly-en-Gâtinais, Barville-en-Gâtinais et Montbarrois.

La ZIP :

- est située dans un espace rural de grande échelle, caractérisé par une dominance des grandes cultures ;
- intègre une zone favorable à l'éolien où cette énergie renouvelable est encore peu développée ;
- est éloignée des grands sites touristiques régionaux.

Ainsi, le projet s'inscrit dans un contexte de création d'un nouveau secteur éolien dans un territoire a priori favorable où l'éolien est encore peu présent.

Le territoire d'étude autour de la ZIP a été défini en trois grandes aires : l'aire immédiate (0 à 2 km de la ZIP), l'aire rapprochée (2 à 6 km) et l'aire éloignée (6 à 20 km).

Le territoire d'étude est constitué par un plateau rural au relief tabulaire, à l'exception des ondulations :

- de la vallée de l'Essonne et celle de son affluent, la Rimarde ;
- des buttes témoins d'Auxy à Puiseaux ponctuant la partie nord du plateau.

La ZIP et l'aire immédiate proposent un paysage rural de plateau, caractérisé par une prédominance des grandes cultures avec d'importantes infrastructures électriques (poste et lignes électrique haute-tension bordant la ZIP) et routières (autoroute A19 au nord de l'aire immédiate).

Le sud de l'aire immédiate annonce les paysages plus bocagers de la partie sud-est du Gâtinais Ouest avec une augmentation progressive du nombre de boisements. Le bâti est aussi plus présent, avec de nombreux hameaux et fermes isolées entre les villages de Saint-Michel, Montbarrois et Saint-Loup-des-Vignes. 2 autres villages sont recensés dans l'aire immédiate : Beaune-la-Rolande au sud-est de la ZIP, et Batilly-en-Gâtinais à l'ouest. Ces paysages variés sont caractéristiques du Gâtinais Ouest, unité paysagère d'accueil du projet. Historiquement terre de polyculture-élevage, le territoire se rapproche peu à peu de la structure de la Beauce depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Comme l'aire immédiate, l'aire rapprochée est structurée par une dichotomie de paysages entre :

- un nord très ouvert, où la trame arborée peu présente se concentre autour des lieux de vie et en fond de vallée,
- une partie sud avec une occupation du sol beaucoup plus diversifiée, bordée par le massif forestier de l'Orléanais.

Enfin, l'aire éloignée est occupée en grande partie par les paysages ruraux du Gâtinais, ceux-ci étant bordés au sud-ouest par la forêt d'Orléans, au nord-ouest par la vallée de l'Essonne et la Grande Beauce, et à l'est par la vallée du Loing.

4 parcs éoliens se trouvent dans l'aire éloignée : 2 construits et 1 accordé dans le Gâtinais ouest, 1 construit dans la Beauce. 1 parc autorisé est référencé au nord de l'aire immédiate.

La vallée de l'Essonne, celle du Loing, les buttes témoins du Gâtinais et la forêt d'Orléans forment les ensembles paysagers reconnus du territoire, où se concentrent les itinéraires touristiques. Le patrimoine ponctue les différentes aires d'étude avec 83 MH, 3 sites naturels Loi 1930 et 6 SPR).

Le territoire d'étude englobe les paysages allant jusqu'à 20 km autour de la ZIP du projet. Il est situé dans le Gâtinais Ouest, unité paysagère de transition entre les grands espaces ouverts de la Beauce au nord-ouest, les paysages forestiers du Massif Orléanais au sud-ouest et la vallée du Loing à l'est. Il est traversé par la vallée de l'Essonne dans sa partie nord-ouest.

B-V.2) Synthèse des sensibilités

LIEUX DE VIE

5 villages, 25 hameaux et 16 habitations isolées sont localisés dans l'aire immédiate ; 11 villages sont recensés dans l'aire rapprochée et 1 pôle urbain est situé au nord-ouest de l'aire éloignée. Leurs sensibilités sont les suivantes :

Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Beaune-la-Rolande	Village	0,5 km	Immédiate	Beaune-la-Rolande	Gâtinais ouest	Forte	Forte
Bois de la Leu	Hameau	0,5 km		Beaune-la-Rolande		Forte	Nulle
La Pierre Percée	Hameau	0,5 km		Beaune-la-Rolande		Forte	Nulle
les Rues	Hameau	0,5 km		Montbarrois		Modérée	Nulle
Villiers	Hameau	0,5 km		Montbarrois		Forte	Nulle
Batilly-en-Gâtinais	Village	0,5 km		Batilly-en-Gâtinais		Modérée	Modérée
Gabvau	Hameau	0,5 km		Saint-Michel		Forte	Nulle
Mennerville	Isolé	0,7 km		Batilly-en-Gâtinais		Forte	Nulle
La Moinerie	Isolé	0,8 km		Montbarrois		Modérée	Nulle
Petits Mazouches	Isolé	0,8 km		Saint-Michel		Forte	Nulle
Le Bois Boissin	Isolé	0,9 km		Montbarrois		Forte	Nulle
Le Plessis	Hameau	0,9 km		Montbarrois		Forte	Nulle
Montbarrois	Village	0,9 km		Montbarrois		Forte	Nulle
Romainville	Hameau	0,9 km		Beaune-la-Rolande		Forte	Nulle
La Beaujardière	Hameau	0,9 km		Montbarrois		Forte	Nulle
Les Saules et Jarisoy	Hameau	1,1 km		Beaune-la-Rolande		Faible	Nulle
Arconville	Hameau	1,1 km		Batilly-en-Gâtinais		Forte	Nulle
La Thibaudière et la Motte Poirier	Hameau	1,1 km		Montbarrois		Faible	Nulle
La Javelière	Hameau	1,2 km		Montbarrois		Forte	Nulle
Saint-Michel	Village	1,2 km		Saint-Michel		Forte	Modérée
Les Gros Ormes	Isolé	1,3 km		Saint-Loup-des-V.		Faible	Nulle
La Terre Carrée	Isolé	1,4 km		Batilly-en-Gâtinais		Faible	Nulle
La Margotière	Isolé	1,4 km		Montbarrois		Faible	Nulle
Le Pressoir	Hameau	1,4 km		Saint-Michel		Faible	Nulle
Les Pinières	Hameau	1,4 km		Saint-Loup-des-Vignes		Forte	Nulle
Saint-Loup-des-Vignes	Village	1,5 km		Saint-Loup-des-V.		Faible	Forte
Le Guichet	Hameau	1,5 km		Saint-Michel		Forte	Nulle
Le Chesnoy	Hameau	1,5 km		Montbarrois		Faible	Nulle
Le Martroy et la Grange	Hameau	1,5 km		Saint-Loup-des-V.		Forte	Nulle
Proverville	Isolé	1,5 km		Saint-Michel		Faible	Nulle
Les Prateaux	Isolé	1,6 km		Montbarrois		Faible	Nulle
La Coche	Isolé	1,6 km		Batilly-en-Gâtinais		Faible	Nulle
Les Renardeaux et Lauty	Hameau	1,6 km		Saint-Loup-des-Vignes		Faible	Nulle
La Varenne	Hameau	1,7 km	Saint-Michel	Forte	Nulle		
La Barre et l'Ormeau	Hameau	1,7 km	Montbarrois	Faible	Nulle		
La Grande Cour	Hameau	1,7 km	Saint-Michel	Faible	Nulle		
Ormet	Hameau	1,7 km	Beaune-la-Rolande	Faible	Nulle		
Le Petit Bois	Hameau	1,7 km	Saint-Loup-des-V.	Modérée	Nulle		
Pissaron	Hameau	1,8 km	Saint-Michel	Faible	Nulle		
La Croix Neuve	Hameau	1,9 km	Saint-Michel	Forte	Nulle		
Covignon	Isolé	1,9 km	Saint-Loup-des-V.	Faible	Nulle		
Les Gémeries	Hameau	1,9 km	Saint-Loup-des-V.	Forte	Nulle		

Les autres lieux de vie de l'aire immédiate ont une sensibilité très faible à nulle.

Figure 82 : Sensibilités des lieux de vie dans l'aire immédiate

Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Boiscommun	Village	2,0 km	Rapprochée	Boiscommun	Gâtinais Ouest	Nulle	Faible
Barville-en-Gâtinais	Village	2,1 km		Barville-en-Gâtinais		Modérée	Faible
Boynes	Village	2,8 km		Boynes		Très faible	Modérée
Montliard	Village	3,2 km		Montliard		Faible	Faible
Gaubertin	Village	3,6 km		Gaubertin		Modérée	Très faible
Nancy-sur-Rimarde	Village	4,0 km		Nancray-sur-Rimarde		Modérée	Nulle
Fréville-du-Gâtinais	Village	4,1 km		Fréville-du-Gâtinais		Modérée	Modérée
Courcelles	Village	4,9 km	Courcelles	Très faible	Modérée		

Les autres villages de l'aire rapprochée ont une sensibilité **très faible** à nulle.

Figure 83 : Sensibilités des lieux de vie dans l'aire rapprochée

Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Pithiviers	Pôle	11,7 km	Eloignée	Bondaroy	Vallée de l'Essonne	Nulle	Faible

Figure 84 : Sensibilités des lieux de vie dans l'aire éloignée

PAYSAGES RECONNUS

En sus des ensembles paysagers emblématiques (Massif d'Orléans, Vallée de l'Essonne, Vallée du Loing, Buttes témoins d'Auxy à Puiseaux), les paysages reconnus du territoire d'étude sont constitués de 8 sites singuliers, 8 sites touristiques et 1 « Plus Beau Village de France ». 14 de ces éléments sont sensibles au projet.

Nom	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Flèche de l'église de Beaune-la-Rolande	1,1 km	Immédiate	Beaune-la-R.	Gâtinais ouest	Nulle	Forte
Manoir de la Javelière	1,2 km		Montbarrois		Forte	Faible
Église et fortifications de Boiscommun	2,2 km	Rapprochée	Boiscommun	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
Butte témoin d'Auxy	2,5 km		-		Faible	Modérée
Yèvre	7,1 km	Éloignée	Yèvre	Vallée de l'Essonne	Nulle	Modérée
Centre de Bellegarde	7,2 km		Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
Château de Bellegarde	7,9 km		Bellegarde		Nulle	Faible
Forteresse de Yèvre-le-Châtel	8,6 km		Yèvre	Vallée de l'Essonne	Modérée	Modérée
Belvédère des Caillettes	10,5 km		Seichebrières	Orléanais forestier	Modérée	Nulle
Butte témoin de Bromeilles	10,9 km		-	Gâtinais ouest	Faible	Très faible
Pithiviers et sa collégiale	12,1 km		Pithiviers	Vallée de l'Essonne	Nulle	Faible
Moulin de Gaillardin	12,3 km		Chapelon	Gâtinais ouest	Faible	Faible
Église Saint-Salomon	13,4 km		Pithiviers	Vallée de l'Essonne	Nulle	Faible
Buttes témoins de Rumont, Fromont et Burcy	17,5 km		-	Gâtinais ouest	Faible	Nulle

Les autres paysages reconnus ont une sensibilité **très faible** à nulle.

Figure 85 : Sensibilités des paysages reconnus

PATRIMOINE PROTÉGÉ

Le patrimoine protégé des autres aires d'étude est constitué de :

- 83 monuments historiques (MH),
- 2 sites naturels classés et 1 site inscrit Loi 1930,
- 6 sites patrimoniaux remarquables (SPR), tous situés sur la commune de Puiseaux.

Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de visibilité	Sensibilité de covisibilité
Église de Batilly-en-Gâtinais	MH.I	1,1 km	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	Gâtinais ouest	Faible	Modérée
Église Saint-Martin	MH.C	1,1 km		Beaune-la-Rolande		Nulle	Forte
Château	MH.PI	1,5 km		Saint-Michel		Modérée	Nulle
Église Saint Pierre	MH.C	3,8 km	Rapprochée	Boynes	Gâtinais ouest	Nulle	Modérée
Église de Gaubertin	MH.I	4,0 km		Gaubertin		Nulle	Très faible
Château	MH.PI	4,1 km		Montliard		Faible	Faible
Église de Fréville en Gâtinais	MH.I	4,2 km		Fréville-en-Gâtinais		Nulle	Modérée
Église St Jacques	MH.I	5,3 km		Coucelles		Nulle	Modérée
Église de Juranville	MH.I	6,2 km		Juranville		Nulle	Modérée
Église de Beaumont-du-Gâtinais	MH.C	7,0 km		Beaumont-en-Gâtinais		Nulle	Modérée
Église Sainte Brigide	MH.I	7,5 km	Eloignée	Yèvre-la-ville	Vallée de l'Essonne	Nulle	Faible
Ancien château	MH.PI	7,8 km		Bellegarde	Gâtinais ouest	Nulle	Faible
Église de Bellegarde	MH.PCI	7,8 km		Bellegarde		Nulle	Faible
Donjon de l'ancien château	MH.I	7,8 km		Bellegarde	Nulle	Faible	
Château d'Yèvre le Châtel	MH.C	8,6 km		Yèvre-le-Chatel	Vallée de l'Essonne	Modérée	Modérée
Église d'Yèvre le Chatel	MH.I	8,6 km				Nulle	Modérée
Chapelle Saint Lubin à Yèvre le Chatel	MH.C	8,6 km				Nulle	Modérée
Moulin à vent dit moulin de Gaillardin	MH.I	12,3 km		Chapelon	Gâtinais ouest	Faible	Faible
Manoir de la Taille	MH.PI	12,4 km		Bondaroy	Vallée de l'Essonne	Faible	Très faible
Église de Bromeilles	MH.C	12,5 km		Bromeilles	Gâtinais ouest	Faible	Très faible
Château de l'Ardoise	MH.PI	13,2 km	Pithiviers	Vallée de l'Essonne	Nulle	Faible	
Collégiale Saint Georges	MH.C	13,3 km			Nulle	Faible	
Église Saint Salomon	MH.C	13,4 km			Nulle	Faible	
Tour-clocher de l'église Saint Salomon	MH.C	13,4 km			Nulle	Faible	
Église de Puiseaux	MH.C	13,6 km	Puiseaux	Gâtinais ouest	Nulle	Faible	
Église de Mareau aux Bois	MH.PCI	14,8 km	Mareaux-aux-Bois	Orléanais forestier	Nulle	Faible	
Église	MH.I	15,4 km	Escrennes	Vallée de l'Essonne	Très faible	Faible	

Les autres sites patrimoniaux ont une sensibilité **très faible** à nulle.

Figure 86 : Sensibilités des patrimoines protégés

CONTEXTE ÉOLIEN

Le parc autorisé de Barville-Egry avec ses 6 éoliennes s'installent au nord de l'aire immédiate, le long de l'autoroute. La sensibilité de covisibilité est forte. 6 parcs éoliens sont identifiés dans l'aire éloignée. En limite d'aire éloignée, le parc éolien de la Grange du Bourreau présente une très faible sensibilité de covisibilité. Les autres parcs éoliens ont une sensibilité modérée (Terres Chaudes) à faible (autres parcs éoliens).

Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Localisation	Unité paysagère	Sensibilité de covisibilité
Parc éolien de Barville-Egry	Autorisé	0,8 km	Immédiate	Barville et Egry	Gâtinais ouest	Forte
Parc éolien des Terres Chaudes	Autorisé	6,6 km	Eloignée	Juranville, Lorcy		Modérée
Parc éolien du Gâtinais I à III	Autorisés/ Construit	10,2 km		Arville, Beaumont-du-G.		Faible
Parc éolien d'Arville	Construit	13,2 km		Gironville, Mondreville, Sceaux-du-Gâtinais	Faible	
Parc éolien de la Grange du Bourreau	Construit	16,2 km		Pithiviers-le-Vieil	Beauce	Très faible

Figure 87 : Sensibilités des parcs éoliens du territoire d'étude

VUES DYNAMIQUES

Un ensemble de routes locales irriguent l'aire immédiate. Les vues depuis ces axes sont généralement larges et ouvertes. La D29 traversant la ZIP est particulièrement sensible au projet. L'autoroute A19 coupe d'est en ouest l'aire immédiate, tandis que le réseau historique de routes principales est localisé dans les aires rapprochée et éloignée. L'autoroute étant encaissée sur une grande partie de son parcours, ses sensibilités sont très ponctuelles ; tandis que les vues sont beaucoup plus ouvertes pour la D975/403, qui passe à proximité de la butte témoin d'Auxy dans l'aire rapprochée.

Parmi les boucles locales de promenades, 2 dans l'aire immédiate sont particulièrement sensibles car traversant des paysages ouverts et proposant des vues sur les points d'intérêt du territoire :

Nom	Type	Distance à la ZIP	Aire d'étude	Sensibilité de visibilité
La Fontaine Bouillante	Boucle locale	5,3 km	Immédiate	Forte
La Javelière - Montbarrois	Boucle locale	6,2 km		Forte

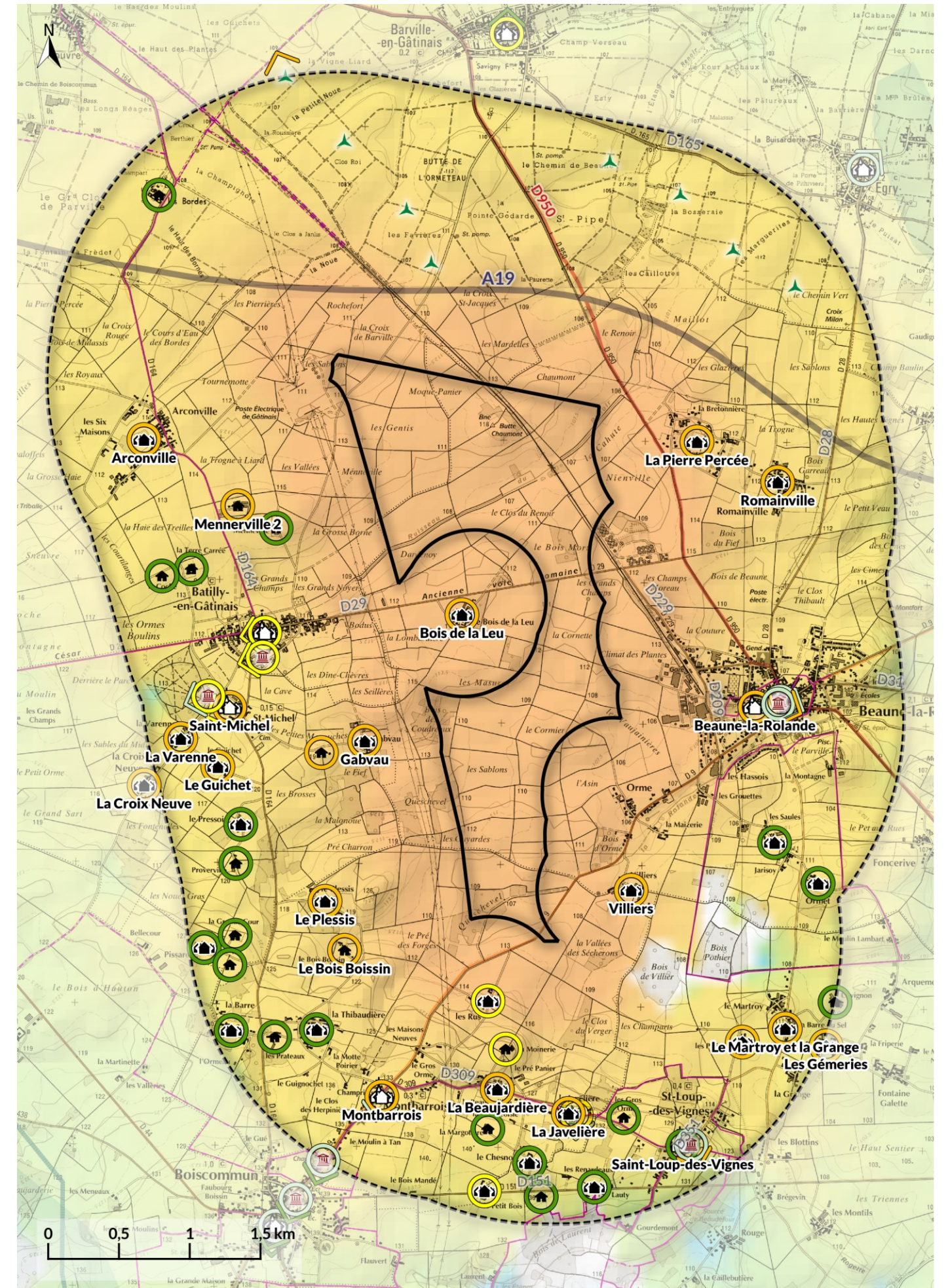
Les autres itinéraires touristiques ont une sensibilité faible à nulle.

Figure 88 : Sensibilités des itinéraires de promenade

Les grands itinéraires de promenades (GR, GRP...) se localisent dans l'aire éloignée et sont peu sensibles au projet : ils traversent les paysages boisés du Massif de l'Orléanais ou intimistes des vallées de l'Essonne et ses affluents.

Aires d'étude	Éléments patrimoniaux	Lieux de vie	Itinéraires touristiques	Réseau routier	
ZIP	MH	Habitation isolée	Boucle vélo	Autoroutier	
Immédiate	Paysages reconnus	Hameau	Boucle locale	Principal	
Unités paysagères	Site singulier	Village ou bourg	Chemin rural	Secondaire	
Limite	Jardin remarquable	Parc éolien		Local	
		Eolienne autorisée			
Niveau de sensibilité					
Nulle	Très faible	Faible	Modérée	Forte	Très forte

Sources : BDAI75, Scan100 & ScanExpress250, Région, DRAC et DREAL CVL&IDF, SCOT Montargeois en Gâtinais, Offices du Tourisme
 Carte 94 : Synthèse des sensibilités sur l'aire immédiate



Sources : BDAlti75, Scan100 & ScanExpress250, Région, DRAC et DREAL CVdL, IdF, Atlas des paysages, Offices du Tourisme
 Carte 95 : Synthèse des sensibilités sur l'aire éloignée

Aires d'étude

- ZIP
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Parc éolien

- Eolienne construite
- Eolienne autorisée

Réseau routier

- Autoroute
- Route principale
- Voie ferrée

Unités paysagères

- Limite d'unité paysagère

Éléments patrimoniaux

- Monument historique
- Site inscrit
- Site classé
- SPR

Itinéraires touristiques

- Véloroute
- Route touristique
- GRP
- GR
- Site UNESCO

Paysages reconnus

- Ensemble remarquable
- Site singulier
- Panorama
- Jardin remarquable
- Plus Beau Village de France
- Château ou forteresse
- Eglise ou abbaye
- Moulin
- Site naturel
- Cité historique
- Autre site touristique

Sensibilités

- Visibilité
- Covisibilité

ZIVmax. (190m en BDP)

- 0°
- 0.5°
- 1°
- 2°
- 5°
- >20° symbol"/> >20°

Niveau de sensibilité

- Nulle
- Très faible
- Faible
- Modérée
- Forte
- Très forte



C) CHOIX DU PROJET

Rappel méthodologique

La méthode pour le choix du projet est explicitée plus précisément au chapitre A-II.4. L'élaboration du projet s'inscrit dans une démarche de qualité paysagère. Elle se base sur la formulation de préconisations paysagères et/ou patrimoniales issues des sensibilités de l'état initial. Ainsi, la cohérence des différentes variantes envisagées est interrogée au regard du respect des lignes de forces du paysage, des rapports d'échelle avec les points d'appel du regard (silhouette de village ou monument historique proche par exemple) et les éventuels reliefs marqués de l'aire immédiate, le maintien de la qualité paysagère des vues depuis les lieux de vie ou les axes de transport, etc.

Sur la base de cette analyse, des mesures « Éviter, Réduire, Compenser » pourront être formulées si nécessaire. La variante identifiée comme ayant la meilleure capacité d'insertion paysagère contribue à la définition du projet retenu. Compte-tenu des autres enjeux de l'environnement, le projet retenu étant le fruit d'une analyse multicritère (biodiversité, contraintes techniques et réglementaires, concertation...).

C-I. JUSTIFICATION DU SITE D'ÉTUDE ET PRÉCONISATIONS

L'état initial a montré la capacité d'accueil à l'éolien de la zone d'implantation potentielle du projet (ZIP). En effet :

- La ZIP est **éloignée des sites emblématiques** de la région Centre-Val de Loire ;
- Elle se situe dans une **zone jugée favorable** au développement de l'énergie éolienne au niveau régional.
- Elle s'installe à l'ouest du Gâtinais, dans des **paysages ouverts, de grande échelle** et ont donc a priori la capacité d'accueillir un parc éolien.
- Les **parcs éoliens construits ou accordés alentours sont en faible nombre** : il n'existe donc pas d'effet de saturation visuelle des paysages à l'état initial. Cela justifie la création d'un nouveau secteur éolien.

Le territoire d'accueil du projet s'engage dans une **dynamique de transition énergétique** que ce soit dans le SRADDET (Région Centre-Val de Loire, 2020), le SCOT ou dans le futur PLUi. L'éolien est une des clés identifiées pour réaliser cette transition.

L'état initial a mis en évidence des sensibilités sur le territoire d'étude, particulièrement dans l'aire immédiate. Ainsi, il convient :

- d'éviter les effets de concurrence visuelle avec la **silhouette de Beaune-la-Rolande** et son église protégée ;
- d'éviter les effets de concurrence visuelle avec la **silhouette de Batilly-en-Gâtinais** ;
- d'éviter l'insertion d'éolienne dans **l'axe de la rue principale** de Batilly-en-Gâtinais et la **rue de la mairie** à Beaune-la-Rolande.

L'implantation devra de plus être lisible depuis les zones d'habitation proches.

Enjeux	Sensibilité au projet	Commentaire	Préconisations
Cadre de vie	Forte localement modérée à faible	Aire immédiate. 5 villages, 17 hameaux (sur 25) et 4 habitations isolées (sur 16) ayant une sensibilité modérée à forte. Aire rapprochée. 7 villages sensibles sur 11 recensés Aire éloignée. 1 pôle urbain peu sensible.	Éviter les effets de surplomb sur l'église de Beaune la Rolande Éviter l'insertion d'éoliennes dans les rues principales de Beaune-la-Rolande et Batilly-en-Gâtinais. Vérifier la cohérence des vues depuis les autres lieux de vie sensibles
Paysages reconnus	Modérée localement forte	Grands ensembles paysagers éloignés de la ZIP à l'exception de la butte témoin d'Auxy. Nombreux sites d'intérêt localisés en zone urbaine ou arborée : peu de sensibilités (église de Beaune-la-Rolande, Manoir de la Javelière, butte témoin d'Auxy, Yèvre-le-Châtel et sa forteresse, belvédère des Caillettes).	Éviter les effets de surplombs sur l'église de Beaune-la-Rolande. Éviter les effets de brouillage visuel depuis le Manoir de la Javelière. Vérifier la cohérence des vues depuis Yèvre-le-C. et ses alentours, autour d'Auxy et depuis les Caillettes.
Patrimoine	Faible localement modérée à forte	Sur 83 monuments historiques, 2 sites classés, 1 site inscrit et 6 sites patrimoniaux remarquables, 10 sont sensibles au projet dont 3 dans l'aire immédiate et 3 dans l'aire rapprochée.	Éviter les effets de surplombs sur l'église de Beaune-la-Rolande. Éviter les effets de surplombs sur l'église de Batilly-en-Gâtinais. Éviter les effets de brouillage visuel depuis le château de Saint-Michel.
Contexte éolien	Faible localement forte	6 parcs éoliens autorisés ou construits sur dans l'aire éloignée et 1 parc autorisé dans l'aire immédiate. Sensibilité ponctuelle pour le parc des Terres Chaudes à l'est (AER) et le parc de Barville-Egry au nord (AEI).	Vérifier la cohérence des implantations entre le projet et le contexte éolien
Vues dynamiques	Faible localement forte	Grands itinéraires de promenades localisés dans l'aire éloignée, peu ou pas sensibles au projet. A19 encadrée de merlons sur une grande part de son tracé : sensibilités très ponctuelles dans l'aire immédiate. Sensibilité de la D29, de la D950 et des deux boucles locales de promenade.	Vérifier l'intégration paysagère du projet depuis les axes de déplacement et de randonnée, notamment dans l'aire immédiate.

Figure 89 : Principales sensibilités paysagères à prendre en compte pour l'élaboration du projet

C-II. COMPARAISON DES VARIANTES

2 variantes d'implantation ont été étudiées pour l'élaboration du projet de Parc éolien de Beaune-la-Rolande. Elles forment chacune une courbe orientée globalement nord/sud avec des éoliennes de 190 m en bout de pale.

- La variante A est composée de 6 éoliennes et présente l'implantation la plus resserrée.
- La variante B est composée de 5 éoliennes.

L'analyse cartographique (voir carte ci-dessous et tableau ci-contre) laisse présager les situations suivantes :

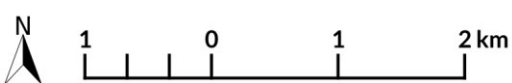
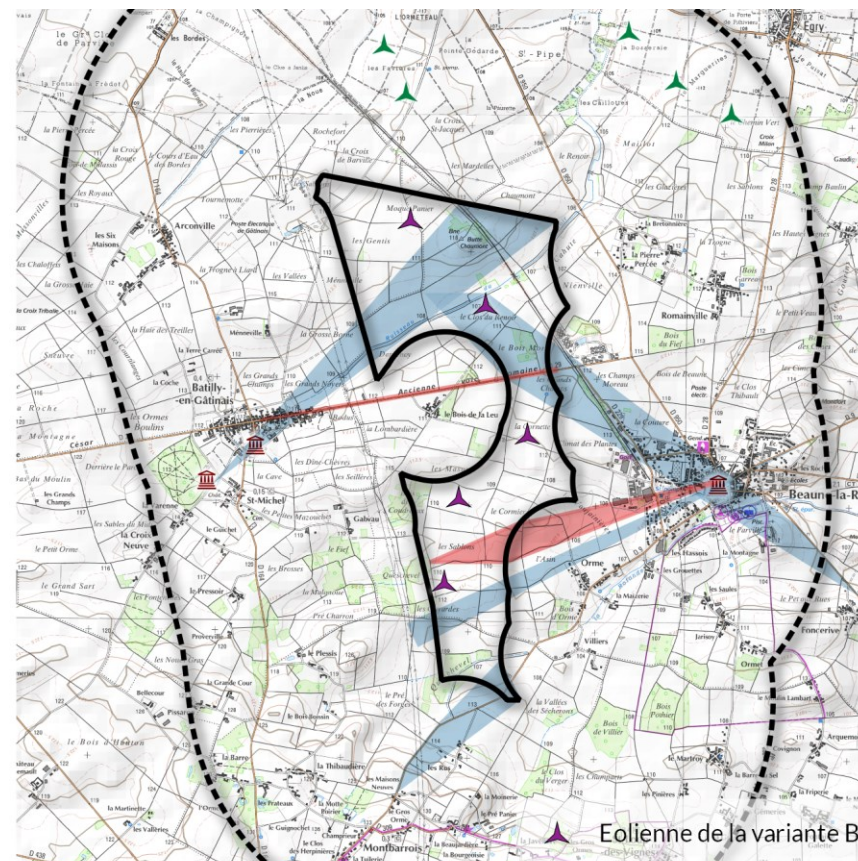
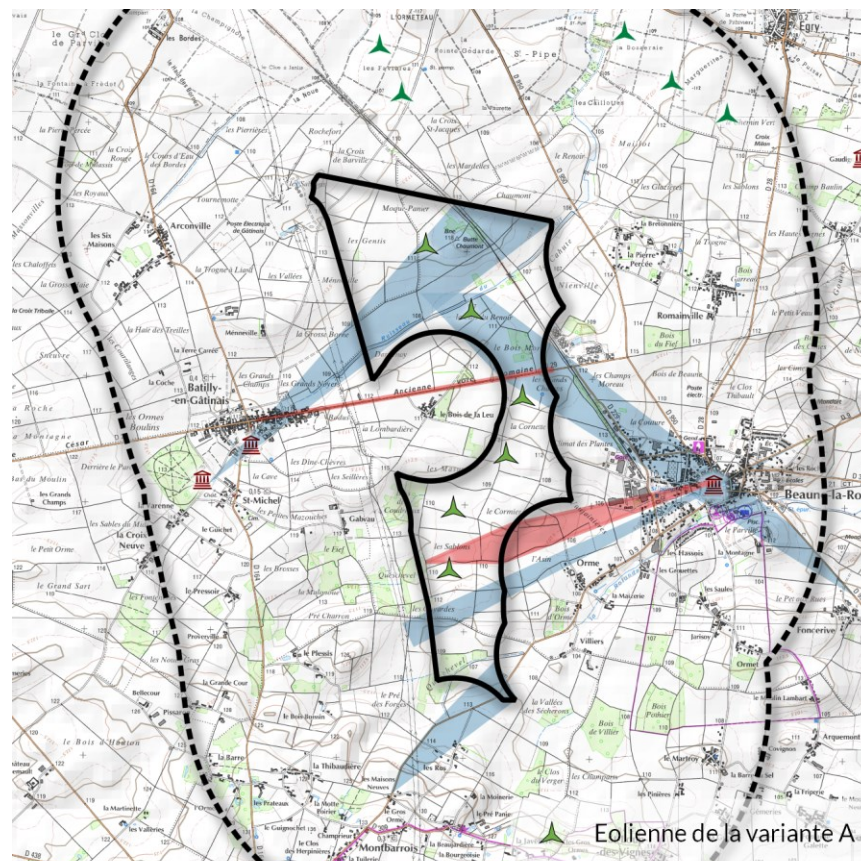
- Aucune variante ne présente d'éolienne située dans l'axe de la rue principale de Batilly-en-Gâtinais.
- La variante A se rapproche de l'axe de la rue de la mairie à Beaune-la-Rolande, les autres implantations étant bien écartées de cet axe.
- Les 2 variantes pourraient entrer en covisibilité avec l'église de Beaune-la-Rolande depuis la D950 mais pas depuis la D9 en entrée est du village.
- Aucune variante n'entre en covisibilité directe avec l'église depuis la sortie de Montbarrois.
- La variante B est localisée hors de l'axe de covisibilité directe avec l'église de Batilly-en-Gâtinais vue depuis le château de Saint-Michel, ce qui n'est pas le cas de la variante A.

À ce stade l'analyse, la variante A paraît la moins adaptée en termes de paysage et de patrimoine tandis que la **variante B semble avoir le moins d'impact**. Pour vérifier cette conclusion, 4 photomontages ont été analysés :

- Point de vue n°1 des variantes : l'entrée est de Beaune-la-Rolande sur la D9.
- Point de vue n°2 des variantes : la D950 au sud de Beaune-la-Rolande.
- Point de vue n°3 des variantes : l'entrée du château de Saint-Michel.
- Point de vue n°4 des variantes : l'autoroute A19.

Sensibilité paysagère	Localisation du point d'attention	Analyse cartographique	
		Variante A	Variante B
Lisibilité générale	/	Implantation en ligne courbe	Implantation en ligne courbe
Silhouette et église protégée de Beaune-la-Rolande	Entrée nord-est du village sur la D9	<i>Pas de covisibilité directe</i>	<i>Pas de covisibilité directe</i>
	Entrée sud du village sur la D950	Éolienne E2 proche de l'axe de covisibilité	Éolienne E2 proche de l'axe de covisibilité
	Sortie nord-est de Montbarrois sur la D9	<i>Pas de covisibilité directe</i>	<i>Pas de covisibilité directe</i>
Vue(s) cadrée(s) depuis le centre de Beaune-la-Rolande	Rue de la mairie	Éolienne proche de l'axe de la rue	Éolienne proche de l'axe de la rue
Silhouette de Batilly-en-Gâtinais	Vue depuis la route d'accès au château de Saint-Michel	Éolienne E2 en covisibilité directe avec l'église	Éolienne E2 en covisibilité directe avec l'église
Vue(s) cadrée(s) depuis le centre de Batilly-en-Gâtinais	Rue principale/ D29	<i>Pas d'éolienne dans l'axe de la rue</i>	<i>Pas d'éolienne dans l'axe de la rue</i>
Conclusion		Risque de covisibilité avec les églises de Beaune-la-R. et Batilly-en-G., vue possible depuis le centre de Beaune-la-R	Risque de covisibilité avec l'église de Beaune-la-Rolande

Figure 90 : Cohérence des variantes au regard des préconisations paysagères



ZIP
 Aire immédiate
 Vues cadrées de centre-bourg
 Silhouette de village

Sources : IGN Scan 25, IGN BDalt75

Carte 96 : Variantes d'implantation et préconisations paysagères pour Batilly-en-Gâtinais et Beaune-la-Rolande

PHOTOMONTAGE N°1 : SILHOUETTE DE BEAUNE-LA-ROLANDE VUE DEPUIS LA D950 EN ENTRÉE SUD DU VILLAGE

Depuis la D950 au sud de Beaune-la-Rolande, l'église est visible entre les pylônes de la ligne électrique. Elle émerge d'un alignement de peupleraie.

Variante A. L'implantation est moins lisible : la ligne des éoliennes 3 à 6 semblent faire une ligne faisant face à l'observateur tandis que les deux dernières apparaissent beaucoup plus petites. L'éolienne E2 tourne derrière l'église, entraînant un important effet de concurrence visuelle. L'impact est très fort.

Variante B. Pour la variante B, E3 et E2 sont plus éloignées de l'église. L'impact reste fort.

Depuis la D950 au sud de Beaune-la-Rolande, la variante A a le plus d'impact sur l'église protégée.

Variante A



Variante B

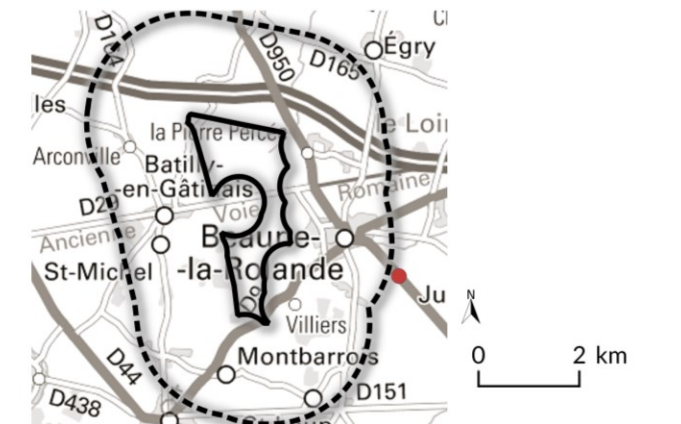
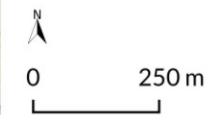


Aires d'étude

- ZIP
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Photomontage

- Localisation
- Orientation



Les panoramas présentés ont un angle de 120°.

PHOTOMONTAGE N°2 : EGLISE DE BEAUNE-LA-ROLANDE VUE DEPUIS LA D9 EN ENTRÉE EST DU VILLAGE

En entrée est de Beaune-la-Rolande, l'église apparaît dans l'axe de la D9, encadrée par la végétation, les réseaux aériens et les habitations.

Variante A. Les pales de l'éolienne E6 peuvent être visibles entre un arbre et une maison. Elle est bien distincte de l'église, la végétation séparant visuellement le monument et la variante. L'impact est très faible.

Variante B. La variante B est presque totalement masquée. L'éolienne E3 est visible au niveau d'un bâtiment de plus faible hauteur que le tissu urbain alentours. Elle est séparée de l'église par un large espace de respiration. L'impact est faible.

Depuis la D9 en entrée est, les variantes n'entraînent pas d'effet de concurrence visuelle.

Variante A



Variante B



Aires d'étude

- ZIP
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Photomontage

- Localisation
- Orientation



Les panoramas présentés ont un angle de 120°.

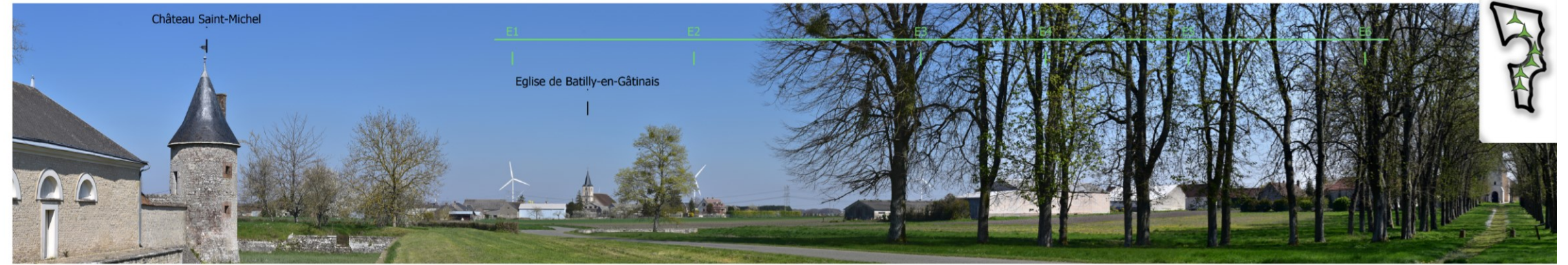
PHOTOMONTAGE N°3 : CHÂTEAU DE SAINT-MICHEL ET SILHOUETTE DE BATILLY-EN-GÂTINAIS

Depuis l'entrée du château de Saint-Michel, le paysage est marqué par la forme imposante du château, par la silhouette du village de Batilly-en-Gâtinais d'où émerge l'église protégée et par l'allée monumentale conduisant à l'église de Saint-Michel (non protégée).

Variante A. L'éolienne E1 entre en covisibilité indirecte avec l'église de Batilly-en-Gâtinais. Sa taille apparente est plus importante que celle du clocher : l'impact est **fort**.

Variante B. E1 est en grande partie visible tandis que E2 est presque totalement masquée par la végétation. Les autres éoliennes sont peu visibles. L'éolienne E1 est séparée visuellement de l'église par un espace de respiration important : l'impact est **modéré**.

Variante A



Variante B



La variante A entraîne un effet de concurrence visuelle avec l'église de Batilly-en-Gâtinais, la C est moins impactante.

Aires d'étude

- ZIP
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Photomontage

- Localisation
- Orientation



Les panoramas présentés ont un angle de 120°.

**PHOTOMONTAGE N°4 : AUTOROUTE A19
AU NORD-EST DE L'AIRE IMMÉDIATE**

Au nord de l'aire immédiate, le paysage est caractéristique de l'espace rural accueillant le projet avec une forte prégnance des infrastructures électriques et par l'horizon dégagé de ce paysage de grandes cultures.

Variante A. Les éoliennes forment une ligne courbe relativement régulière, avec une interdistance régulière entre E1, E2, E3 et E4, un léger espace de respiration entre E4 et E5 puis la reprise du rythme entre E5 et E6. Elles sont à l'échelle de ce paysage énergétique et de grande échelle. L'impact est faible.

Variante B. La Variante B présente l'implantation la plus régulière, E3 étant localisée au milieu de l'espacement entre E2 et E4. L'implantation est à l'échelle de ce paysage énergétique et de grande échelle. L'impact est faible.

Variante A



Variante B



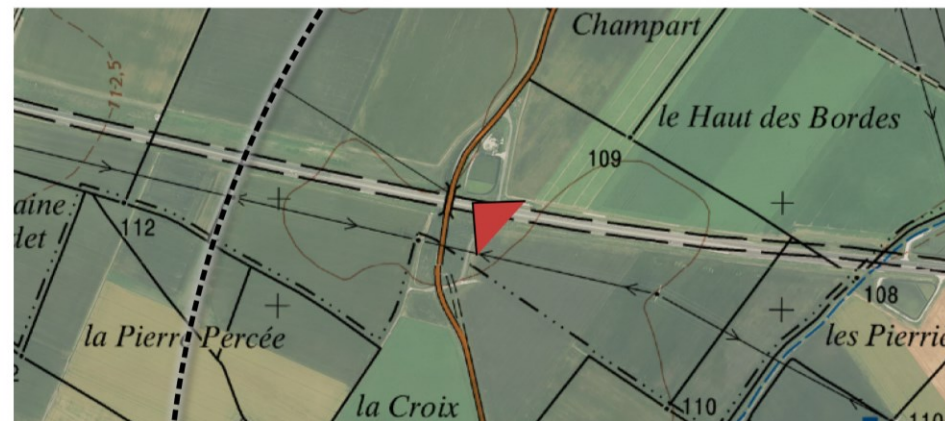
Depuis le nord, dans un contexte de paysage ouvert, les deux variantes présentent une bonne insertion paysagère.

Aires d'étude

- ZIP
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Photomontage

- Localisation
- Orientation



Les panoramas présentés ont un angle de 120°.

C-III. CONCLUSION DE L'ANALYSE DES VARIANTES ET RÉDUCTION DU GABARIT

L'analyse des variantes a montré que :

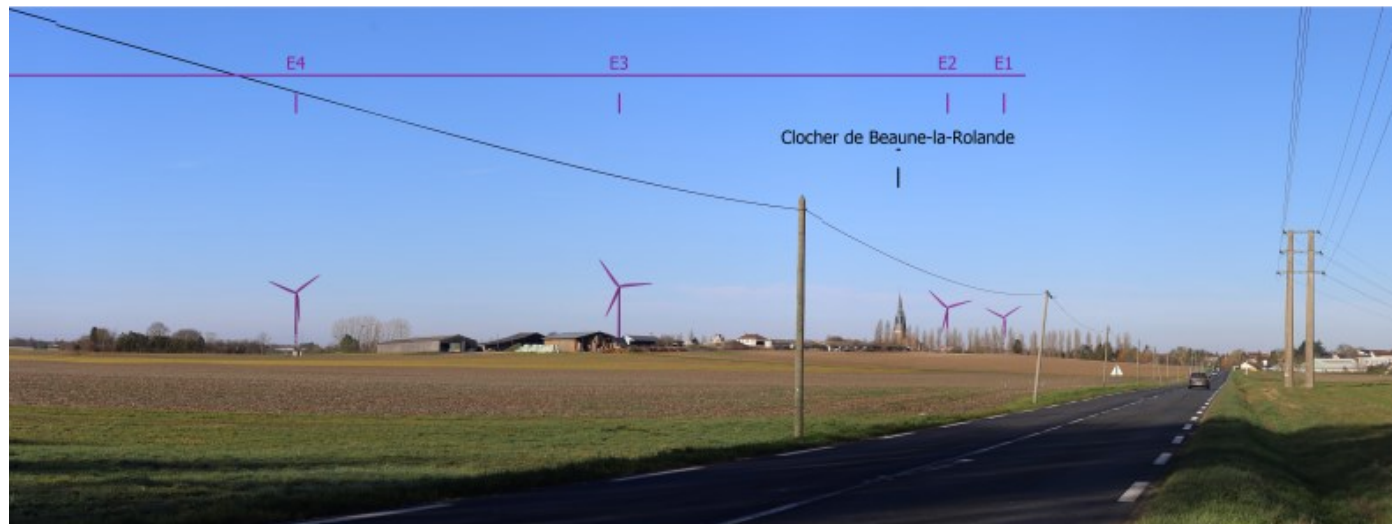
- La variante A est composée de 6 éoliennes de 190 m en bout de pale. Elle entre en concurrence visuelle avec l'église de Batilly-en-Gâtinais vue depuis le château de Saint-Michel et avec l'église de Beaune-la-Rolande vue depuis le sud. Elle présente une bonne visibilité dans les paysages du nord de l'aire immédiate.
- La variante B est composée de 5 éoliennes de 190 m en bout de pale. Elle entre en covisibilité indirecte avec l'église de Beaune-la-Rolande et celle de Batilly-en-Gâtinais. Elle s'insère de manière harmonieuse aux paysages du nord de l'aire immédiate.

La variante A présentant un impact rédhibitoire sur un ou plusieurs monuments protégés de l'aire immédiate. Dotée d'un nombre plus réduit d'éolienne et présentant moins d'impacts paysagers, la variante B est choisie pour le projet.

Afin de réduire l'impact sur l'église de Beaune-la-Rolande et sur la vue depuis le château de Saint-Michel, le porteur de projet a fait le choix de baisser la taille des éoliennes de 190 m en bout de pale à 150 m. Les éoliennes apparaissent alors de taille apparente inférieure aux deux clochers, avec E2 presque totalement masquée par la végétation pour la vue depuis la D950 au sud de Beaune-la-Rolande. L'impact brut évolue ainsi de fort à modéré sur le monument.

Le projet retenu respecte les préconisations émises suite à l'analyse de l'état initial (voir tableau ci-après).

Variante B – 190m en bout de pale



Variante B bis – 150m en bout de pale



Figure 91 : Évolution de la vue sur l'église de Beaune-la-Rolande suite à la diminution de la hauteur en bout de pale

Variante B – 190m en bout de pale



Variante B bis – 150m en bout de pale



Figure 92 : Évolution de la vue depuis le château de Saint-Michel suite à la diminution de la hauteur en bout de pale

Enjeux	Sensibilité au projet	Commentaire	Préconisations	Respect des préconisations par le projet retenu	
Cadre de vie	Forte localement modérée à faible	Aire immédiate. 5 villages, 17 hameaux (sur 25) et 4 habitations isolées (sur 16) ayant une sensibilité modérée à forte. Aire rapprochée. 7 villages sensibles sur 11 recensés Aire éloignée. 1 pôle urbain peu sensible.	Éviter les effets de surplomb sur l'église de Beaune la Rolande	Mesure pour réduire la covisibilité avec l'église de Beaune-la-Rolande (baisse de hauteur de 190 m à 150 m en bout de pale pour le projet retenu)	
			Éviter l'insertion d'éoliennes dans les rues principales de Beaune-la-Rolande et Batilly-en-Gâtinais.	Pas d'éolienne dans l'axe des rues principales de Beaune-la-Rolande et Batilly-en-Gâtinais	
			Vérifier la cohérence des vues depuis les autres lieux de vie sensibles		
Paysages reconnus	Modérée localement forte	Grands ensembles paysagers éloignés de la ZIP à l'exception de la butte témoin d'Auxy. Nombreux sites d'intérêt localisés en zone urbaine ou arborée : peu de sensibilités (église de Beaune-la-Rolande, Manoir de la Javelière, butte témoin d'Auxy, Yèvre-le-Châtel et sa forteresse, belvédère des Caillettes).	Éviter les effets de surplombs sur l'église de Beaune-la-Rolande	Bonne intégration paysagère du projet : voir carnet de photomontage et synthèse des impacts ci-après.	
			Éviter les effets de brouillage visuel depuis le Manoir de la Javelière		
			Vérifier la cohérence des vues depuis Yèvre-le-C. et ses alentours, autour d'Auxy et depuis les Caillettes		
Patrimoine	Faible localement modérée à forte	Sur 83 monuments historiques, 2 sites classés, 1 site inscrit et 6 sites patrimoniaux remarquables, 10 sont sensibles au projet dont 3 dans l'aire immédiate et 3 dans l'aire rapprochée.	Éviter les effets de surplombs sur l'église de Beaune-la-Rolande		
			Éviter les effets de surplombs sur l'église de Batilly-en-Gâtinais		
			Éviter les effets de brouillage visuel depuis le château de Saint-Michel		
Contexte éolien	Faible localement modérée à forte	6 parcs éoliens autorisés ou construits sur dans l'aire éloignée et 1 parc autorisé dans l'aire immédiate. Sensibilité ponctuelle pour le parc des Terres Chaudes à l'est (AER) et le parc de Barville-Egry au nord (AEI).	Vérifier la cohérence des implantations entre le projet et le contexte éolien		
Vues dynamiques	Faible localement forte	Grands itinéraires de promenades localisés dans l'aire éloignée, peu ou pas sensibles au projet. A19 encadrée de merlons sur une grande part de son tracé : sensibilités très ponctuelles dans l'aire immédiate. Sensibilité de la D29, de la D950 et des deux boucles locales de promenade.	Vérifier l'intégration paysagère du projet depuis les axes de déplacement et de randonnée, notamment dans l'aire immédiate.	Bonne lisibilité du projet dans l'aire immédiate	

Figure 93 : Prise en compte des principales sensibilités paysagères à prendre en compte pour l'élaboration du projet

D) IMPACTS DU PROJET

Rappel méthodologique

La méthode de la partie « impacts visuels » est explicitée A-II.5. Les outils utilisés sont décrits A-III.

Un impact visuel correspond à l'effet projeté du projet sur le paysage tandis qu'un impact cumulé correspond à une situation où l'implantation de plusieurs éléments, de natures généralement similaires, tend à renforcer leurs effets sur l'environnement. L'analyse des impacts visuels du projet et de ceux cumulés avec les parcs éoliens connus prend comme point de départ les sensibilités identifiées dans l'état initial sur l'ensemble du territoire d'étude. Elle s'attache à identifier les visibilités et covisibilités générées par le projet afin d'évaluer l'intégration paysagère des éoliennes. Elle étudie pour cela la lisibilité de l'implantation, les rapports d'échelle et les éventuels effets de concurrence visuelle ou d'écrasement, l'homogénéité du contexte éolien ou les éventuels effets de brouillage et de saturation, etc.

La perception qu'un observateur aura d'un parc éolien dépend de multiples critères. Sa sensibilité à l'éolien, sa position par rapport au projet (en hauteur, en contrebas, à la même hauteur), sa localisation (proche ou éloignée) et sa dynamique (statique, à pied, en voiture...). La météo, l'heure de la journée influenceront également les vues sur le projet. Enfin, un observateur de passage ne « verra » pas la même chose qu'un habitant du territoire.

Hiérarchisation des impacts



Réalisation : Enviroscop, 2020

Figure 94 : Vestas V117 du parc éolien des Buissons dans l'Aisne

D-I. PRÉSENTATION DU PROJET RETENU

Le projet retenu est composé de 5 éoliennes formant une ligne courbe orientée globalement nord/sud. Le gabarit choisi est la Vestas V117-3,6 MW avec un mât de 91,5 m pour une hauteur en bout de pale de 150 m.

Élément	X	Y	Hauteur du mât	Diamètre du rotor	Hauteur totale
Éolienne E1	1 655 097 m	7 210 019 m	91,5 m	117 m	150 m
Éolienne E2	1 655 691 m	7 209 344 m			
Éolienne E3	1 656 021 m	7 208 317 m			
Éolienne E4	1 655 478 m	7 207 820 m			
Éolienne E5	1 655 364 m	7 207 155 m			
Poste de livraison PDL1	1 656 197 m	7 208 785 m			2,75 m
Poste de livraison PDL2	1 656 195 m	7 208 776 m			

Les coordonnées sont exprimées dans le système de projection Lambert CC48 (zone 7)

Figure 95 : Caractéristiques du projet retenu

Les éoliennes sont accompagnées par un ensemble d'aménagements connexes présentés sur la carte en page suivante :

- deux postes de livraison situés près de la D29 à l'est de Batilly-en-Gâtinais et d'un poste électrique existant ;
- une aire de levage en stabilisé au pied de chaque éolienne ;
- des pistes d'accès et des pans coupés permettant le passage des convois exceptionnels acheminant le matériel lors de la phase travaux.

Les pistes d'accès sont réalisées en graves compactées de couleur clair, en cohérence avec l'existant.

Le maître d'ouvrage a veillé à réduire l'emprise du parc éolien au strict nécessaire afin de limiter les impacts sur l'espace rural :

- Ainsi les chemins existants ont été réutilisés autant que faire se peut afin de réduire le nombre de nouvelles pistes d'accès. Ainsi seul le chemin menant à E5 et les plates-formes des éoliennes sont créés.
- Le maître d'ouvrage s'engage à enterrer les câbles du raccordement interne afin de ne pas engendrer d'impact visuel supplémentaire ou sur l'activité agricole.

Les postes de livraison s'installent à proximité d'un poste électrique existant vert olive. Dans un souci de cohérence visuelle avec celui-ci, la même gamme de couleur sera donc utilisée. Les caractéristiques des postes de livraison sont donc les suivantes :

- longueur de 9 m, largeur de 3 m et hauteur de 2,75 m avec le toit,
- mur en crépis vert olive (RAL 6003) ;
- portes en acier galvanisé gris quartz (RAL 7039) ou gris souris (RAL 7005).

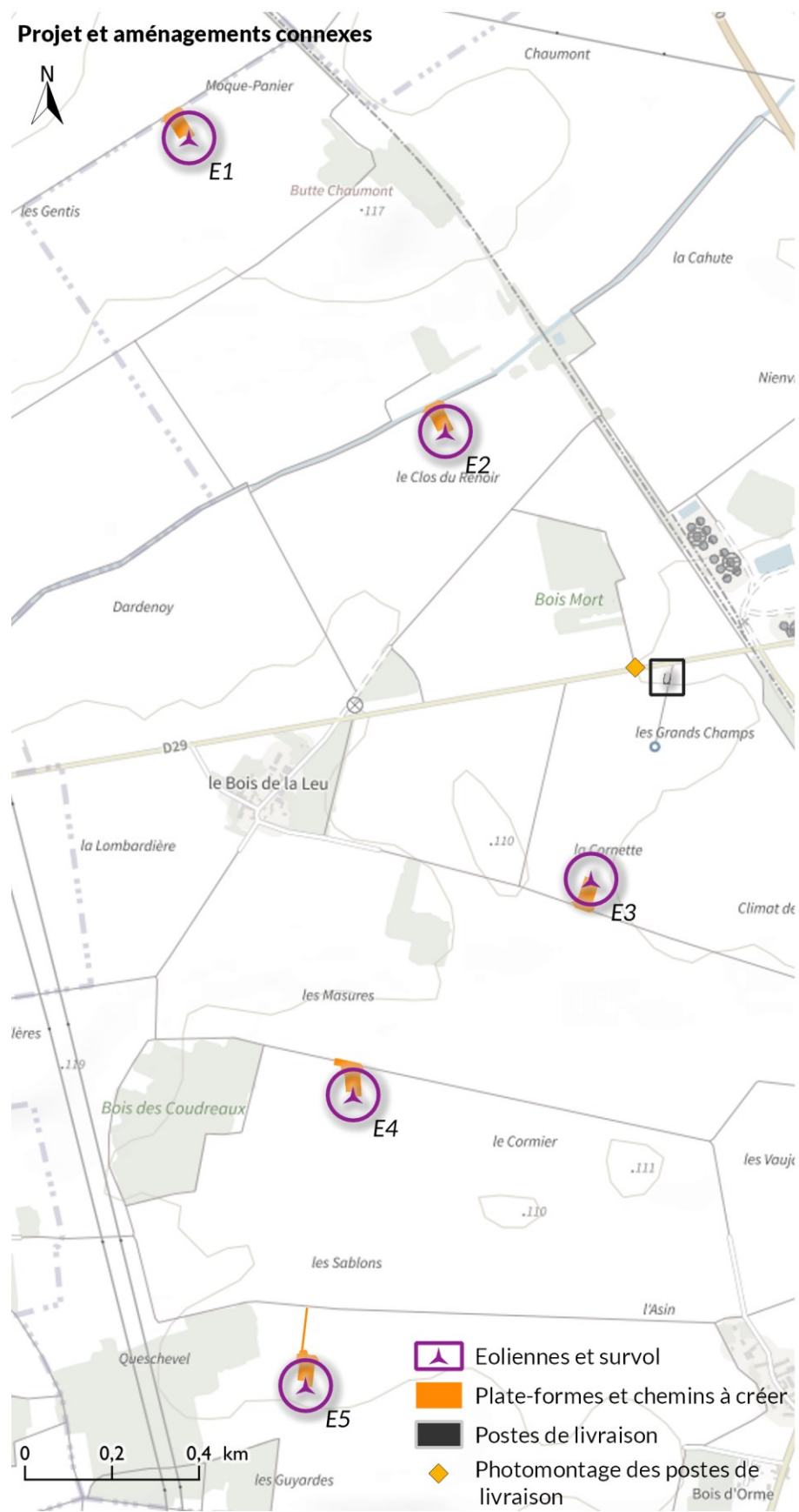
Les abords des postes de livraison ne seront pas végétalisés du fait du paysage industrialisé dans lequel ils s'insèrent.

Les réseaux électriques internes étant enterrés, ils n'auront pas d'impact sur le paysage.

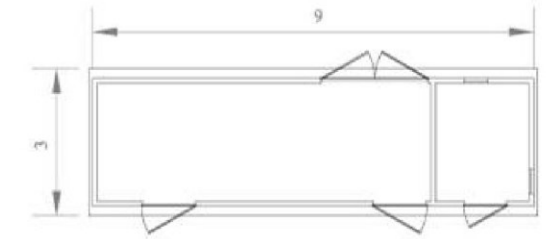
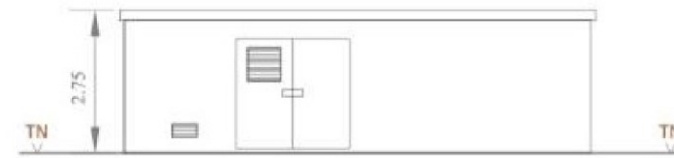
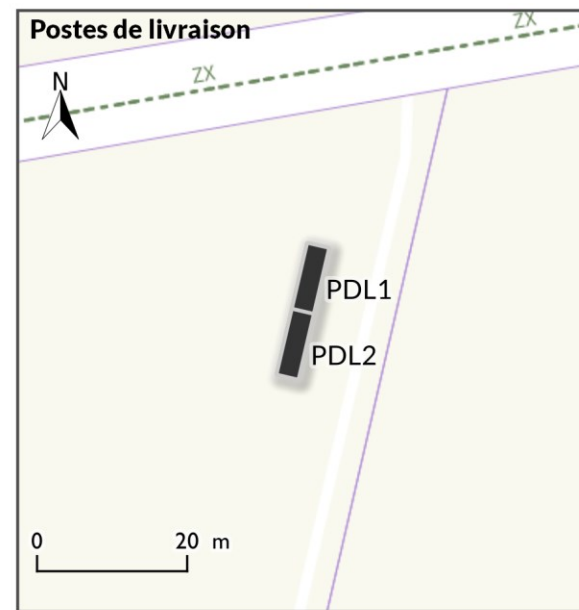
Les pistes d'accès ne seront visibles que depuis leurs abords immédiats. Construites en graves compactées, elles reprennent la palette de couleur des chemins existants. De plus, leur étendue est limitée au maximum afin de privilégier l'utilisation des voies existantes. Ainsi, leur impact sur le paysage est faible à nul en fonction de la distance d'observation.

Les postes de livraison s'installent en continuité d'un poste électrique existant. De ce fait, ils reprennent les textures et la gamme de couleur de celui-ci. Ce choix est cohérent avec le paysage structuré par une route, des silos et des grandes cultures dans lequel ils s'insèrent. De faibles dimensions, ces éléments techniques ne sont visibles qu'en vue très proche. Ainsi, leur impact sur le paysage est **faible à nul**.

Le projet retenu est composé de 5 éoliennes disposées en ligne courbe avec une hauteur de 150 m en bout de pale ainsi que d'aménagements connexes (postes de livraison, pistes d'accès...) présentant un faible impact sur le paysage.



Sources : Total Quadran, Géoportail
Carte 97 : Projet éolien et aménagements connexes



Source : Total Quadran, 2020. Réalisation : Enviroscop
Figure 96 : Photomontage du poste de livraison

D-II. VISIBILITÉS ATTENDUES

D-II.1) Prégnance visuelle attendue

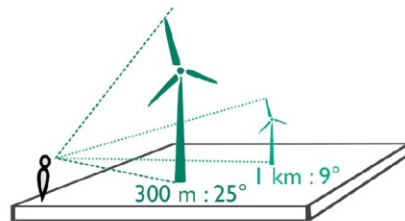
Sources : IGN BDAI 75/Scan25, Atlas des patrimoines, Géocentre, atlas des paysages, offices du tourisme, CD45, GR-Info, ZIV d'après Windpro 3.4 (voir ci-dessous).

Carte 98 : Zone d'Influence Visuelle du projet sur l'aire immédiate

La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude. Elle est réalisée via le logiciel spécialisé **Windpro 3.4** au pas de 25m avec les données suivantes :

Élément	Donnée d'entrée	Caractéristique
Projet	Total Quadran	Hauteur de 150m
MNT	IGN BD ALTI 25	Pas de 25m
Bois	OScom 45; MOS IdF	Hauteur de 10m
Bâti	PCI vecteur	Hauteur de 5m

L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète la **prégnance maximale attendue du projet** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.



Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical

0° 0.5° 1° 2° 5° 10° 30°

Projet

▲ Eolienne du projet

Aires d'étude

▭ Aire immédiate

▭ Aire rapprochée

▭ Aire éloignée

Parcs éoliens

▲ Eolienne autorisée

Patrimoines protégés

🏛 Monument historique

Paysages

▭ Limite d'unité paysagère

▭ Ensemble remarquable

🌸 Site singulier

🌿 Jardin remarquable

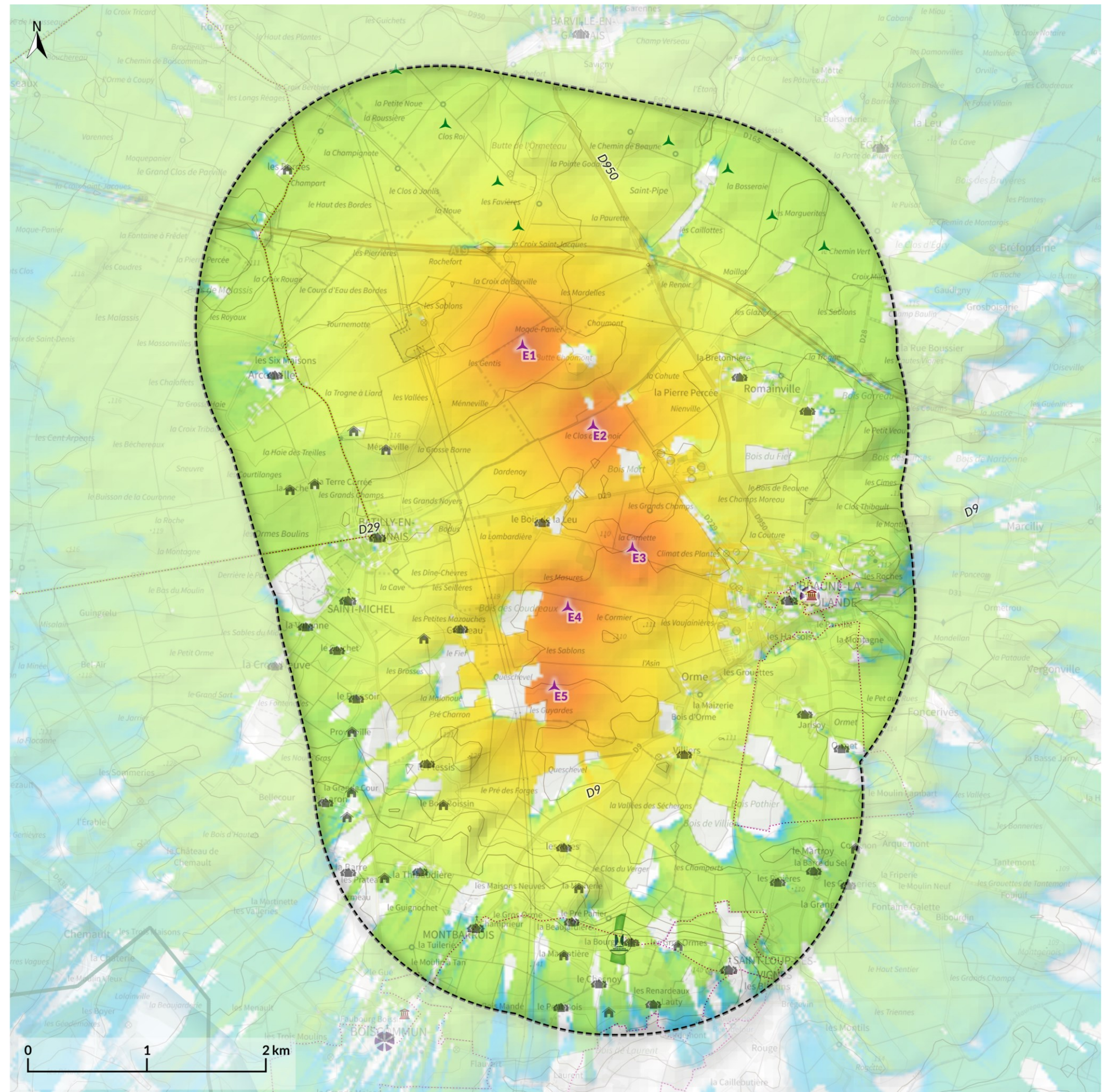
🏠 Habitation isolée

🏡 Hameau

🏘 Village ou bourg

🚲 Boucle locale vélo

📍 Boucle locale



Rappel méthodologique

La Zone d'Influence Visuelle (ZIV) est une modélisation informatique. Elle reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude (voir caractéristiques du calcul sur la carte ci-avant). Les cartes de ZIV montrent différents indicateurs. La ZIV par angle vertical maximal reflète la prégnance maximale attendue des éoliennes en bout de pale en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte. La ZIV par angle horizontal maximal traduit l'emprise du projet sur l'horizon compte tenu de la distance et des masques visuels. La méthode de réalisation des ZIV est décrite plus précisément au chapitre A-III.2.

Remarque : les impacts cumulés attendus sont traités au paragraphe suivant.

AIRE IMMÉDIATE

Lieux de vie. Dans l'aire immédiate, il est attendu que le projet sera fortement prégnant dans un rayon de 1 km autour des éoliennes (angle vertical de visibilité supérieur à 5°). Ce secteur comprend plusieurs lieux de vie définis comme sensibles au stade de l'état initial :

- l'est de Batilly-en-Gâtinais ;
- le nord-ouest de Beaune-la-Rolande ;
- la limite ouest du hameau de la Pierre Percée ;
- la maison isolée de Mennerville ;
- la limite sud-est du hameau d'Arconville ;
- le hameau du Bois de la Leu ;
- le hameau de Gabvau ;
- le hameau du Plessis ;
- le hameau de Villiers.

Axes de déplacement. Le projet devrait être un élément structurant du paysage depuis la D950 entre l'autoroute et Beaune-la-Rolande, de même que depuis la D29 (entre Batilly-en-Gâtinais et la D950) et depuis la D9 (entre Montbarrois et Beaune-la-Rolande).

Patrimoine protégé. Les églises de centre-bourg (à Batilly-en-Gâtinais, à Beaune-la-Rolande et à Saint-Loup-des-Vignes) sont localisées hors de la ZIV du projet tandis que :

- La ZIV indique des visibilitées depuis l'entrée du château de Saint-Michel. Si le projet devrait être bien visible depuis ce lieu, la prégnance attendue des éoliennes reste limitée (valeur de 3,4°).
- La ZIV indique une faible prégnance (1,5°) pour la chapelle du cimetière de Boiscommun. Cependant le mur du cimetière n'a pas été pris en compte dans le calcul des visibilitées. L'impact du projet est donc nul, les vues étant masquées (voir état initial).

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
P01	Église de Batilly-en-Gâtinais	MH.I	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	1,6 km	0,0°
P02	Église et crypte	MH.C	Immédiate	Beaune-la-Rolande	1,5 km	0,0°
P03	Ancien cimetière : porte	MH.C	Immédiate	Beaune-la-Rolande	1,6 km	0,0°
P04	Château	MH.PI	Immédiate	Saint-Michel	1,9 km	3,4°
P05	Église de Saint-Loup-des-Vignes	MH.I	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,8 km	0,0°
P06	Chapelle du cimetière	MH.I	Immédiate	Boiscommun	2,7 km	1,5°

Figure 97 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour le patrimoine protégé de l'aire immédiate

Paysages reconnus. L'église de Beaune-la-Rolande est localisée hors de la ZIV : les impacts de visibilité sont nuls comme attendu pour cet édifice de centre-bourg. Depuis les alentours, le projet sera visible depuis certains tronçons de la D950 en entrée sud et la D9 à l'est mais aussi depuis la sortie nord de Montbarrois : des photomontages viendront analyser les éventuelles covisibilitées. Le jardin du manoir de la Javelière se localise dans la ZIV. La prégnance du projet devrait cependant être réduite car l'angle vertical est faible (2,8°).

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
R01	Flèche de l'église de Beaune-la-Rolande	Ponctuel	Immédiate	Beaune-la-Rolande	1,5 km	0°
R02	Jardin du manoir de la Javelière	Jardin	Immédiate	Montbarrois	2,3 km	2,8°

Figure 98 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour les paysages reconnus de l'aire immédiate

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
Q01	Beaune-la-Rolande	Village	Immédiate	Beaune-la-Rolande	0,6 km	3,9°
Q02	Bois de la Leu	Hameau	Immédiate	Beaune-la-Rolande	0,6 km	8,4°
Q03	La Pierre Percée	Hameau	Immédiate	Beaune-la-Rolande	1,1 km	4,2°
Q04	les Rus	Hameau	Immédiate	Montbarrois	1,3 km	4,3°
Q05	Villiers	Hameau	Immédiate	Montbarrois	1,1 km	4,7°
Q06	Batilly-en-Gâtinais	Village	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	1,3 km	3,4°
Q07	Gabvau	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	0,8 km	4,9°
Q08	Mennerville	Isolé	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	1,4 km	2,0°
Q09	La Moinerie	Isolé	Immédiate	Montbarrois	1,7 km	3,2°
Q10	Petits Mazouches	Isolé	Immédiate	Saint-Michel	1,1 km	4,9°
Q11	Le Bois Boissin	Isolé	Immédiate	Montbarrois	1,3 km	5,8°
Q12	Le Plessis	Hameau	Immédiate	Montbarrois	1,2 km	5,3°
Q13	Montbarrois	Village	Immédiate	Montbarrois	1,7 km	2,2°
Q14	Romainville	Hameau	Immédiate	Beaune-la-Rolande	1,6 km	2,7°
Q15	La Beaujardièrre	Hameau	Immédiate	Montbarrois	1,9 km	2,7°
Q16	Les Saules et Jarisoy	Hameau	Immédiate	Beaune-la-Rolande	1,8 km	2,9°
Q17	Arconville	Hameau	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	1,8 km	2,6°
Q18	La Thibaudièrre et la Motte Poirier	Hameau	Immédiate	Montbarrois	1,7 km	3,1°
Q19	La Javelière	Hameau	Immédiate	Montbarrois	2,2 km	3,1°
Q20	Saint-Michel	Village	Immédiate	Saint-Michel	1,6 km	3,3°
Q21	Les Gros Ormes	Isolé	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,4 km	0,0°
Q22	La Terre Carrée	Isolé	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	2,1 km	3,9°
Q23	La Margotière	Isolé	Immédiate	Montbarrois	2,2 km	2,2°
Q24	Le Pressoir	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	1,6 km	3,6°
Q25	Les Pinières	Hameau	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,5 km	2,4°
Q26	Saint-Loup-des-Vignes	Village	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,6 km	1,3°
Q27	Le Guichet	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	1,8 km	2,9°
Q28	Le Chesnoy	Hameau	Immédiate	Montbarrois	2,5 km	1,0°
Q29	Le Martroy et la Grange	Hameau	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,4 km	1,8°
Q30	Proverville	Isolé	Immédiate	Saint-Michel	1,7 km	1,6°
Q31	Les Prateaux	Isolé	Immédiate	Montbarrois	2,1 km	2,8°
Q32	La Coche	Isolé	Immédiate	Batilly-en-Gâtinais	2,3 km	3,6°
Q33	Les Bordes	Isolé	Immédiate	Boynes	2,4 km	1,5°
Q34	Les Renardeaux et Lauty	Hameau	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,7 km	1,8°
Q35	La Varenne	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	2,0 km	2,7°
Q36	La Barre et l'Ormeau	Hameau	Immédiate	Montbarrois	2,1 km	0,6°
Q37	La Grande Cour	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	1,9 km	1,8°
Q38	Ormet	Hameau	Immédiate	Beaune-la-Rolande	2,3 km	1,1°
Q39	Le Petit Bois	Hameau	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,6 km	1,9°
Q40	Pissaron	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	2,0 km	1,8°
Q41	La Croix Neuve	Hameau	Immédiate	Saint-Michel	2,2 km	2,0°
Q42	Covignon	Isolé	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,8 km	1,0°
Q43	Les Gémeries	Hameau	Immédiate	Saint-Loup-des-Vignes	2,9 km	1,8°

Figure 99 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour les lieux de vie de l'aire immédiate

Itinéraires touristiques. Les vues sur le projet seront régulières depuis les tronçons ruraux des boucles locales de promenade, notamment depuis « le sud de Beaune-la-Rolande » au sud-est et depuis « le bourg de Beaune-la-Rolande » au nord-ouest. Les vues seront plus limitées depuis « le tour de Saint-Loup-des-Vignes » du fait du relief plus prononcé et de la végétation plus abondante ainsi que depuis le Caillettes principalement situé en zone urbaine.

Dans un secteur de 1 km environ autour des éoliennes, une analyse fine de l'insertion des éoliennes dans le paysage sera réalisée par l'étude de photomontage au vu de la prégnance attendue du projet. Si les éoliennes sont susceptibles d'être prégnantes depuis la frange bâtie de plusieurs lieux de vie, leur visibilité sera plus limitée pour les monuments historiques et les paysages reconnus de l'aire immédiate. L'impact sur les édifices de centre-bourg est nul puisqu'ils sont situés hors de la ZIV.

AIRE RAPPROCHÉE

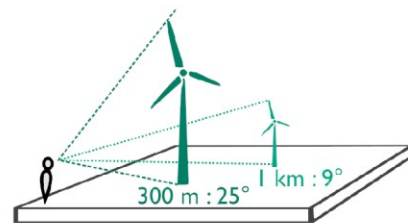
Sources : IGN BDAIti 75 & Scan25, Atlas des patrimoines, Géocentre, atlas des paysages, offices du tourisme, CD45, GR-Info, ZIV d'après Windpro 3.4 (voir paramètres ci-dessous).

Carte 99 : Zone d'Influence Visuelle du projet dans les aires immédiate et rapprochée

La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilités potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude. Elle est réalisée via le logiciel spécialisé **Windpro 3.4** au pas de 25m avec les données suivantes :

Élément	Donnée d'entrée	Caractéristique
Projet	Total Quadran	Hauteur de 150m
MNT	IGN BD ALTI 25	Pas de 25m
Bois	OScom 45; MOS IdF	Hauteur de 10m
Bâti	PCI vecteur	Hauteur de 5m

L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète la **prégnance maximale attendue du projet** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.



Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical

0° 0,5° 1° 2° 5° 10° 30°

Projet

- ▲ Eolienne du projet

Aires d'étude

- ▭ Aire immédiate
- ▭ Aire rapprochée
- ▭ Aire éloignée

Parcs éoliens

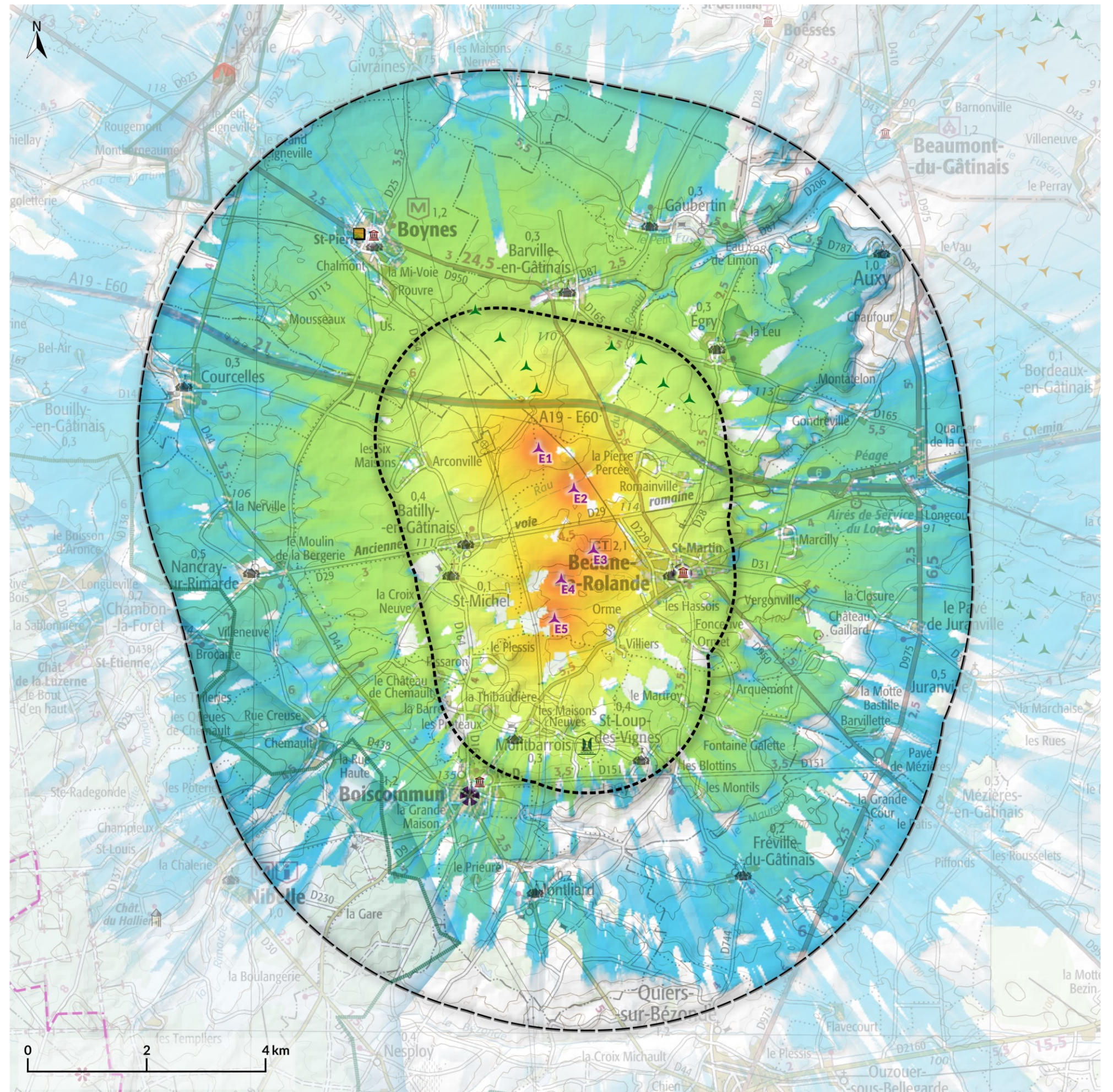
- ▲ Eolienne autorisée
- ▲ Eolienne en instruction

Patrimoines protégés

- 🏛 Monument historique

Paysages

- ▭ Limite d'unité paysagère
- ▭ Ensemble remarquable
- ✳ Site singulier
- ✳ Panorama
- 🏡 Jardin remarquable
- 🏡 Plus Beau Village de France
- 🏰 Château ou forteresse
- 🏡 Autre site touristique
- 🏡 Village ou bourg
- GR



Lieux de vie. Dans l'aire rapprochée, la ZIV indique des valeurs faibles à très faibles pour les lieux de vie. Ainsi seuls Barville-en-Gâtinais, Egry et Boynes présentent des valeurs supérieures à 2° d'angle vertical. Depuis ces lieux de vie, les éoliennes devraient être bien visibles en arrière-plan. Ailleurs, elles devraient commencer à se fondre dans le paysage.

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
Q44	Boiscommun	Village	Rapprochée	Boiscommun	2,7 km	1,9°
Q45	Barville-en-Gâtinais	Village	Rapprochée	Barville-en-Gâtinais	2,3 km	3,7°
Q46	Egry	Village	Rapprochée	Égry	3,0 km	2,4°
Q47	Boynes	Village	Rapprochée	Boynes	3,5 km	2,5°
Q48	Montliard	Village	Rapprochée	Montliard	4,1 km	1,2°
Q49	Gaubertin	Village	Rapprochée	Gaubertin	3,9 km	1,6°
Q50	Nancy-sur-Rimarde	Village	Rapprochée	Nancray-sur-Rimarde	4,5 km	1,5°
Q51	Fréville-du-Gâtinais	Village	Rapprochée	Fréville-du-Gâtinais	5,2 km	1,1°
Q52	Courcelles	Village	Rapprochée	Courcelles	5,7 km	1,3°
Q53	Auxy	Village	Rapprochée	Auxy	6,2 km	1,2°
Q54	Nibelle	Village	Rapprochée	Nibelle	6,0 km	0,8°

Figure 100 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour les lieux de vie de l'aire rapprochée

Axes de déplacement. Les vues devraient être régulières depuis la D950, notamment entre Boynes, Barville-en-Gâtinais et l'A19. La prégnance du projet diminue rapidement au nord-ouest de l'aire rapprochée, après Boynes. La ZIV indique également une faible prégnance pour les vues depuis la D975 en limite ouest de l'aire rapprochée.

- L'A19 étant encastrée entre des merlons non pris en compte par le calcul de la ZIV, les conclusions pouvant être tirée de l'analyse de celle-ci sont maximisées par rapport aux visibilitées réelles du projet.

Patrimoine protégé. Dans l'aire rapprochée, la plupart des monuments historiques sont localisés en centre-bourg. Ainsi, les vues sont fermées en direction du projet, ce que confirme la ZIV du projet. Seul le château de Montliard présente une valeur de ZIV non nulle. Avec 1,1° d'angle vertical, les éventuels impacts visuels seront très faibles.

L'état initial a défini que seuls les monuments suivants sont sensibles aux covisibilités : églises d'Auxy, de Boynes, de Courcelles, Fréville-en-Gâtinais et de Juranville ainsi que château de Courcelles. Aux alentours de ces monuments et à l'opposé du projet, la ZIV indique une faible prégnance attendue des éoliennes du projet (entre 1 et 2° d'angle vertical) : sauf très ponctuellement pour le sud-est de Fréville-en-Gâtinais et pour Boynes. Les valeurs restent inférieures à 5° : les impacts devraient donc être faibles voire ponctuellement modérés.

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
P07	Eglise de Boiscommun	MH.C	Rapprochée	Boiscommun	3,0 km	0,0°
P08	Maison forte de Gaudigny	MH.PI	Rapprochée	Egry	3,2 km	0,0°
P09	Maison forte de Gaudigny	MH.PI	Rapprochée	Egry	3,2 km	0,0°
P10	Eglise Saint Pierre	MH.C	Rapprochée	Boynes	4,5 km	0,0°
P11	Eglise de Montliard	MH.I	Rapprochée	Montliard	4,9 km	0,0°
P12	Eglise de Gaubertin	MH.I	Rapprochée	Gaubertin	4,6 km	0,0°
P13	Château	MH.PI	Rapprochée	Montliard	4,9 km	1,1°
P14	Eglise de Fréville-en-Gâtinais	MH.I	Rapprochée	Fréville-en-Gâtinais	5,3 km	0,0°
P15	Eglise St Jacques-choeur-chap. St Hubert	MH.I	Rapprochée	Coucelles	6,1 km	0,0°
P16	Château de Courcelles-le-Roi	MH.I	Rapprochée	Coucelles	6,3 km	0,0°
P17	Eglise d'Auxy	MH.I	Rapprochée	Auxy	6,5 km	0,0°

Figure 101 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour le patrimoine protégé de l'aire rapprochée

Paysages reconnus. Les vues sont très limitées depuis les paysages reconnus de l'aire rapprochée. Ainsi l'impact sera très faible à nul pour Boiscommun et nul pour le musée du Safran à Boynes. Des vues sont possibles depuis la butte d'Auxy, avec une faible prégnance visuelle. Il en va de même en lisière du massif forestier d'Orléans.

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
R03	Église et fortifications de Boiscommun	Ponctuel	Rapprochée	Boiscommun	2,9 km	0,9°
R04	Butte témoin d'Auxy	Reco	Rapprochée	-	3,3 km	1,3°
R05	Orléanais forestier	Reco	Rapprochée	-	4,0 km	1,5°
R06	Musée du Safran	Ponctuel	Rapprochée	Boynes	4,7 km	0,0°

Figure 102 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour les paysages reconnus de l'aire rapprochée

Itinéraires touristiques. Aucun grand itinéraire touristique n'est localisé dans cette aire d'étude.

Dans l'aire rapprochée, bien que le projet devrait être visible en de nombreux points, sa prégnance diminue rapidement, avec des impacts de visibilité faibles à nuls attendus pour les monuments historiques et la plupart des lieux de vie.

AIRE ÉLOIGNÉE

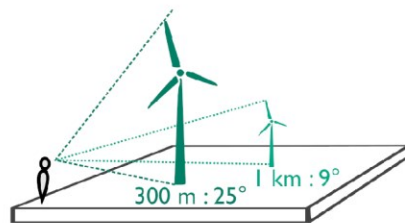
Sources : IGN BDAIti 75 & Scan25, Atlas des patrimoines, Géocentre, atlas des paysages, offices du tourisme, CD45, GR-Info, ZIV d'après Windpro 3.4 (voir paramètres ci-dessous).

Carte 100 : Zone d'Influence Visuelle du projet sur l'ensemble du territoire d'étude

La Zone d'Influence Visuelle (ZIV) est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude. Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :

Élément	Donnée d'entrée	Caractéristique
Projet	Total Quadran	Hauteur de 150m
MNT	IGN BD ALTI 25	Pas de 25m
Bois	OScom 45; MOS IdF	Hauteur de 10m
Bâti	PCI vecteur	Hauteur de 5m

L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète la prégnance maximale attendue du projet en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.



Zone d'influence visuelle du projet en angle vertical

0° 0.5° 1° 2° 5° 10° 30°

Projet

▲ Eolienne du projet

Aires d'étude

□ Aire immédiate

□ Aire rapprochée

□ Aire éloignée

Parcs éoliens

▲ Eolienne construite

▲ Eolienne autorisée

▲ Eolienne en instruction

Patrimoines protégés

■ Site inscrit

■ Site classé

■ Monument historique

■ SPR

■ Site UNESCO

Paysages

■ Limite d'unité paysagère

■ Ensemble remarquable

■ Site singulier

■ Panorama

■ Jardin remarquable

■ Plus Beau Village de France

■ Château ou forteresse

■ Eglise ou abbaye

■ Moulin

■ Site naturel

■ Cité historique

■ Autre site touristique

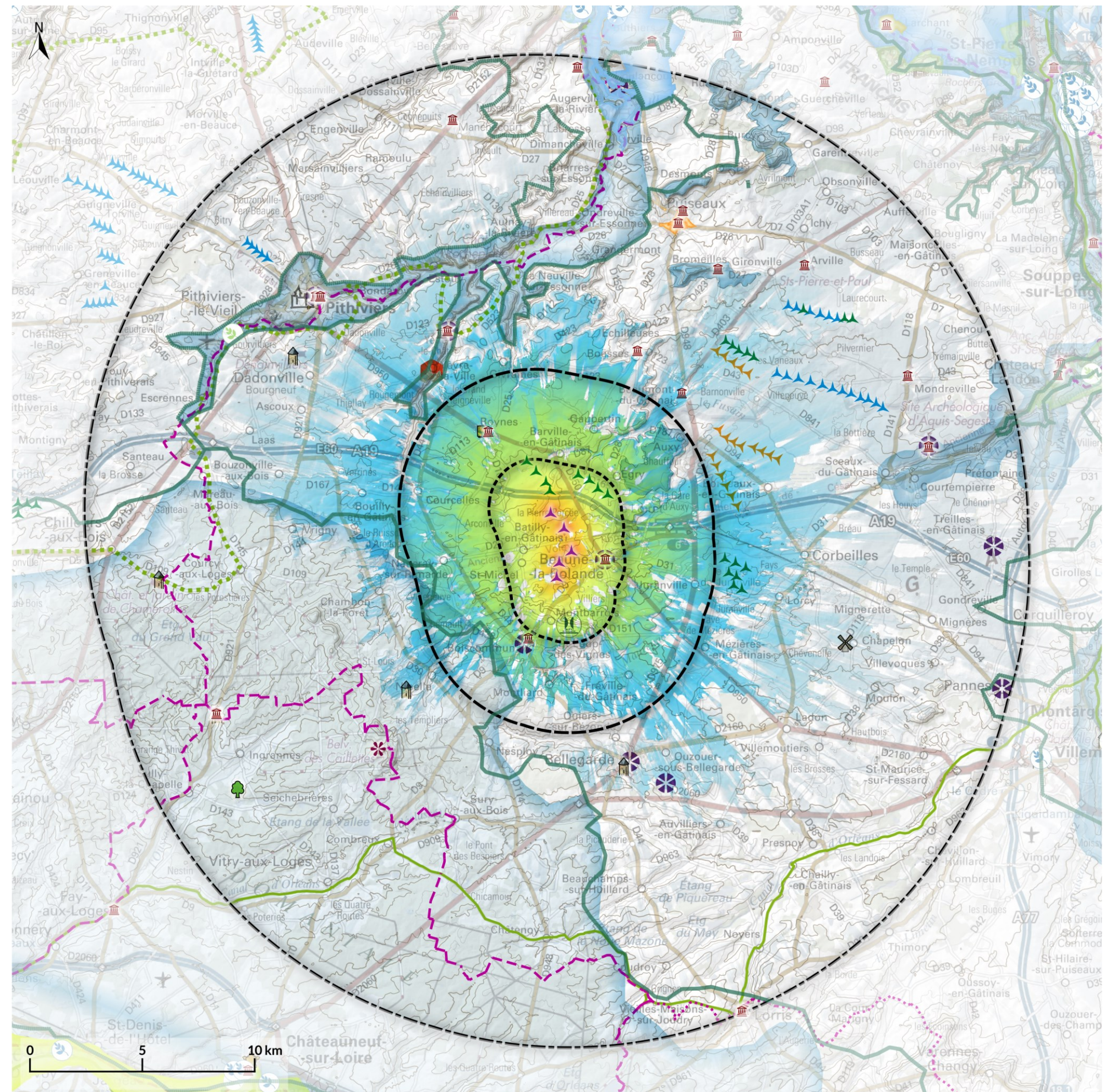
■ Pôle urbain

■ Véloroute

■ Route touristique

■ GRP

■ GR



Dans l'aire éloignée, une grande partie sud et ouest n'est pas concernée par des vues sur le projet grâce à la présence de la forêt d'Orléans et de la trame arborée de plus en plus fournie du Gâtinais. Si les visibilitées sont plus étendues dans un tiers nord-ouest/est du territoire d'étude, la prégnance du projet devrait être réduite puisque la ZIV indique presque partout inférieure à 1° d'angle vertical.

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
P18	Eglise de Juranville	MH.I	Éloignée	Juranville	6,7 km	0,0°
P19	Château (ancien)	MH.I	Éloignée	Beaumont-en-Gâtinais	7,7 km	0,4°
P20	Eglise de Beaumont-du-Gâtinais	MH.C	Éloignée	Beaumont-en-Gâtinais	7,8 km	0,0°
P21	Halles	MH.C	Éloignée	Beaumont-en-Gâtinais	7,8 km	0,0°
P22	Eglise Sainte Brigide	MH.I	Éloignée	Yèvre-la-ville	8,2 km	0,0°
P23	Eglise de Boësse	MH.C	Éloignée	Boësse	8,1 km	0,0°
P24	Château de la Luzerne	MH.PI	Éloignée	Chambon-la-Forêt	8,0 km	0,0°
P25	Ancien château	MH.PI	Éloignée	Bellegarde	8,9 km	0,0°
P26	Eglise de Bellegarde	MH.PCI	Éloignée	Bellegarde	8,9 km	0,0°
P27	Donjon de l'ancien château	MH.I	Éloignée	Bellegarde	8,9 km	0,2°
P28	Restes du château du Hallier	MH.I	Éloignée	Nibelle	8,3 km	0,0°
P29	Eglise d'Ouzouer sous Bellegarde	MH.I	Éloignée	Ouzouer-sous-Bellegarde	9,1 km	0,0°
P30	Château d'Yèvre le Châtel	MH.C	Éloignée	Yèvre-le-Chatel	9,2 km	0,0°
P31	Eglise d'Yèvre le Chatel	MH.I	Éloignée	Yèvre-le-Chatel	9,2 km	0,0°
P32	Chapelle Saint Lubin à Yèvre le Chatel	MH.C	Éloignée	Yèvre-le-Chatel	9,3 km	0,0°
P33	Restes de l'ancien prieuré	MH.I	Éloignée	La Neuville-sur-Essonne	11,0 km	0,0°
P34	Restes de l'église du prieuré St Sulpice	MH.I	Éloignée	La Neuville-sur-Essonne	11,1 km	0,0°
P35	Eglise de La Neuville sur Essonne	MH.I	Éloignée	La Neuville-sur-Essonne	11,0 km	0,0°
P36	Eglise de Ladon	MH.I	Éloignée	Ladon	12,1 km	0,0°
P37	Halle de Ladon	MH.I	Éloignée	Ladon	12,1 km	0,0°
P38	Château de Rocheplatte	MH.PCI	Éloignée	Aulnay-la-Rivière	11,6 km	0,0°
P39	Eglise Saint-Martin-le-Seul	MH.I	Éloignée	Bondaroy	12,2 km	0,0°
P40	Eglise d'Auvilliers en Gâtinais	MH.I	Éloignée	Auvilliers-en-Gâtinais	13,2 km	0,0°
P41	Moulin à vent dit moulin de Gaillardin	MH.I	Éloignée	Chapelon	12,9 km	0,0°
P42	Manoir de la Taille	MH.PI	Éloignée	Bondaroy	13,1 km	0,0°
P43	Eglise de Bromeilles	MH.C	Éloignée	Bromeilles	13,1 km	0,0°
P44	Calvaire, place de l'église	MH.I	Éloignée	Chapelon	13,2 km	0,0°
P45	Château de Denainvilliers	MH.PCI	Éloignée	Dadonville	13,5 km	0,0°
P46	Eglise de Villemoutiers	MH.PI	Éloignée	Villemoutiers	13,8 km	0,0°
P47	Espace Loisirs Sports	SPR	Éloignée	Puiseaux	13,5 km	0,1°
P48	Château de l'Ardoise	MH.PI	Éloignée	Pithiviers	13,9 km	0,0°
P49	Centre Ancien Etendu	SPR	Éloignée	Puiseaux	13,6 km	0,0°
P50	Collégiale Saint Georges	MH.C	Éloignée	Pithiviers	14,0 km	0,0°
P51	Secteur Central Dense	SPR	Éloignée	Puiseaux	13,8 km	0,0°
P52	Eglise Saint Salomon	MH.C	Éloignée	Pithiviers	14,2 km	0,0°
P53	Tour-clocher de l'église Saint Salomon	MH.C	Éloignée	Pithiviers	14,2 km	0,0°
P54	Centre Ancien Etendu	SPR	Éloignée	Puiseaux	14,0 km	0,0°
P55	Eglise de Puiseaux	MH.C	Éloignée	Puiseaux	14,0 km	0,0°
P56	Halle de Puiseaux	MH.I	Éloignée	Puiseaux	14,0 km	0,0°
P57	Centre Ancien Etendu	SPR	Éloignée	Puiseaux	14,2 km	0,1°
P58	Secteur Protection de vue	SPR	Éloignée	Puiseaux	14,3 km	0,2°
P59	Croix du XIIe siècle dans le cimetière	MH.C	Éloignée	Puiseaux	14,6 km	0,0°
P60	Château des Essarts	MH.I	Éloignée	Marsainvilliers	14,9 km	0,0°
P61	Château de la Rivière	MH.I	Éloignée	Chatenoy	15,2 km	0,0°
P62	Eglise de Mareau aux Bois	MH.PCI	Éloignée	Mareaux-aux-Bois	15,6 km	0,0°
P63	Eglise d'Arville	MH.C	Éloignée	Arville	15,7 km	0,0°
P64	Eglise de Pithiviers le Vieil	MH.I	Éloignée	Pithiviers-le-Vieil	16,1 km	0,0°
P65	Propriété du Monceau	SI	Éloignée	Pithiviers-le-Vieil	16,1 km	0,0°
P66	Eglise	MH.I	Éloignée	Escrennes	16,2 km	0,0°
P67	Eglise de Briarres sur Essonne	MH.PI	Éloignée	Briarres-sur-Essonne	15,7 km	0,0°
P68	Abbaye de la cour Dieu	MH.C	Éloignée	Ingrannes	16,1 km	0,0°

P69	Vestiges ens. monumental gallo-romain	MH.C	Éloignée	Sceaux-du-Gâtinais	16,5 km	0,0°
P70	Eglise Saint-Etienne	MH.C	Éloignée	Mondreville	16,7 km	0,0°
P71	Restes église de l'abbaye de la Cour Dieu	MH.C	Éloignée	Ingrannes	16,3 km	0,0°
P72	Site de la haute vallée de l'Essonne	SC	Éloignée	Orville	16,3 km	0,0°
P73	Eglise Saint-Blaise	MH.I	Éloignée	Dimancheville	16,6 km	0,0°
P74	Château de Chameroles	MH.PC	Éloignée	Chilleurs-aux-Bois	17,6 km	0,0°
P75	Ancien jardin du château de Chameroles	MH.I	Éloignée	Chilleurs-aux-Bois	17,6 km	0,0°
P76	Eglise de Saint Maurice sur Fessard	MH.I	Éloignée	Saint-Maurice-sur-Fessard	18,0 km	0,0°
P77	Ecluse à sas de Choiseau	MH.I	Éloignée	Coudroy	18,3 km	0,0°
P78	Obélisque astronomique	MH.C	Éloignée	Le Malesherbois	17,9 km	0,0°
P79	Ecluses du Grignon	MH.I	Éloignée	Vielles-Maisons-sur-Joudry	18,7 km	0,0°
P80	Caves ancien château de Montguignard	MH.I	Éloignée	Pithiviers-le-Vieil	18,6 km	0,0°
P81	Château d'Augerville la Rivière	MH.PI	Éloignée	Augerville-la-Rivière	18,3 km	0,0°
P82	Site de la haute vallée de l'Essonne	SC	Éloignée	Orville	18,4 km	0,0°
P83	Eglise de Treilles en Gâtinais	MH.I	Éloignée	Treilles-en-Gâtinais	18,7 km	0,0°
P84	Eglise de Burcy	MH.I	Éloignée	Burcy	19,1 km	0,0°
P85	Eglise de Chilleurs aux Bois	MH.I	Éloignée	Chilleurs-aux-Bois	19,5 km	0,0°
P86	Eglise	MH.PI	Éloignée	Maisoncelles-en-Gâtinais	20,2 km	0,0°
P87	Dolmen de Mailleton	MH.C	Éloignée	Le Malesherbois	19,8 km	0,0°
P88	Eglise	MH.I	Éloignée	Pannes	20,1 km	0,0°
P89	Eglise	MH.I	Éloignée	Fromont	20,1 km	0,0°
P90	Eglise de Lorris	MH.C	Éloignée	Lorris	21,0 km	0,0°
P91	Hôtel de Ville	MH.C	Éloignée	Lorris	21,0 km	0,0°
P92	Halle de Lorris	MH.I	Éloignée	Lorris	21,0 km	0,0°

Figure 103 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour le patrimoine de l'aire éloignée

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
R07	Vallée de l'Essonne	Reco	Éloignée	-	6,9 km	1,1°
R08	Yèvre	PBVF	Éloignée	Yèvre	7,8 km	0,2°
R09	Centre de Bellegarde	Ponctuel	Éloignée	Bellegarde	8,3 km	0,2°
R10	Château de Bellegarde	Tourisme	Éloignée	Bellegarde	8,9 km	0,0°
R11	Château du Hallier	Tourisme	Éloignée	Nibelle	8,3 km	0,3°
R12	Forteresse de Yèvre-le-Châtel	Ponctuel	Éloignée	Yèvre	9,2 km	0,0°
R13	Etang des Hautes-Soeurs	Ponctuel	Éloignée	Ouzouer-sous-Bellegarde	10,1 km	0,6°
R14	Belvédère des Caillettes	Panorama	Éloignée	Seichebrières	11,0 km	0,0°
R15	Butte témoin de Bromeilles	Reco	Éloignée	-	11,4 km	0,4°
R16	Pithiviers et sa collégiale	Tourisme	Éloignée	Pithiviers	12,8 km	0,1°
R17	Moulin de Gaillardin	Tourisme	Éloignée	Chapelon	12,8 km	0,5°
R18	Château de Denainvilliers	Tourisme	Éloignée	Courtempierre	13,2 km	0,2°
R19	Eglise Saint-Salomon	Ponctuel	Éloignée	Pithiviers	14,2 km	0,0°
R20	Vallées du Fusain et du Loing	Reco	Éloignée	-	14,0 km	0,0°
R21	Vallées du Loing et ses affluents	Reco	Éloignée	-	14,7 km	0,0°
R22	Site archéologique de Sceaux-en-Gâtinais	Ponctuel	Éloignée	Sceaux-du-Gâtinais	16,4 km	0,1°
R23	Abbaye de la Cour Dieu	Tourisme	Éloignée	Ingrannes	16,3 km	0,0°
R24	Arboretum des Grandes Bruyères	Tourisme	Éloignée	Ingrannes	16,9 km	0,0°
R25	Château de Chameroles et son jardin	Tourisme	Éloignée	Chilleurs-aux-Bois	17,6 km	0,0°
R26	Buttes témoins de Rumont, Fromont et Burcy	Reco	Éloignée	-	14,9 km	0,3°
R27	Eglise de Treille-en-Gâtinais	Ponctuel	Éloignée	Treilles-en-Gâtinais	14,9 km	0,4°
R28	Boulancourt et ses chaos	Ponctuel	Éloignée	Boulancourt	18,7 km	0,0°
R29	Eglise de Pannes	Ponctuel	Éloignée	Pannes	20,1 km	0,1°

Figure 104 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour les paysages reconnus de l'aire éloignée

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Distance au projet	ZIV verticale du projet
Q55	Pithiviers	Pôle	Éloignée	Pithiviers	12,4 km	0,1°

Figure 105 : ZIV en angle vertical et distance au projet pour les lieux de vie de l'aire éloignée

D-II.2) Contexte éolien et projet

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE CUMULÉES

Sources : IGN BDAI 75 & Scan25, Atlas des patrimoines, Géocentre, atlas des paysages, offices du tourisme, CD45, GR-Info, ZIV d'après Windpro 3.4 (voir paramètres ci-dessous).

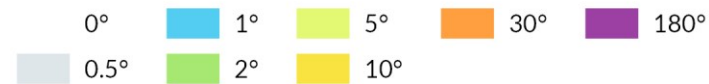
Carte 101 : Zone d'influence visuelle du projet sur l'ensemble du territoire d'étude

La **Zone d'Influence Visuelle (ZIV)** est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude. Elle est réalisée via le logiciel spécialisé **Windpro 3.4** au pas de 25m avec les données suivantes :

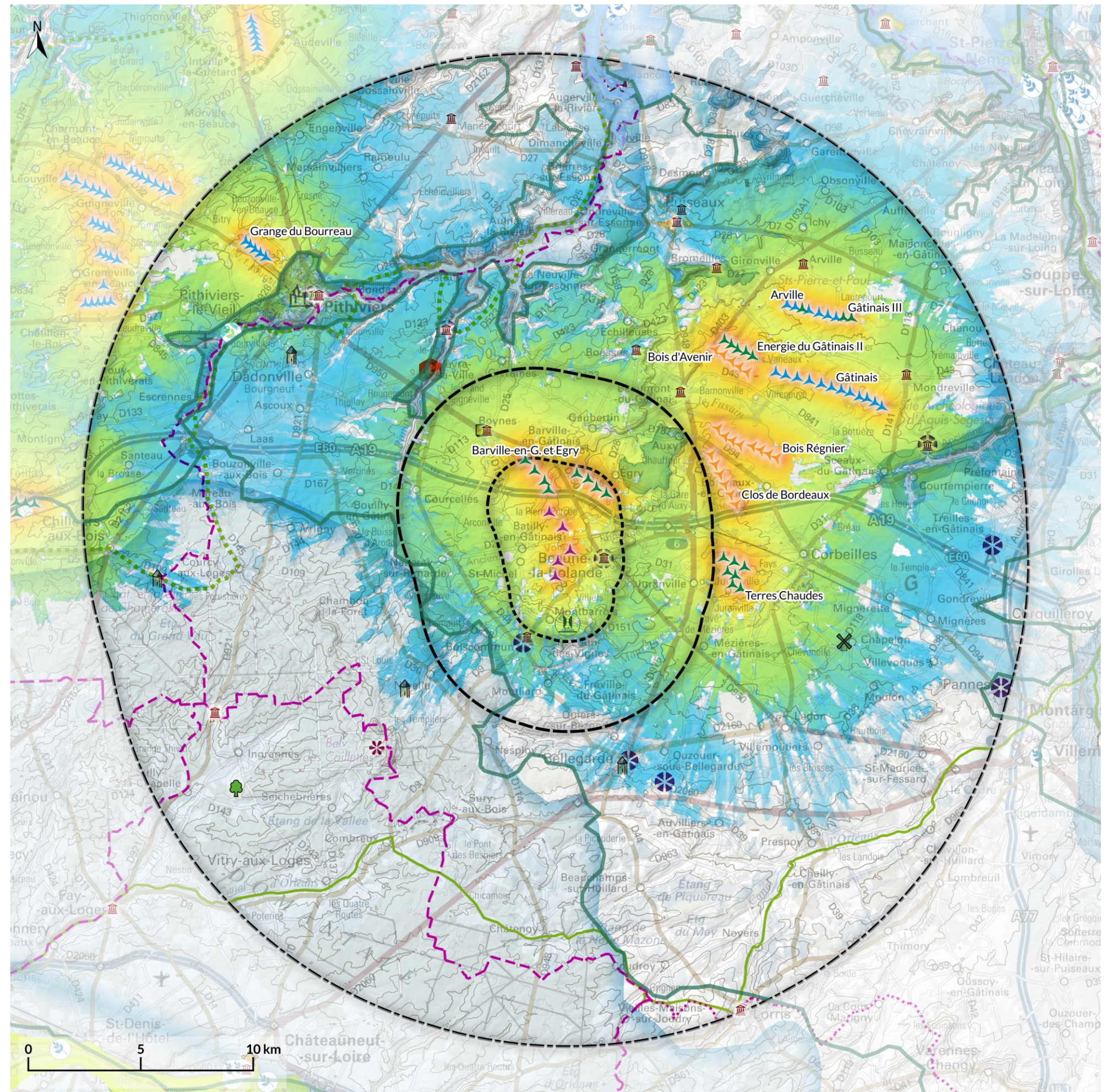
Élément	Donnée d'entrée	Caractéristique
Projet	Total Quadran	Hauteur de 150m
Contexte éolien	DREAL CVdL/IdF, Windpower	Voir ci-après
MNT	IGN BD ALTI 25	Pas de 25m
Bois	OScom 45; MOS IdF	Hauteur de 10m
Bâti	PCI vecteur	Hauteur de 5m

L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle vertical maximal visible des éoliennes du projet, du contexte éolien et des projets connus en bout de pale. Il reflète la **prégnance maximale attendue de l'éolien** en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

ZIV cumulée en angle vertical



- Éolienne du projet
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée
- Éolienne construite
- Éolienne autorisée
- Éolienne en instruction
- Site inscrit
- Site classé
- Monument historique
- SPR
- Site UNESCO
- Limite d'unité paysagère
- Ensemble remarquable
- Site singulier
- Panorama
- Jardin remarquable
- Plus Beau Village de France
- Château ou forteresse
- Église ou abbaye
- Moulin
- Site naturel
- Cité historique
- Autre site touristique
- Pôle urbain
- Véloroute
- Route touristique
- GRP
- GR



La ZIV cumulée montre deux ensembles éoliens bien séparés :

- un secteur en limite nord-ouest du territoire d'étude qui annonce les parcs éoliens de la Beauce avec le parc de la Grange du Bourreau,
- un secteur s'étendant entre le parc éolien construit d'Arville, le parc autorisé de Juranville et le projet.

Pour ce second secteur, l'éolien devrait être bien présent dans le paysage entre les différents parcs bien qu'il existe des zones de moindre prégnance visuelle, par exemple sur un axe suivant la D957 depuis Mézières-en-Gâtinais. Ainsi les covisibilités entre le projet et les parcs éoliens au-delà de la D957 (Juranville, Gâtinais et Arville) ainsi qu'avec le parc en instruction de Bois-Régnier devraient se faire sur différents plans du paysage.

En cours de développement de notre dossier, le dépôt de dossier du parc du Bois Régnier aurait été retiré par le pétitionnaire et ce projet du Bois Régnier n'est plus en cours d'instruction à la date de novembre 2020. N'ayant pas de confirmation de l'abandon définitif du projet par le pétitionnaire, il se peut que ce projet soit redéposé dans un futur proche. L'ayant déjà considéré dans nos études, il a été choisi de le laisser tel quel avec le statut « en cours d'instruction » qui correspond au statut connu au moment de l'étude.

Le projet et le parc autorisé de Barville et Egry devraient être souvent visibles simultanément, notamment dans les aires immédiates et rapprochée. Du fait de la grande distance entre le projet et le secteur de la Grange du Bourreau, les covisibilités avec le projet devraient être très peu nombreuses.

Id	Nom	Type	Aire d'étude	Localisation	Sensibilité de covisibilité	Hauteur en bout de pale	Distance au projet
E01	Parc éolien de Barville-Egry	Autorisé	Immédiate	Barville et Egry	Forte	188m	1,0 km
E02	Parc éolien des Terres chaudes	Autorisé	Eloignée	Juranville, Lorcy	Modérée	165m	6,8 km
E03	Parc éolien du Gâtinais II	Autorisé		Beaumont-du-Gâtinais, Arville	Faible	180m	10,4 km
E04	Parc éolien du Gâtinais	Construit		Arville	Faible	125m	14,1 km
E05	Parc éolien d'Arville	Construit		Gironville, Mondreville, Sceaux-du-Gâtinais	Faible	125m	11,7 km
E06	Parc éolien de la Grange du Bourreau	Construit		Pithiviers-le-Vieil	Très faible	118m	17,0 km
E07	Projet de Clos de Bordeau	En instruction	Eloignée	Bordeaux-en-Gâtinais et Auby	Modérée	162m	7,5 km
E08	Projet de Bois Régnier	Avec avis AE		Auby	Modérée	180m	8,2 km
E09	Projet de Bois d'Avenir	Avec avis AE			Faible	180m	10,3 km
E10	Projet de Gâtinais III	Autorisé durant l'instruction		Arville	Faible	130m	14,4 km

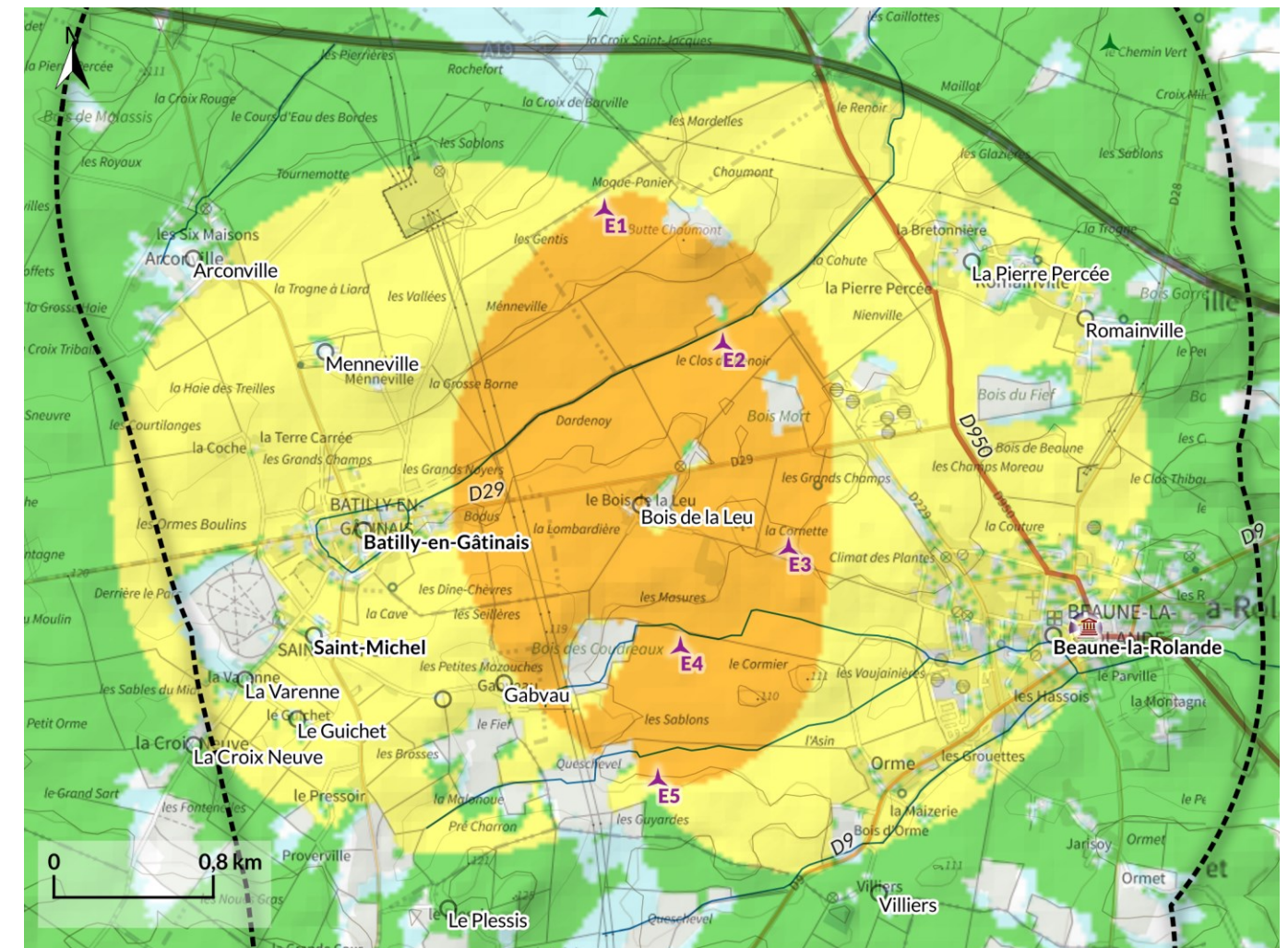
Sources : DREAL Centre-Val de Loire et Ile-de-France, Dossiers d'enquête publique, The Windpower

Figure 106 : Parcs et projets éoliens du territoire d'étude

INDICES DE SATURATIONS VISUELLES

En l'état actuel, le territoire d'étude présente peu de parcs éoliens (trois construits et un accordé). Deux projets en instruction sont localisés dans l'aire immédiate et dans l'aire éloignée. Le projet s'insère donc dans un contexte de densification de l'éolien existant. Il s'agit donc de traiter des enjeux de saturation visuelle et d'encerclement des lieux de vie proches. La ZIV en angle horizontal présentée ci-contre reflète l'occupation sur l'horizon attendue du projet. Elle montre que l'emprise horizontale devrait être la plus importante entre Batilly-en-Gâtinais, Gabvau et le Bois de la Leu. Pour évaluer le risque de saturation visuelle des lieux de vie des aires immédiate et rapprochée, 13 villages, hameaux ou maisons isolées ont été analysés :

- Le hameau d'Arconville ;
- Barville-en-Gâtinais ;
- Batilly-en-Gâtinais ;
- Beaune-la-Rolande ;
- Le hameau du Bois de la Leu ;
- Fréville-du-Gâtinais ;
- Gaubertin ;
- La Javelière pour les hameaux du sud-ouest de l'aire immédiate ;
- Le Martroy pour les hameaux au sud de Beaune-la-Rolande ;
- La ferme isolée de Menneville ;
- Montbarrois ;
- Nancray-sur-Rimarde ;
- Le hameau de la Pierre Percée pour la Pierre Percée et Romainville.



Aires d'étude

- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Éléments patrimoniaux

- Monument historique

Lieux de vie

- Lieu de vie sensible

Parc éolien

- ▲ Eolienne autorisée

Paysages reconnus

- ✳ Site singulier

Projet

- ▲ Eolienne du projet

La Zone d'Influence Visuelle (ZIV) est une modélisation informatique qui reflète l'ensemble des visibilitées potentielles attendues des éoliennes du projet sur le territoire d'étude. Elle est réalisée via le logiciel spécialisé Windpro 3.4 au pas de 25m avec les données suivantes :

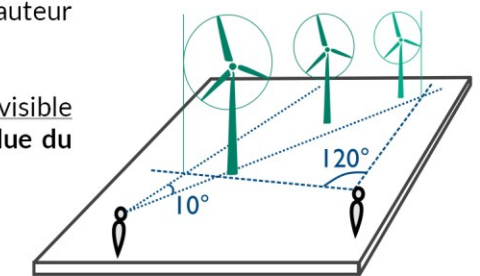
Élément	Donnée d'entrée	Caractéristique
Projet	Total Quadran	Hauteur de 150m
MNT	IGN BD ALTI 25	Pas de 25m
Bois	OScom 45; MOS IdF	Hauteur de 10m
Bâti	PCI vecteur	Hauteur de 5m

La hauteur des éoliennes prise en compte est celle en bout de pale, soit la hauteur totale du projet (150m).

L'indicateur présenté sur la carte ci-contre est l'angle horizontal maximal visible des éoliennes en bout de pale. Il reflète l'occupation sur l'horizon attendue du projet en fonction de la distance et des masques visuels pris en compte.

Zone d'influence visuelle du projet en angle horizontal

- ≤ 0°
- 0 - 30°
- 30 - 60°
- 60 - 120°
- 120 - 180°



Sources : Windpro (d'après IGN BD ALTI 25, OScom et MOS IdF, Cadastre), Géocentre, DREAL et DRAC CVdL, OT, atlas des paysages

Carte 102 : Emprise horizontale attendue du projet

Rappel méthodologique

La modélisation des saturations visuelles théorique prend comme hypothèse de calcul une vue à 360° autour des lieux de vie, sans tenir compte des masques visuels à l'exception du relief (d'après EU-DEM 30 v1.1). Deux indices principaux sont calculés : l'occupation des horizons par les éoliennes visibles à 5 et 10 km autour du lieu de vie et l'espace de respiration maximale sans éolienne. **Les seuils d'alerte retenus sont une occupation des horizons supérieure à 120° et un espace de respiration maximal inférieur à 160°.**

Un troisième indice est calculé : l'indice de densité sur les horizons occupés vient compléter l'occupation des horizons en fonction du nombre d'éoliennes visible. Le seuil d'alerte retenu est de 0,1. Il doit être lu de manière concomitante avec les deux autres indices.

Hameau de Arconville

Le point de calcul est situé en sortie sud-est du hameau. Le projet est localisé dans cette direction, dans le périmètre des 5 km du lieu de vie.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8		13 / 13		13 / 13	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	59°	Risque très faible	120°	Risque faible	120°	Risque faible
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	9 / 9		14 / 14		18 / 18	
Occupation de 0 à 10km [A]	65°		120°		124°	
Respiration max. de 0 à 10km	270°		236°		236°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,12		0,11		0,10	

Coordonnées du point de vue : x = 653297 y = 6776273 Altitude = 112 m.

Les seuils dépassés sont notés en gras

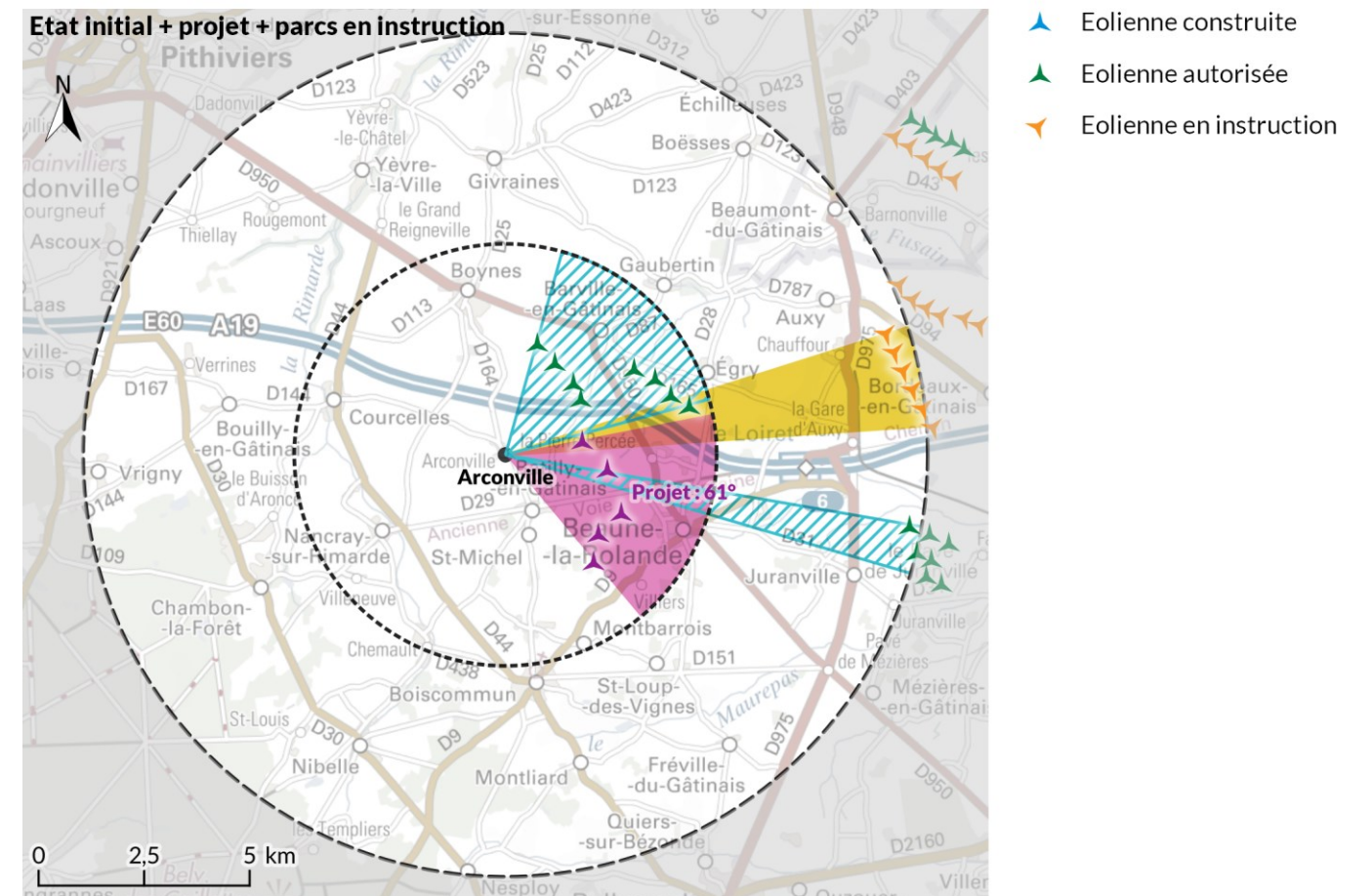
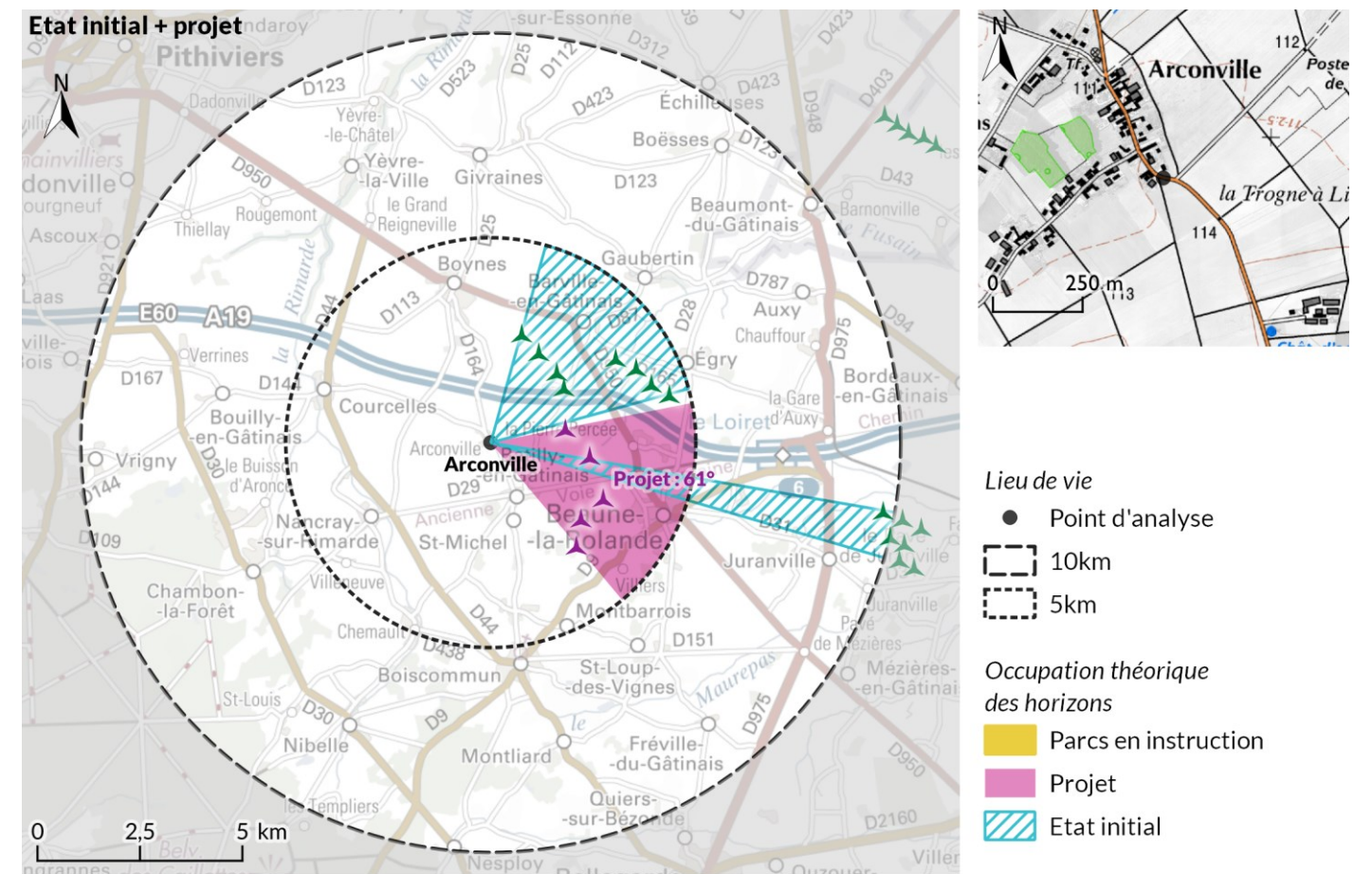
État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 107 : Analyse de saturation visuelle pour le hameau d'Arconville

Actuellement le risque de saturation visuelle est très faible avec seulement le parc éolien de Juranville en limite des 10 km.

Le projet constitue un angle de 61°. Il s'installe dans la continuité des parcs construits : l'augmentation totale de l'occupation des horizons est donc de 54°. L'espace de respiration maximal reste très grand tandis que l'occupation des horizons est bien inférieure au seuil des 120°. L'espace de respiration sans éolienne est donc important (236°). Avec le projet, le risque de saturation visuelle reste faible. Il n'y a pas de changement avec les parcs en instruction.

Avec des parcs éoliens concentrés à l'est du lieu de vie et un large espace de respiration sans éolienne, Arconville ne présente pas de risque de saturation visuelle.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 103 : Indices de saturation visuelle pour Arconville

Barville-en-Gâtinais

Le point de calcul est situé en sortie sud du village. Le projet est localisé dans cette direction, dans le périmètre des 5 km du lieu de vie.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8	Risque modéré	12 / 12	Risque modéré	12 / 12	Risque fort
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	149°		161°		149°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	20 / 20		25 / 25		44 / 44	
Occupation de 0 à 10km [A]	140°		140°		190°	
Respiration max. de 0 à 10km	161°		207°		140°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,06	0,09	0,06			

Coordonnées du point de vue : x = 655733 y = 6778864 Altitude = 105 m.

Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

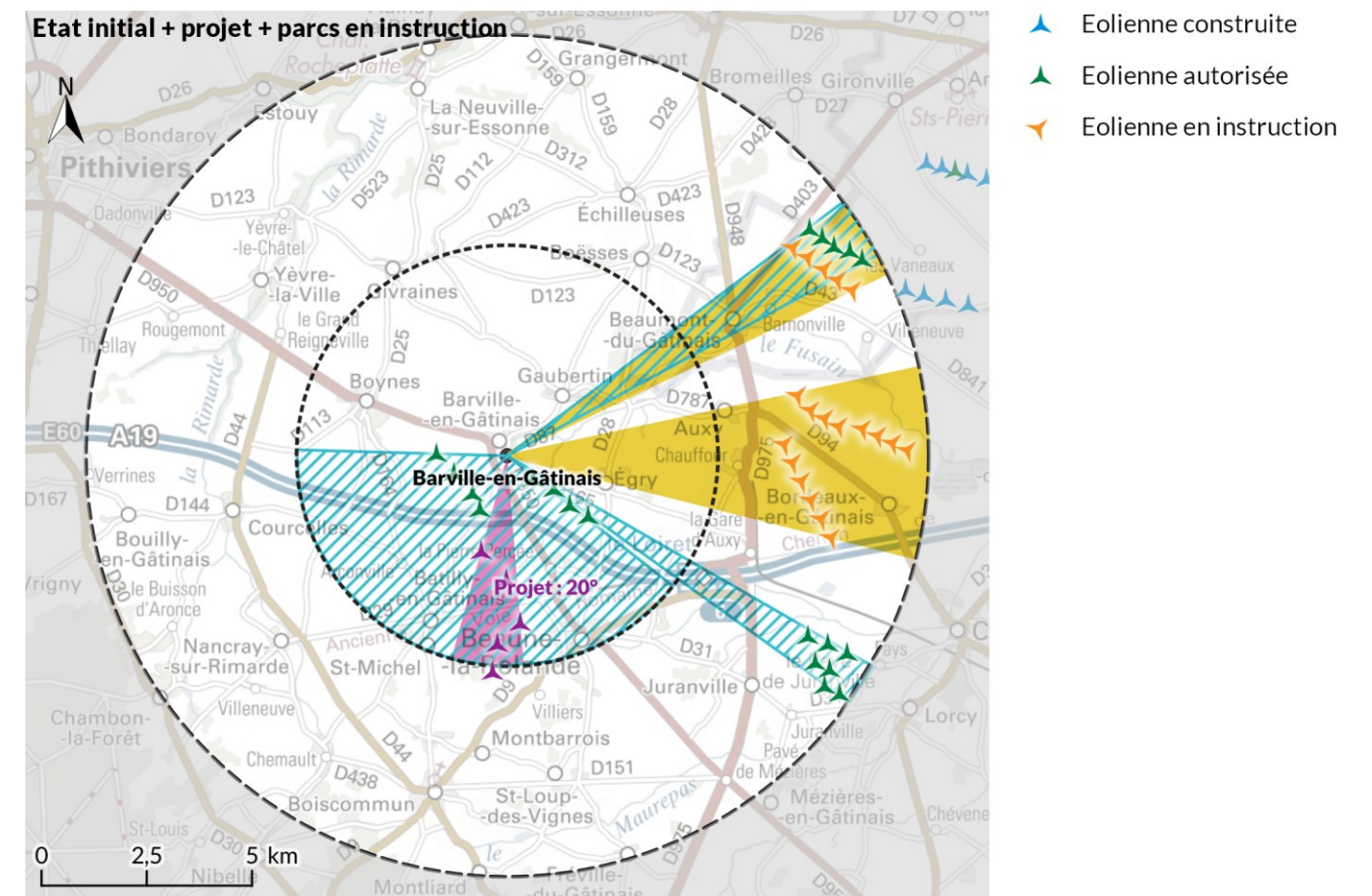
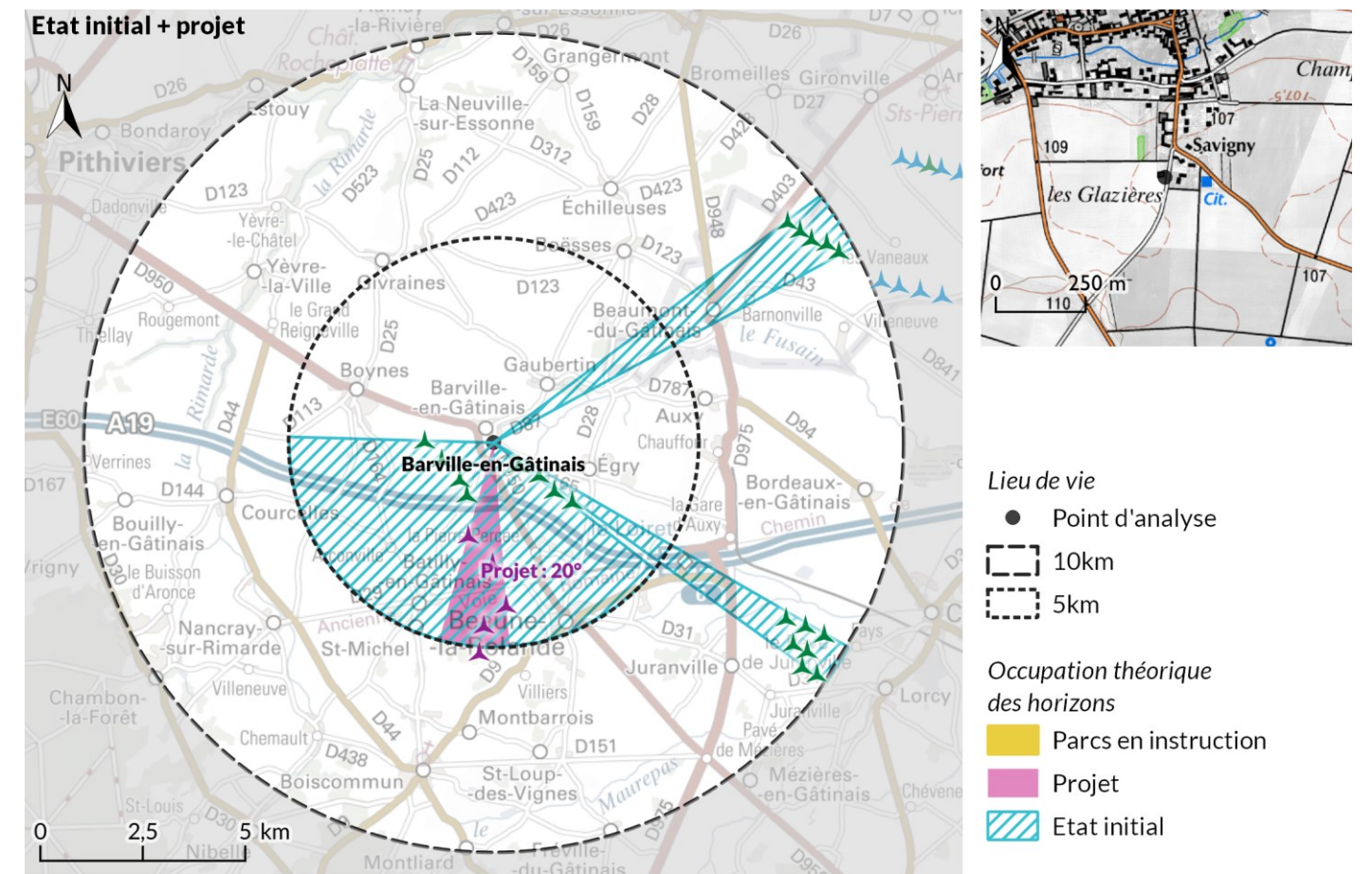
Figure 108 : Analyse de saturation visuelle pour Barville-en-Gâtinais

Actuellement le risque de saturation visuelle est modéré avec les parcs de Juranville au sud-est et Barville-Egry au sud. En effet, le seuil des 120° d'occupation des horizons est dépassé dans les deux périmètres étudiés. L'espace de respiration maximal reste supérieur au seuil.

Avec les parcs en instruction, le risque de saturation visuelle est **fort**.

Le projet, avec ses 20° d'occupation des horizons, a une **faible** contribution pour ce niveau de saturation visuelle théorique. Il est de plus totalement inclut dans l'angle d'occupation de l'horizon du parc autorisé de Barville-Egry.

Le risque de saturation visuelle est modéré à fort. La contribution du projet à l'occupation des horizons est faible (20°/164).



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 104 : Indices de saturation visuelle pour Barville-en-Gâtinais

Batilly-en-Gâtinais

Le point de calcul est situé en sortie est du village, dans la direction du projet. Celui-ci est localisé dans le périmètre des 5 km du lieu de vie.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8		13 / 13		13 / 13	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	60°		150°		150°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15	Risque très faible	20 / 20	Risque modéré	28 / 28	Risque modéré
Occupation de 0 à 10km [A]	68°		150°		150°	
Respiration max. de 0 à 10km	253°		210°		210°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,12		0,09		0,09	

Coordonnées du point de vue : x = 654419 y = 6775123 Altitude = 111 m

Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

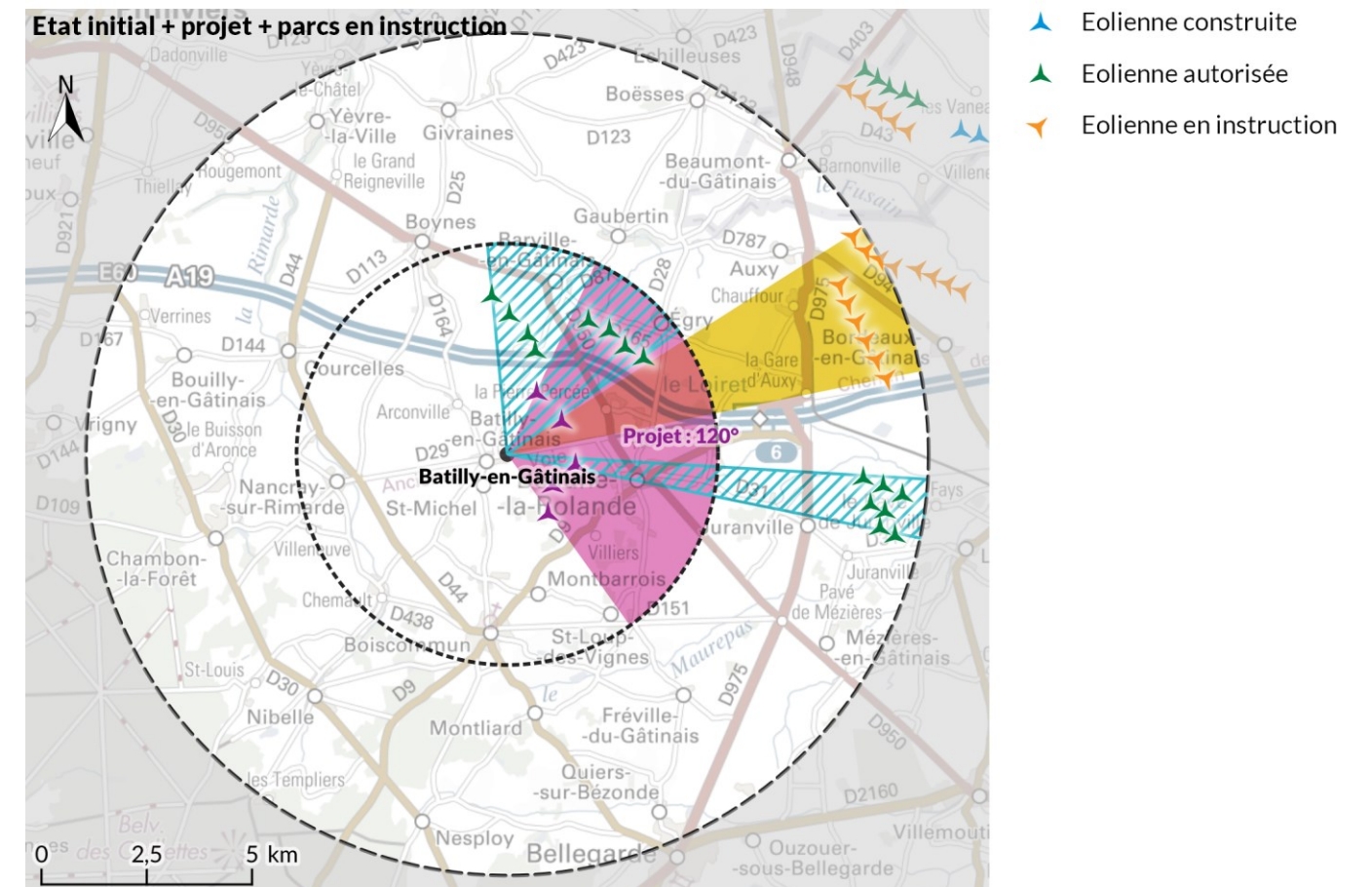
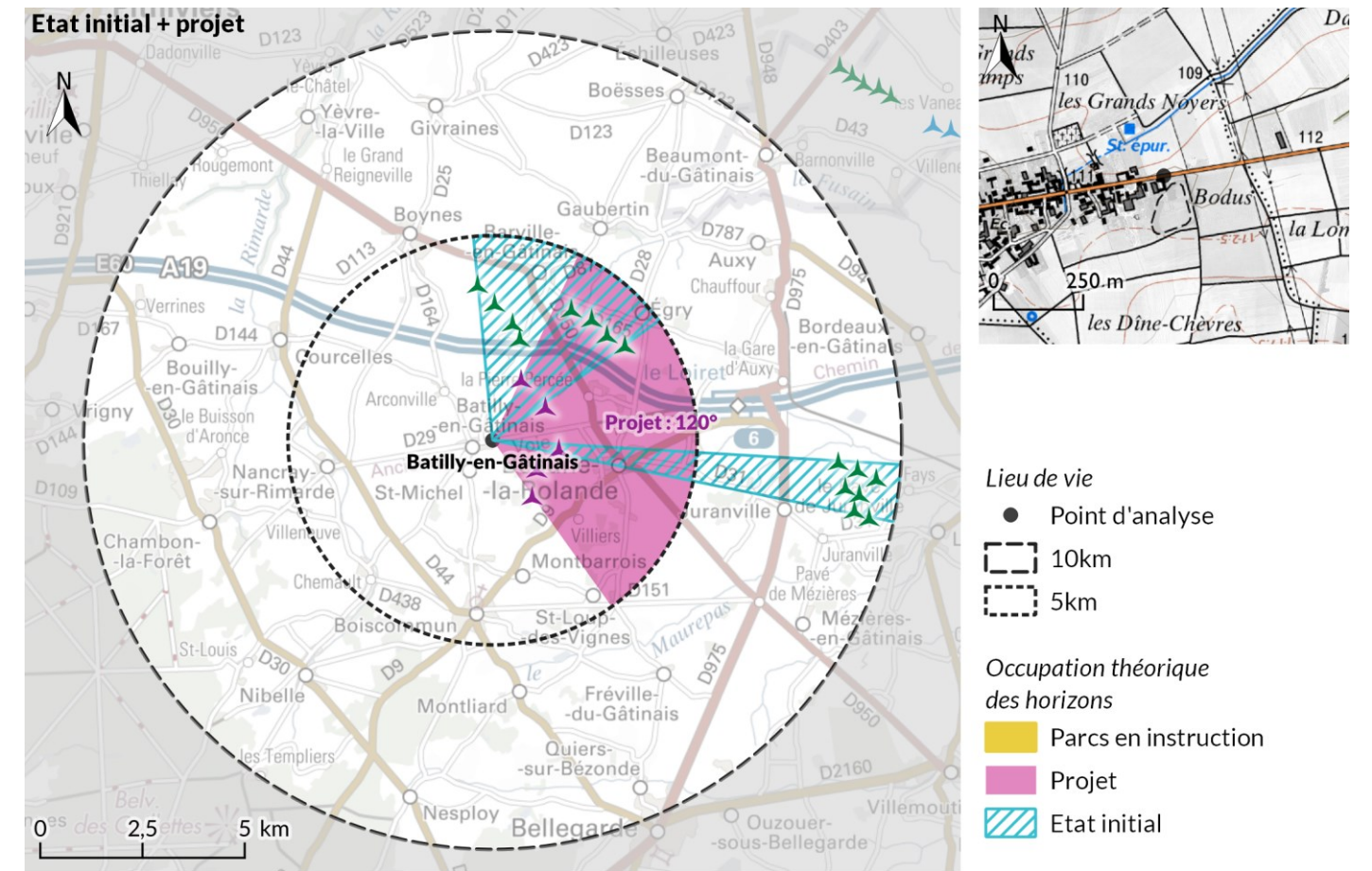
Figure 109 : Analyse de saturation visuelle pour le village de Batilly-en-Gâtinais

Actuellement le risque de saturation visuelle est très faible avec les parcs autorisés de Juranville et Barville-en-Gâtinais.

Le projet constitue un angle de 120° à l'est, au-devant du parc de Juranville. Le seuil des 120° sur l'horizon est atteint mais l'espace de respiration reste très grand, les parcs étant concentrés à l'est du village. Le risque de saturation visuelle est modéré.

Avec les parcs en instruction l'éolien se renforce légèrement. Le risque de saturation visuelle reste modéré.

Avec le projet, le risque de saturation visuelle devient modéré.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 105 : Indices de saturation visuelle pour Batilly-en-Gâtinais

Beaune-la-Rolande

Le point de calcul est situé sur le Boulevard des Grands Champs, à l'ouest de Beaune-la-Rolande. Le projet est localisé dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial	Etat initial + projet	E. initial + projet + parcs en instruction
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	0	13 / 13	13 / 13
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	51°	138°	138°
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15	20 / 20	34 / 34
Occupation de 0 à 10km [A]	62°	149°	174°
Respiration max. de 0 à 10km	226°	131°	131°
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,00	0,09	0,07

Coordonnées du point de vue : x = 656710 y = 6774744 Altitude = 109 m

Les seuils dépassés sont notés en gras

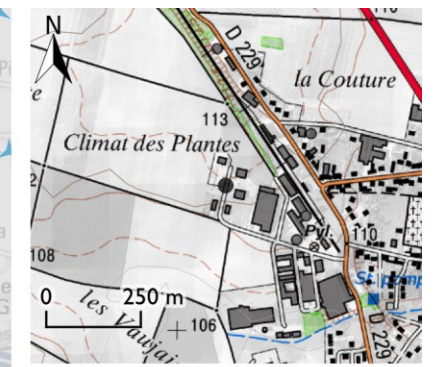
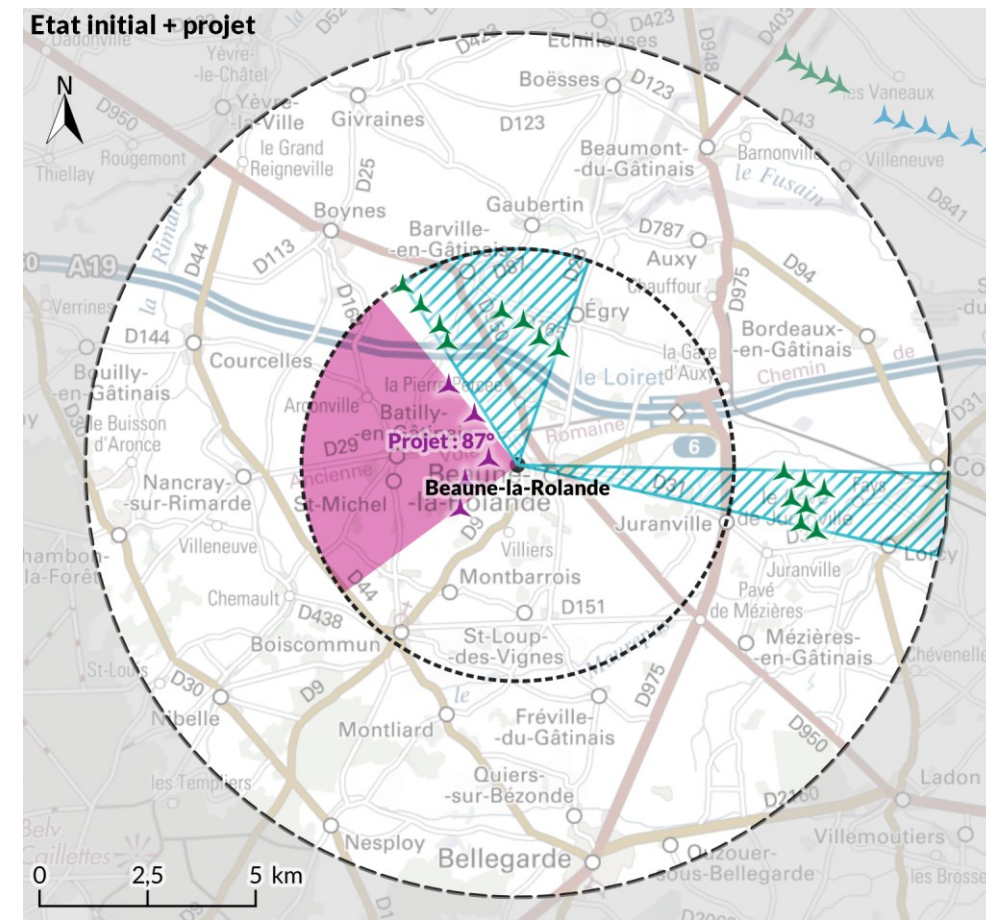
État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 110 : Analyse de saturation visuelle pour Beaune-la-Rolande

Actuellement le risque de saturation visuelle est très faible.

Le projet occupe un angle de 87° en direction de l'ouest pour un angle total d'occupation des horizons de 149° : le risque de saturation visuelle est fort. Il en va de même avec les parcs en instruction, avec une augmentation de l'occupation des horizons de 149 vers 174°.

Le risque de saturation visuelle est fort avec le projet. Un photomontage est réalisé ci-après pour vérifier la présence ou l'absence de saturation visuelle réelle.



Lieu de vie

● Point d'analyse

○ 10km

○ 5km

Occupation théorique des horizons

■ Parcs en instruction

■ Projet

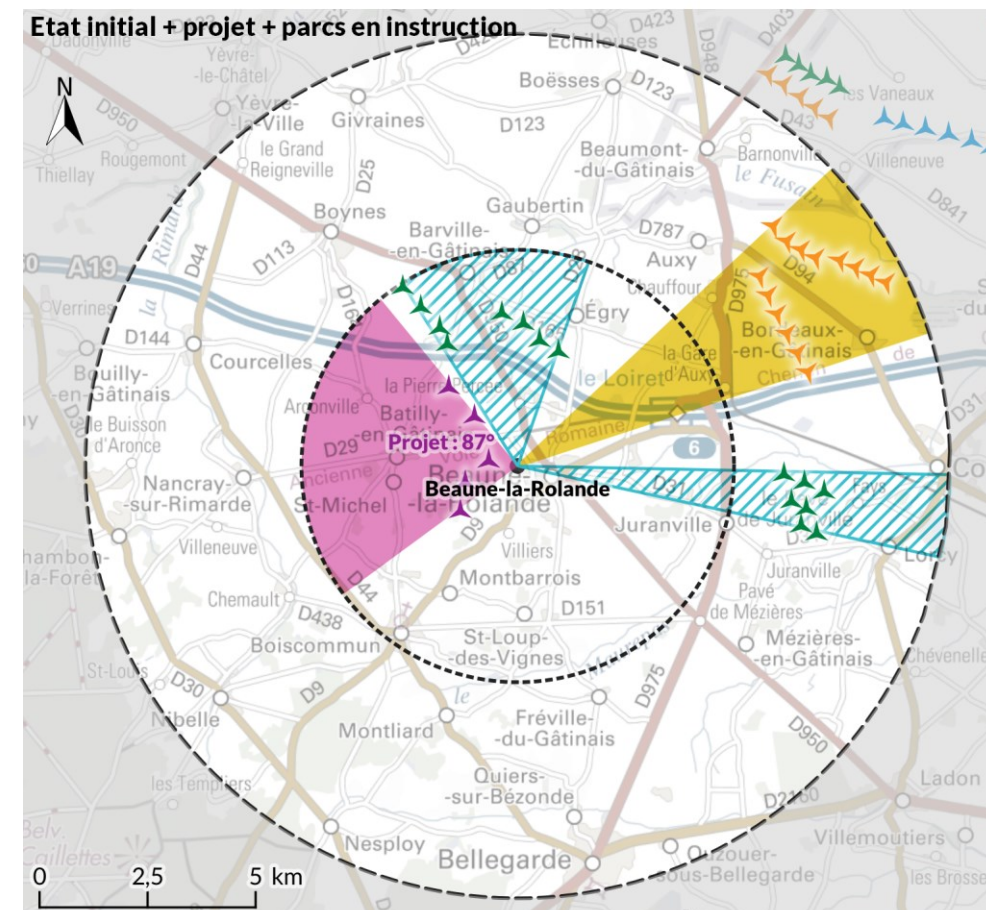
■ Etat initial

Parc éolien

▲ Eolienne construite

▲ Eolienne autorisée

▲ Eolienne en instruction



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 106 : Indices de saturation visuelle pour Beaune-la-Rolande

Hameau du Bois de la Leu

Le point de calcul est situé au centre du hameau du Bois de la Leu. Le projet est localisé dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8	Risque très faible	13 / 13	Risque modéré	13 / 13	Risque modéré
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	63°		196°		196°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15		20 / 20		31 / 31	
Occupation de 0 à 10km [A]	72°		196°		196°	
Respiration max. de 0 à 10km	240°		164°		164°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,11	0,07	0,07			

Coordonnées du point de vue : x = 656710 y = 6774744 Altitude = 109 m

Les seuils dépassés sont notés en gras

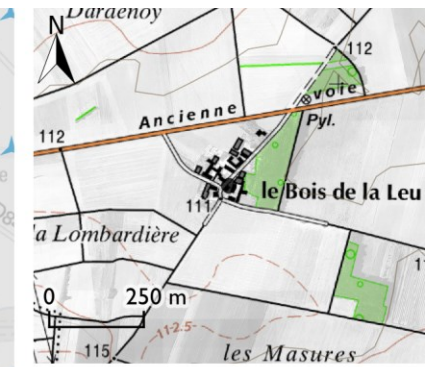
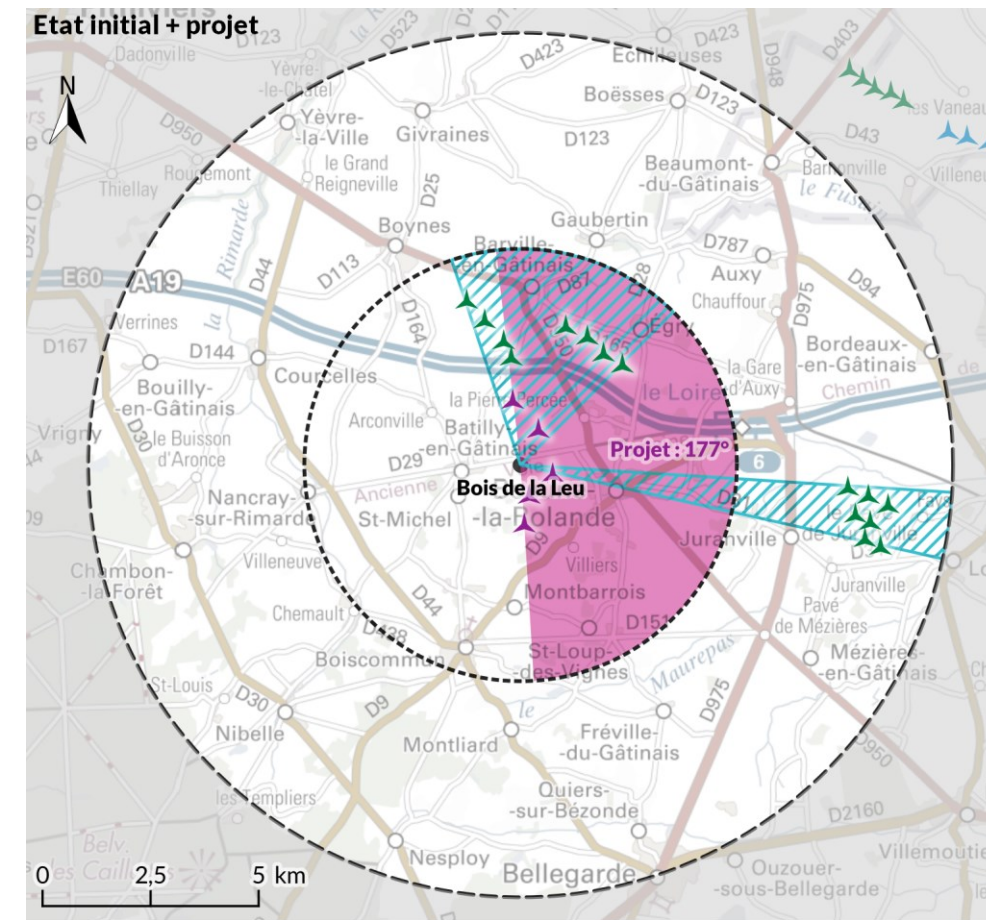
État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 111 : Analyse de saturation visuelle pour le Bois de la Leu

Actuellement le risque de saturation visuelle est très faible avec seulement les parcs de Barville-Egry et de Juranville. Avec le projet, le seuil d'occupation des horizons est dépassé mais la respiration sans éolienne reste confortable. Le risque de saturation visuelle est modéré.

Cependant, le hameau de Bois de la Leu est localisé contre un boisement : les vues depuis le lieu de vie sont limitées, comme le montre le photomontage en page 118. Il n'existe pas de saturation visuelle réelle.

Le risque de saturation visuelle est modéré avec le projet seul et avec les parcs en instruction. Les visibilité sur l'éolien sont limitées par les boisements : il n'y a pas d'effet de saturation visuelle réel.



Lieu de vie

● Point d'analyse

○ 10km

○ 5km

Occupation théorique des horizons

■ Parcs en instruction

■ Projet

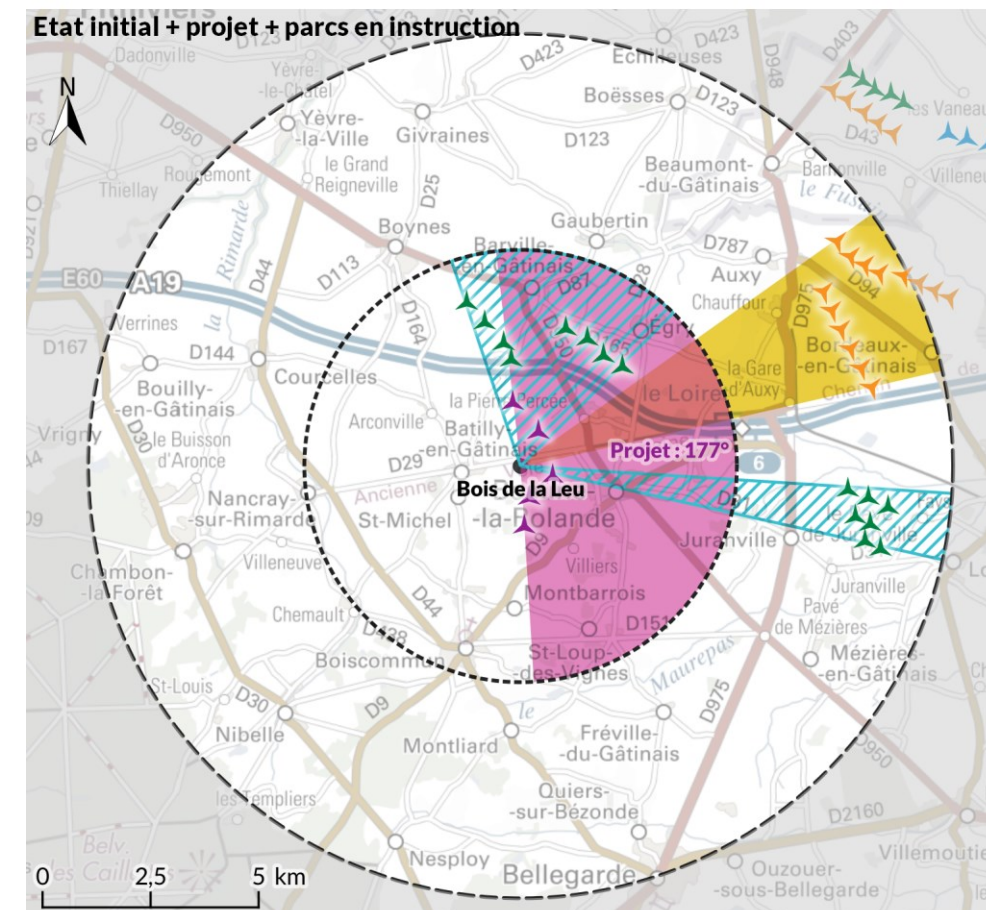
■ Etat initial

Parc éolien

▲ Eolienne construite

▲ Eolienne autorisée

▲ Eolienne en instruction



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 107 : Indices de saturation visuelle pour le Bois de la Leu

Fréville-du-Gâtinais

Le point de calcul est localisé en sortie nord de Fréville-du-Gâtinais. Le projet se localise dans le périmètre des 10 km au nord-ouest.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	0		0		0	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	0°		0°		0°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	14 / 14	Risque très faible	19 / 19	Risque très faible	23 / 23	Risque très faible
Occupation de 0 à 10km [A]	33°		44°		56°	
Respiration max. de 0 à 10km	281°		269°		269°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,00		0,00		0,00	

Coordonnées du point de vue : x = 658504 y = 6769552 Altitude = 104 m.

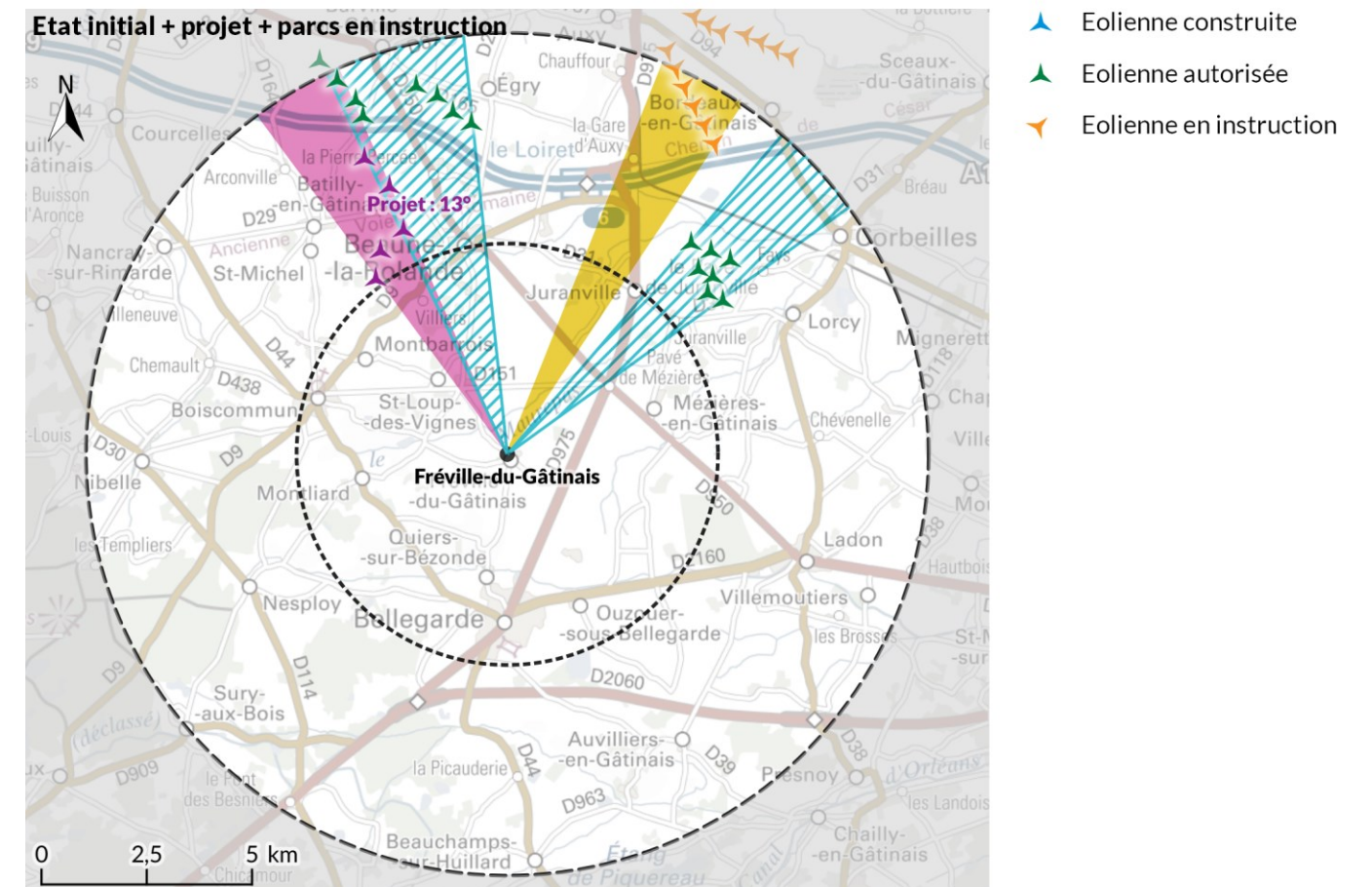
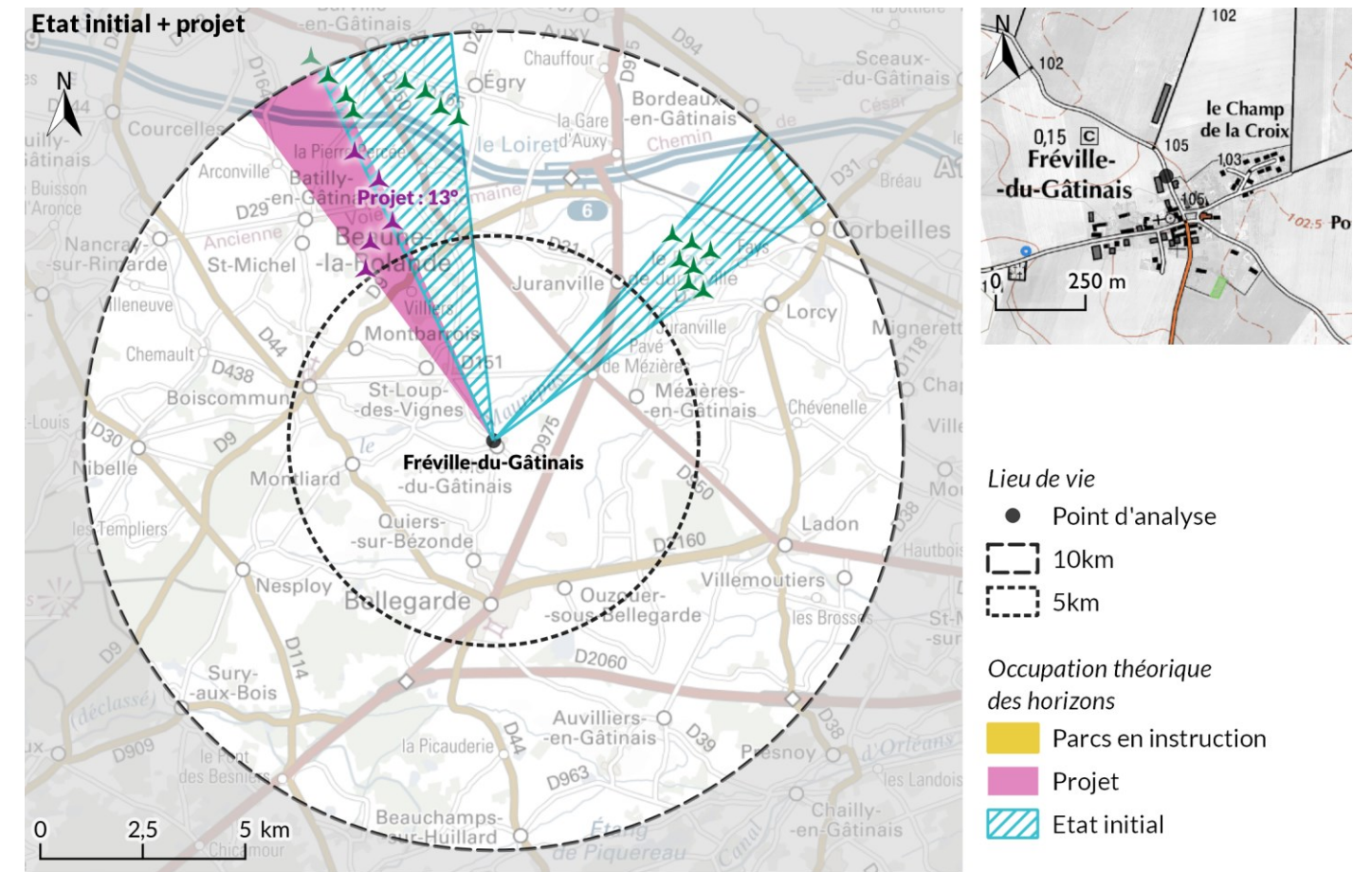
Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 112 : Analyse de saturation visuelle pour Fréville-du-Gâtinais

Que ce soit à l'état initial, avec le projet seul ou avec les parcs en instruction, aucune éolienne ne se localise dans le périmètre des 5 km. Le projet et le parc autorisé de Barville/Egry s'installent au nord-ouest tandis que le parc de Juranville est situé au nord-est. L'occupation totale des horizons va de 33 à 56°, ce qui est peu important. L'espace de respiration est de 281 à 269°. Ainsi le risque de saturation visuelle pour Fréville-du-Gâtinais est très faible.

Eloigné des parcs éoliens, Fréville-du-Gâtinais ne présente que très peu de risque de saturation visuelle.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 108 : Indices de saturation visuelle pour Fréville-du-Gâtinais

Gaubertin

Le point de calcul est situé au sud de Gaubertin. Le projet est localisé à cheval sur les périmètres 5 et 10 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8		10 / 10		10 / 10	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	81°		81°		81°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	19 / 19	Risque très faible	29 / 29	Risque très faible	48 / 48	Risque modéré
Occupation de 0 à 10km [A]	110°		110°		168°	
Respiration max. de 0 à 10km	168°	168°	139°			
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,07	0,09	0,06			

Coordonnées du point de vue : x = 656961 y = 6780177 Altitude = 108 m

Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 113 : Analyse de saturation visuelle pour Gaubertin

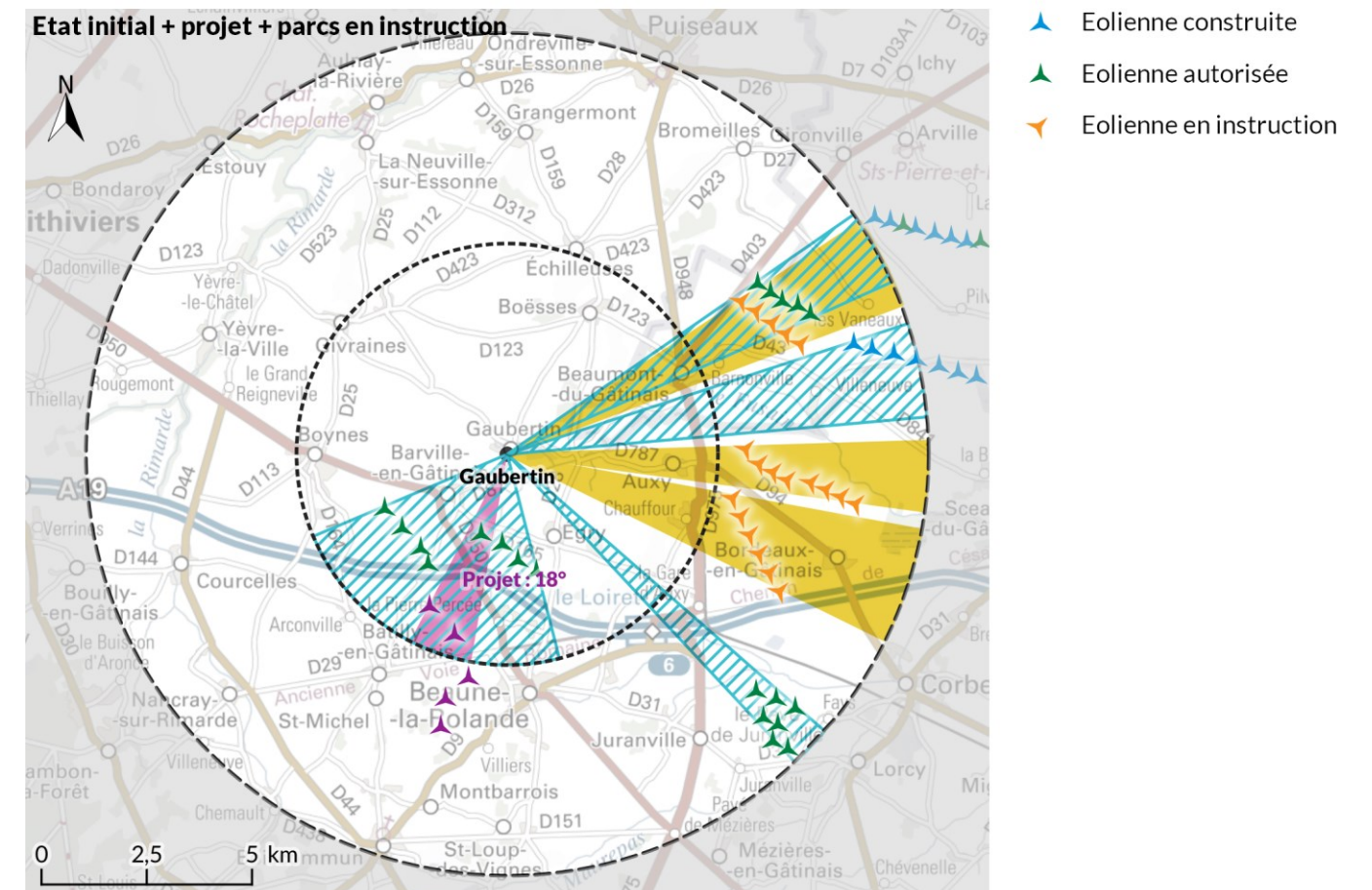
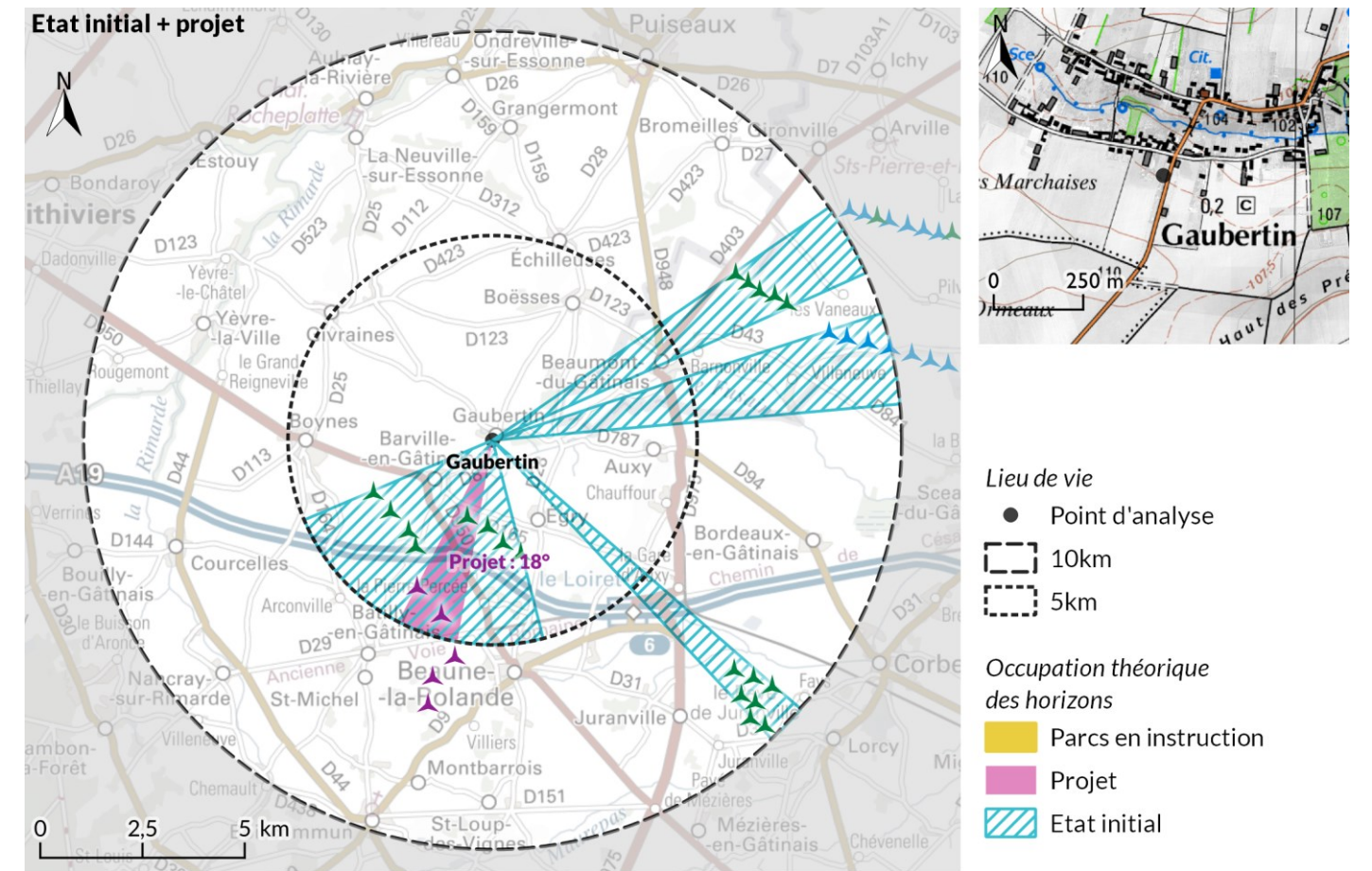
Actuellement le risque de saturation visuelle est très faible.

Le projet s'installe au sud-ouest avec un angle de 18° compris dans l'occupation des horizons du parc de Barville/Egry.

L'espace de respiration reste stable à 185°. Le risque de saturation visuelle reste très faible.

L'éolien devient plus présent avec les parcs en instruction avec l'angle de respiration maximal qui baisse de 185 à 139° et l'occupation des horizons dans entre 5 et 10 km qui dépasse légèrement le seuil à 168°. Le risque de saturation visuelle devient modéré.

L'éolien étant concentré dans le tiers sud/est du périmètre d'étude autour de Gaubertin avec le projet et les parcs autorisés et construits. Un risque modéré apparaît avec les parcs en instruction.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 109 : Indices de saturation visuelle pour le village de Gaubertin

Les hameaux entre Montbarrois, Saint-Loup-des-Vignes et Beaune-la-Rolande

Plusieurs lieux de vie sont localisés entre les villages de Montbarrois, Beaune-la-Rolande et Saint-Loup-des-Vignes, dans l'aire immédiate. Ces hameaux étant proches, le point de calcul choisi est situé au hameau de la Javelière qui occupe une position centrale. Le projet est localisé à cheval dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	0		4 / 4		4 / 4	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	0°		17°		17°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15	Risque très faible	20 / 20	Risque très faible	26 / 26	Risque très faible
Occupation de 0 à 10km [A]	47°		43°		57°	
Respiration max. de 0 à 10km	267°		266°		266°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,00		0,09		0,07	

Coordonnées du point de vue : x = 655962 y = 6771666 Altitude = 134 m

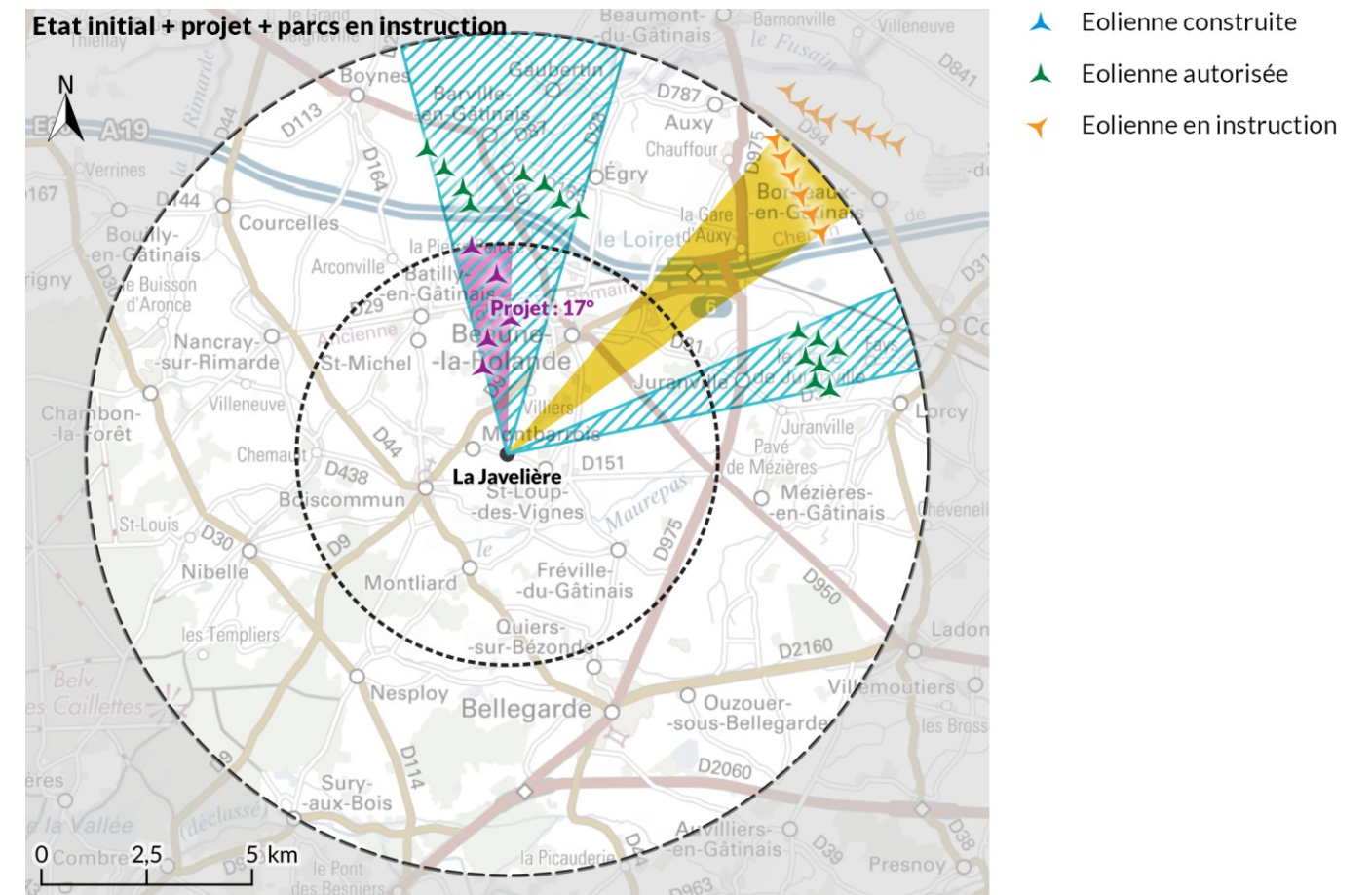
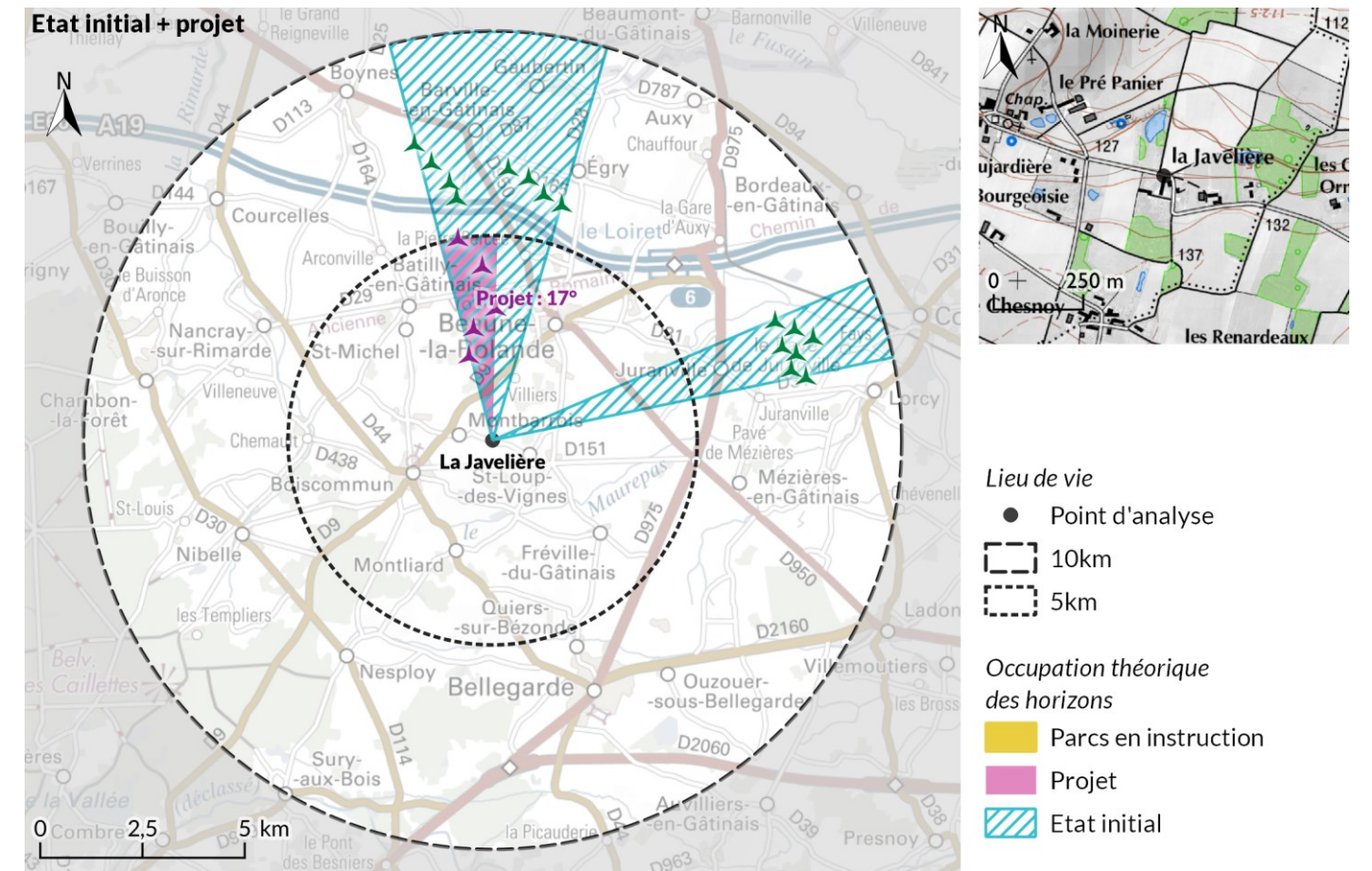
Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 114 : Analyse de saturation visuelle pour La Javelière

Pour les trois états, le risque de saturation visuelle est **faible** pour la Javelière : le projet occupe une emprise réduite au nord, de même que le parc autorisé de Juranville à l'est. Le parc autorisé de Barville/Egry se localise dans la même partie de l'horizon que le projet, ce qui permet de préserver un grand espace de respiration à l'ouest et au sud (266°).

L'éolien étant concentré dans un tiers nord-est du périmètre d'étude autour du lieu de vie, il n'y a que très peu de risque de saturation visuelle pour la Javelière pris comme cas d'étude pour les hameaux au sud-ouest de l'aire immédiate.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 110 : Indices de saturation visuelle pour La Javelière

Les hameaux au sud de Beaune-la-Rolande

Plusieurs hameaux sont également localisés au sud de Beaune-la-Rolande. Le point de calcul choisi est situé au Martroy. Le projet est localisé dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	1 / 1		6 / 6		6 / 6	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	30°		63°		63°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15	Risque très faible	20 / 20	Risque très faible	34 / 34	Risque très faible
Occupation de 0 à 10km [A]	45°		78°		98°	
Respiration max. de 0 à 10km	246°		213°		213°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,02		0,08		0,06	

Coordonnées du point de vue : x = 657638 y = 6772628 Altitude = 108 m

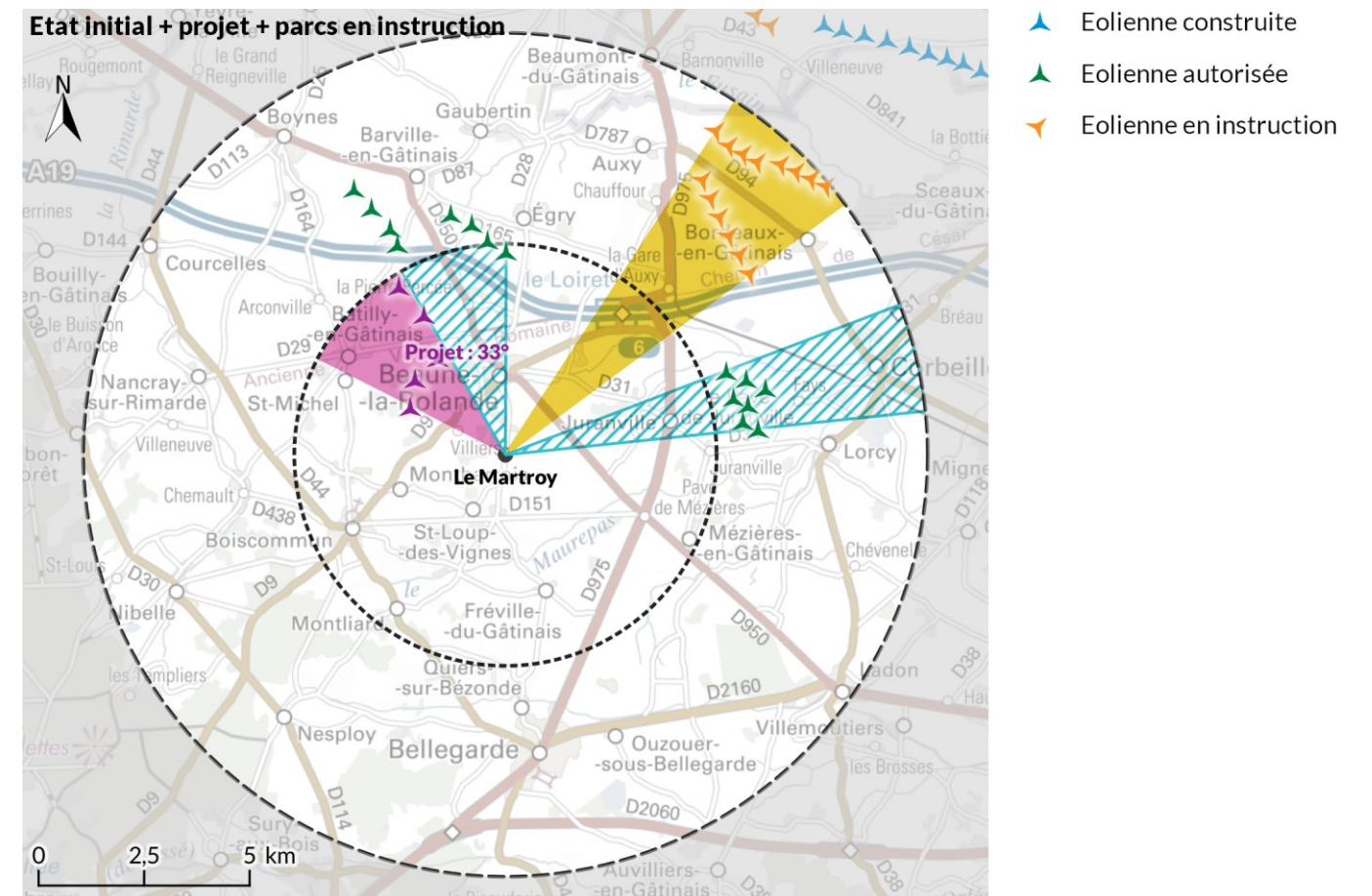
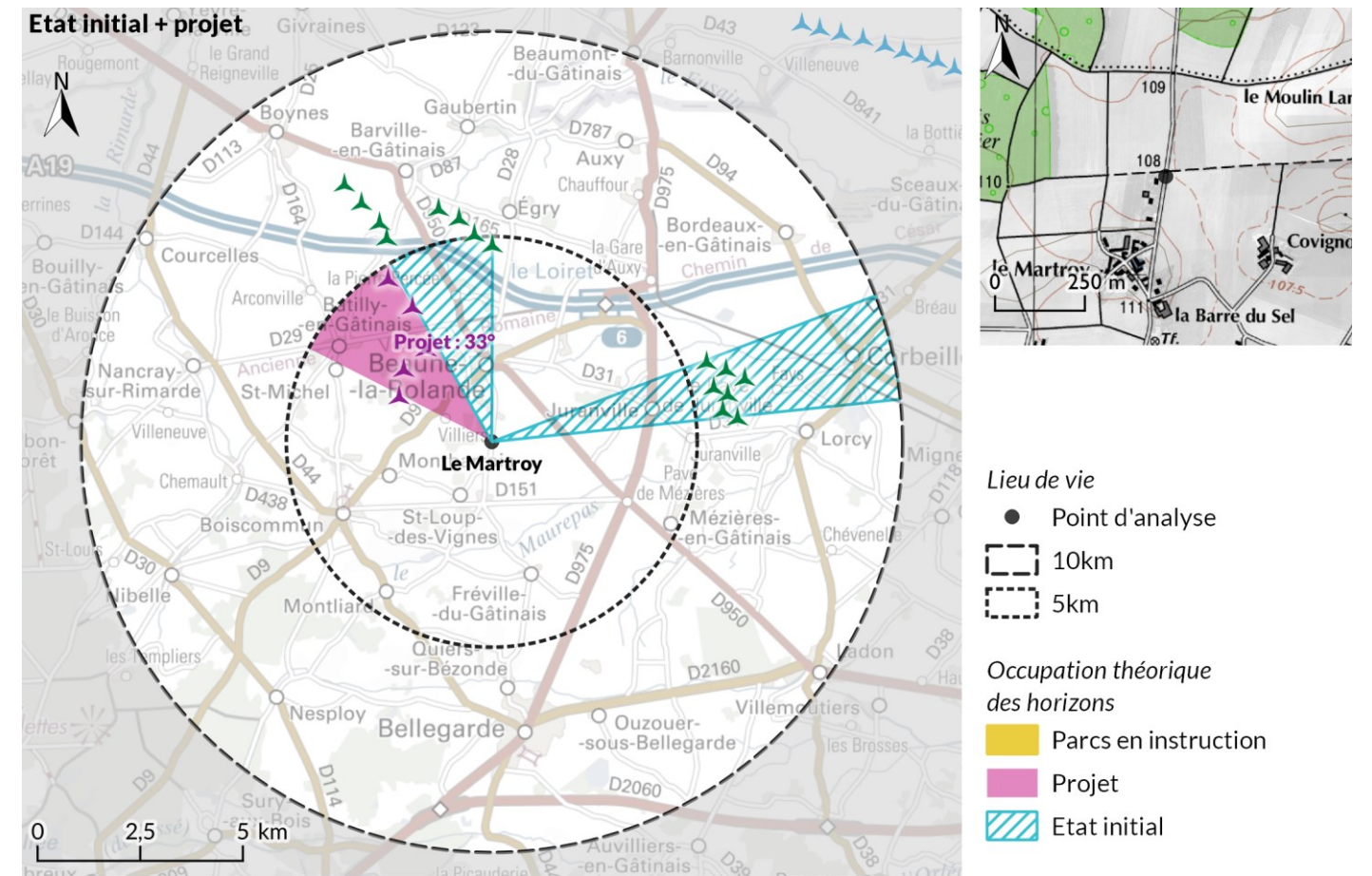
Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 115 : Analyse de saturation visuelle pour le Martroy

Au sud de Beaune-la-Rolande, l'éolien se concentre dans un tiers nord du périmètre d'étude autour du lieu de vie. L'espace de respiration est très important. Le risque de saturation visuelle est très faible quelle que soit la situation. Le projet occupe 33° sur l'horizon.

L'éolien étant concentré dans le tiers nord du périmètre d'étude autour du Martroy, il n'y a que très peu de risque de saturation visuelle pour le hameau.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BD Alti 25

Carte 111 : Indices de saturation visuelle pour le Martroy

Menneville

Le point de calcul est situé à l'est de la ferme de Menneville. Le projet est localisé dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8	Risque très faible	13 / 13	Risque modéré	13 / 13	Risque modéré
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	64°		145°		145°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15		20 / 20		28 / 28	
Occupation de 0 à 10km [A]	71°		145°		145°	
Respiration max. de 0 à 10km	256°		215°		215°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,11	0,09	0,09			

Coordonnées du point de vue : x = 654029 y = 6775737 Altitude = 114 m

Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

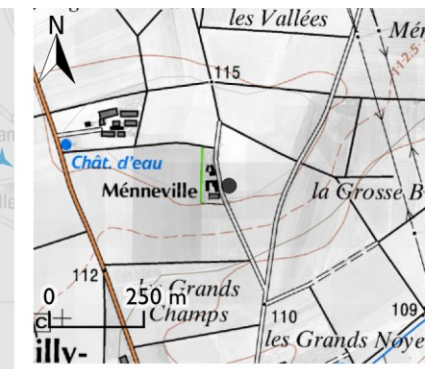
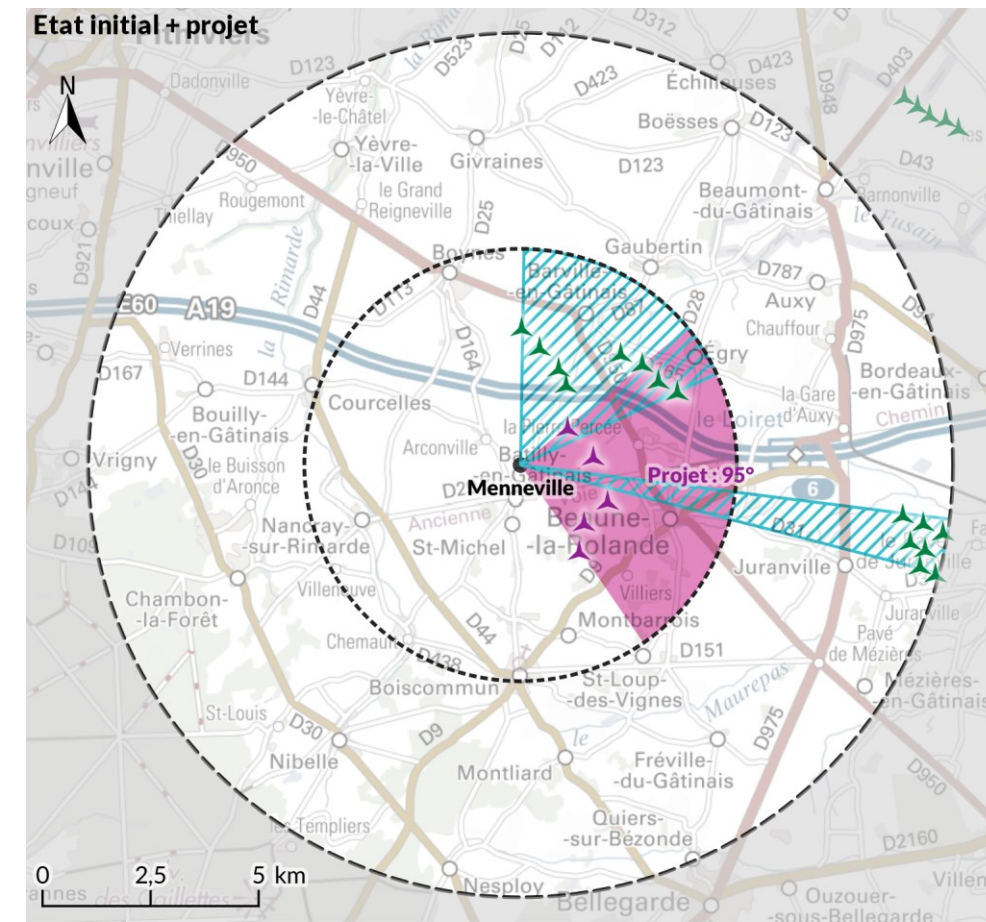
Figure 116 : Analyse de saturation visuelle pour Menneville

Actuellement le risque de saturation visuelle est très faible : l'occupation des horizons est de 71°. La respiration maximale sans éolienne de 256°.

Le projet s'installe à l'est : le seuil d'occupation des horizons est dépassé par la respiration maximale sans éolienne reste très grande avec 215°. Le risque de saturation visuelle reste modéré.

Avec les parcs en instruction, la situation ne change pas.

L'éolien se concentre à l'est de Menneville à l'état initial. Il se densifie avec le projet et les parcs en instruction, ce qui engendre un risque de saturation visuelle modéré.



Lieu de vie

● Point d'analyse

○ 10km

○ 5km

Occupation théorique des horizons

■ Parcs en instruction

■ Projet

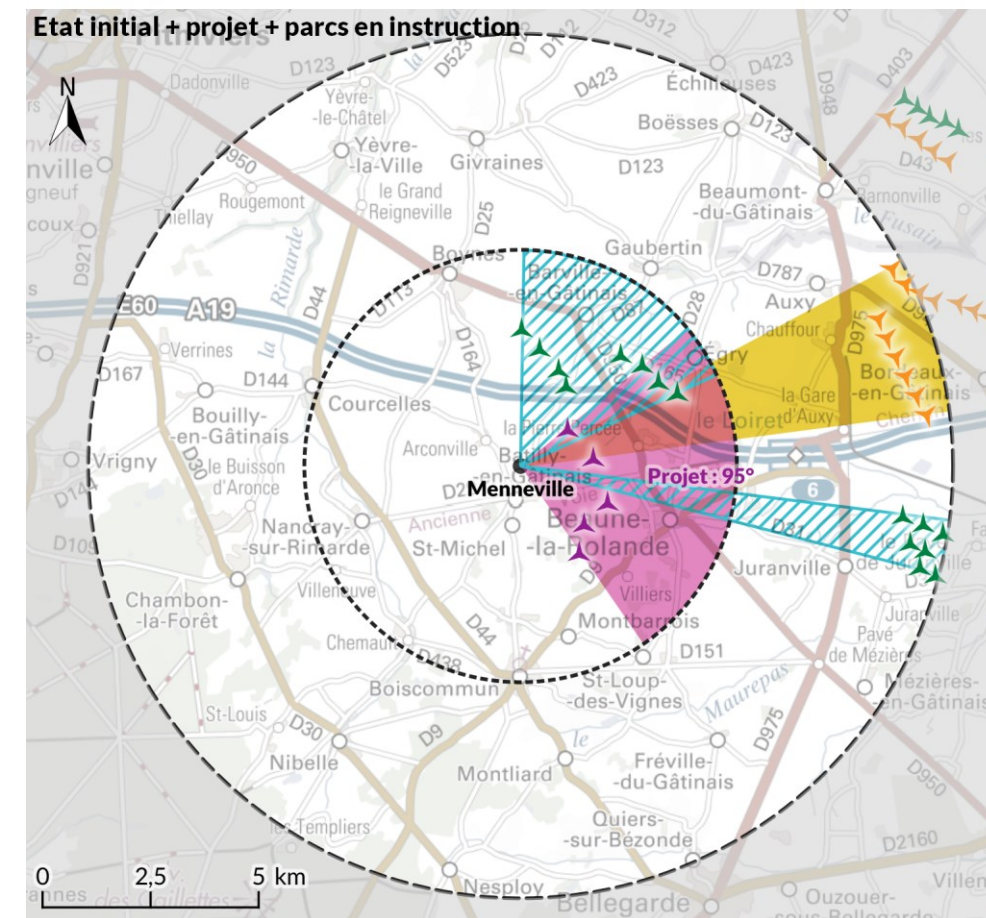
▨ Etat initial

Parc éolien

▲ Eolienne construite

▲ Eolienne autorisée

▲ Eolienne en instruction



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 112 : Indices de saturation visuelle pour la ferme isolée de Menneville

Montbarrois

Le point de calcul est situé en sortie nord de Montbarrois. Le projet est localisé dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	0		5 / 5		5 / 5	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	0°		19°		19°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15	Risque très faible	20 / 20	Risque très faible	24 / 24	Risque très faible
Occupation de 0 à 10km [A]	44°		44°		58°	
Respiration max. de 0 à 10km	270°		270°		270°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,00		0,11		0,09	

Coordonnées du point de vue : x = 655001 y = 6772087 Altitude = 131 m

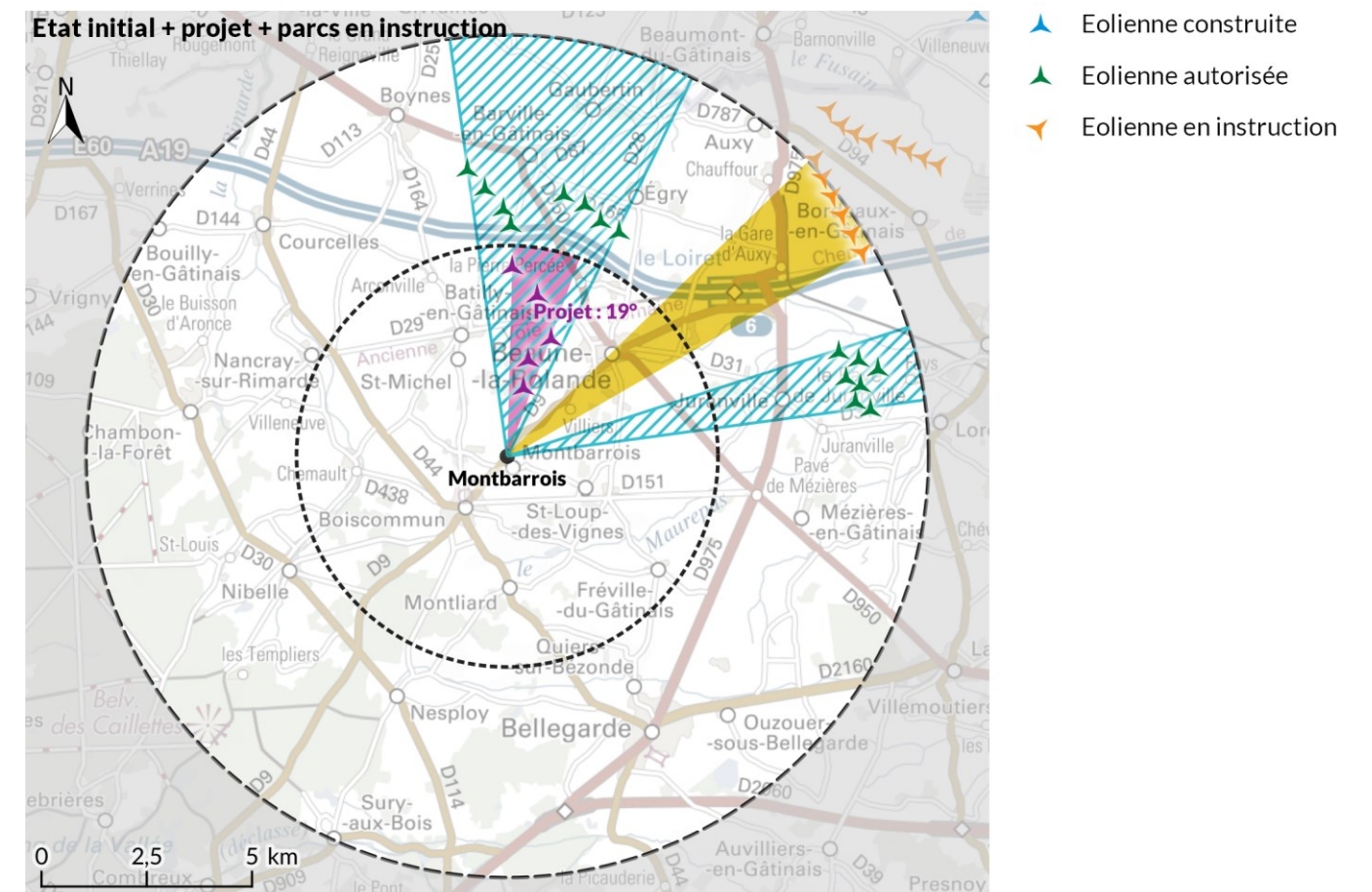
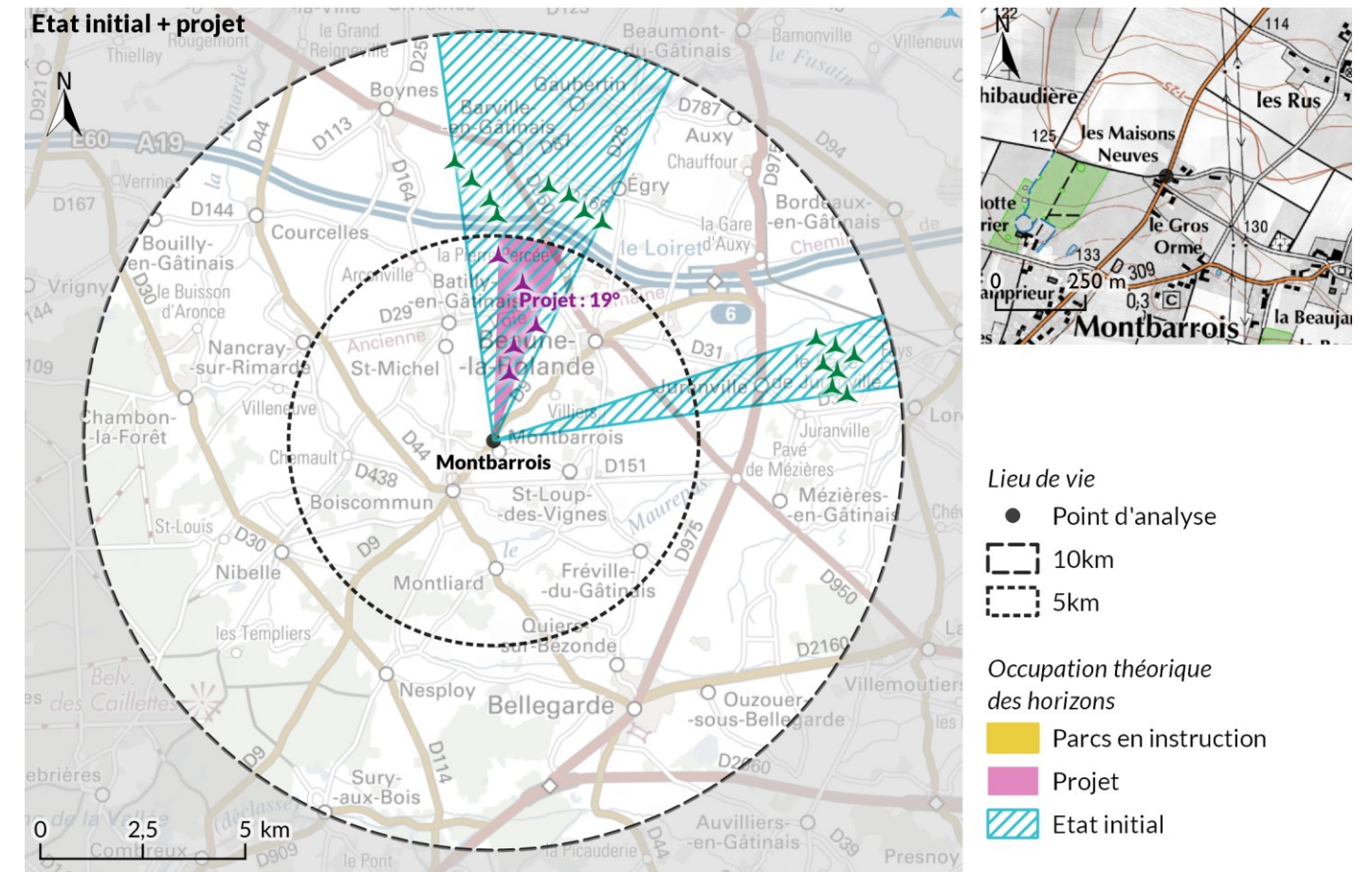
Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 117 : Analyse de saturation visuelle pour Montbarrois

En sortie nord de Montbarrois, l'éolien se concentre dans un quart nord-est du périmètre d'étude autour du lieu de vie. L'espace de respiration est très important. Le risque de saturation visuelle est très faible quelle que soit la situation. Le projet occupe 19° sur l'horizon.

L'éolien étant concentré au nord-est de Montbarrois. Il y a très peu de risque de saturation visuelle pour le hameau.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAI 25

Carte 113 : Indices de saturation visuelle pour le village de Montbarrois

Nancray-sur-Rimarde

Le point de calcul est situé au nord de Nancray-sur-Rimarde. Le projet est localisé en limite du périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	0		3 / 3		3 / 3	
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	0°		35°		35°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	8 / 8	Risque très faible	13 / 13	Risque très faible	13 / 13	Risque très faible
Occupation de 0 à 10km [A]	30°		63°		63°	
Respiration max. de 0 à 10km	330°		297°		297°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,00		0,05		0,05	

Coordonnées du point de vue : x = 650692 y = 6774732 Altitude = 109 m

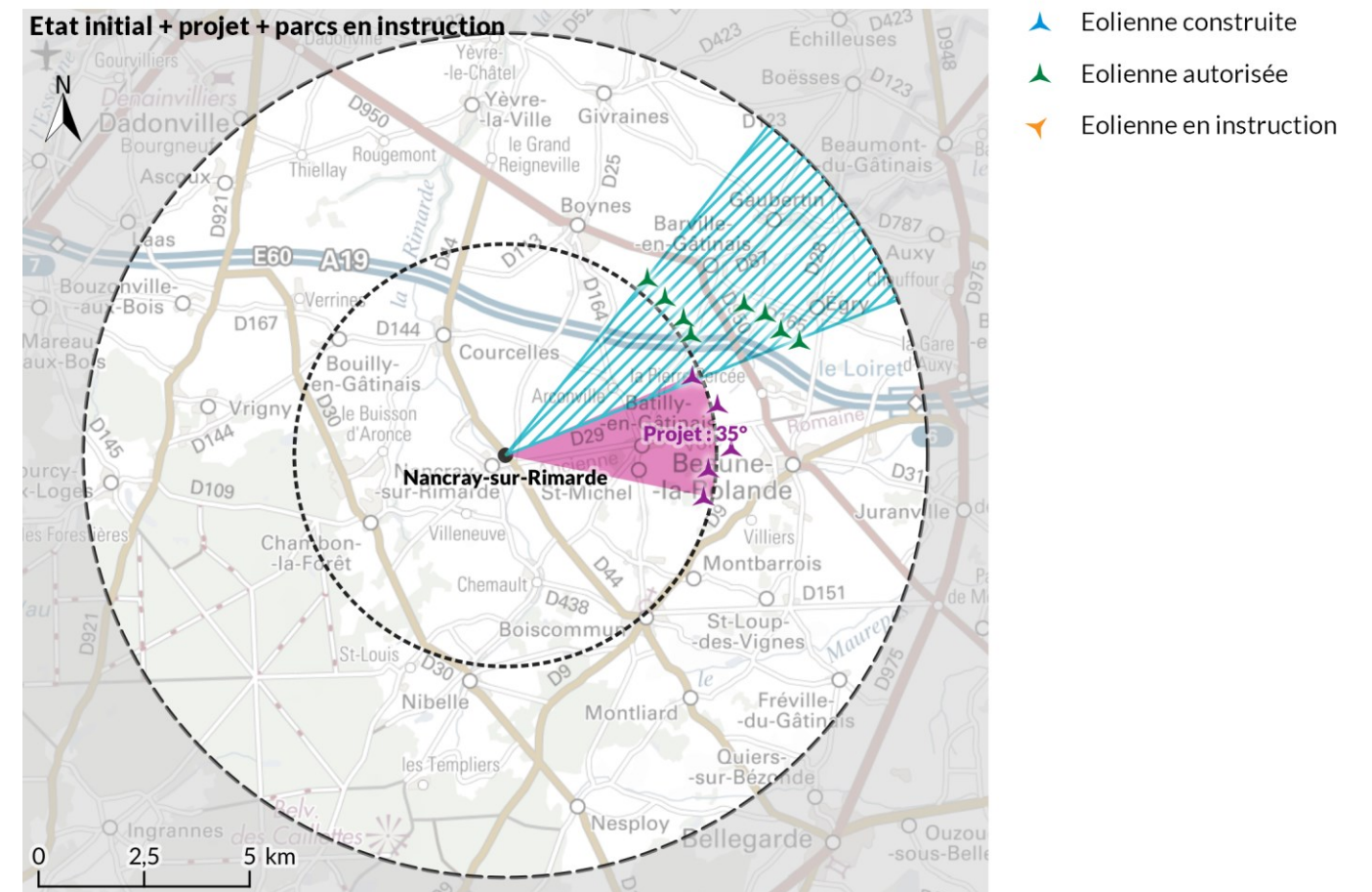
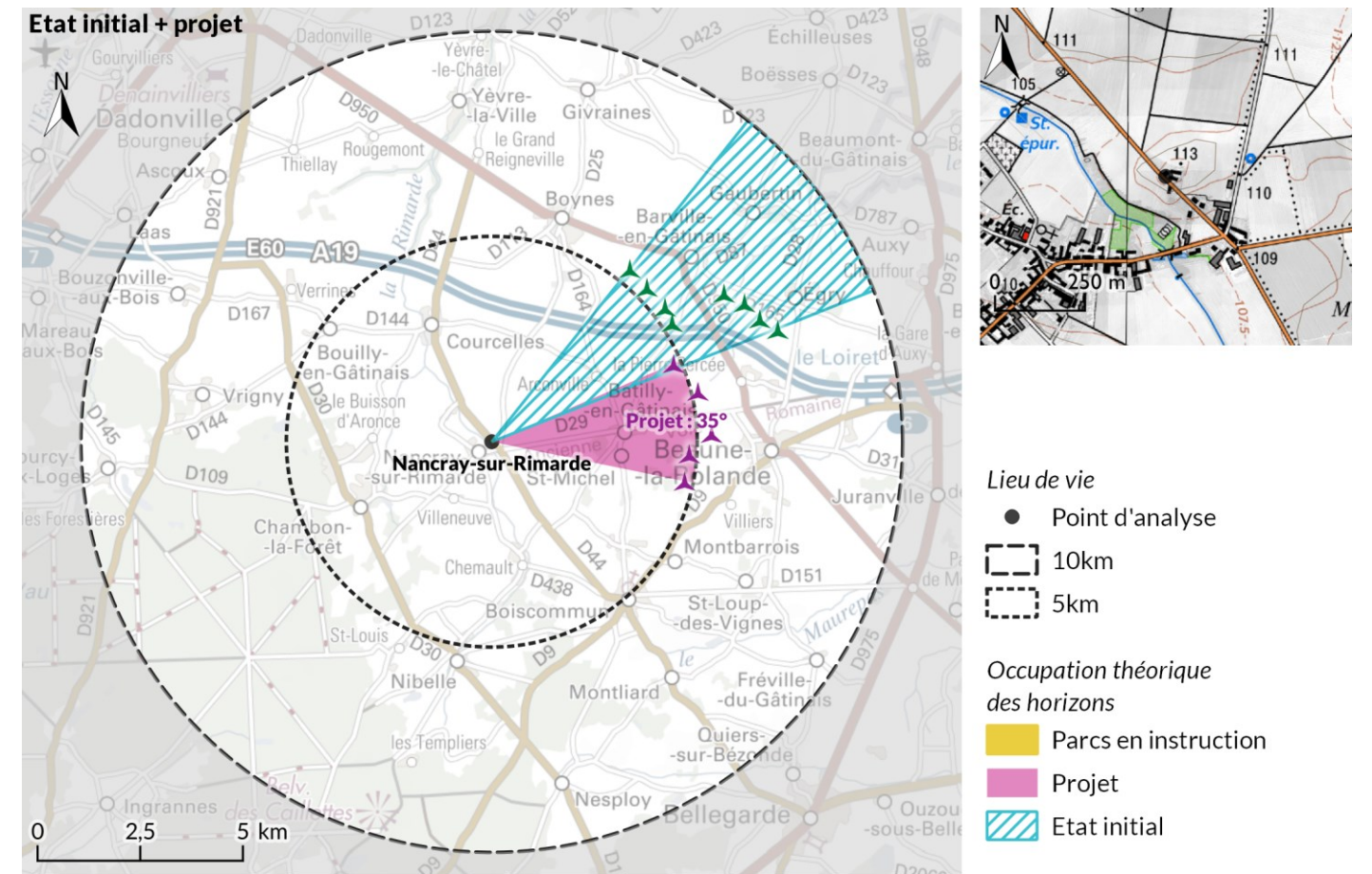
Les seuils dépassés sont notés en gras

État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 118 : Analyse de saturation visuelle pour Nancray-sur-Rimarde

À l'état initial, l'éolien est éloigné et se concentre au nord. Le risque de saturation visuelle est très faible. Le projet ne vient pas modifier cette situation, ni les parcs en instruction.

L'éolien étant éloigné et concentré dans un quart est/nord-est du périmètre d'étude, le risque de saturation visuelle est très faible.



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAI25

Carte 114 : Indices de saturation visuelle pour le village de Nancray-sur-Rimarde

Romainville et la Pierre Percée

Le point de calcul est situé à l'ouest de la Pierre Percée. Le projet est localisé dans cette direction, dans le périmètre des 5 km.

	Etat initial		Etat initial + projet		E. initial + projet + parcs en instruction	
Eoliennes visibles (0 - 5 km) [B]	8 / 8	Risque très faible	5 / 5	Risque fort	13 / 13	Risque fort
Occupation de l'éolien de 0 à 5km	88°		163°		163°	
Eoliennes visibles (0 - 10 km)	15 / 15		20 / 20		39 / 39	
Occupation de 0 à 10km [A]	96°		172°		211°	
Respiration max. de 0 à 10km	196°		94°		94°	
Densité sur l'horizon [B] / [A]	0,08	0,03	0,06			

Coordonnées du point de vue : x = 656732 y = 6776264 Altitude = 111 m

Les seuils dépassés sont notés en gras

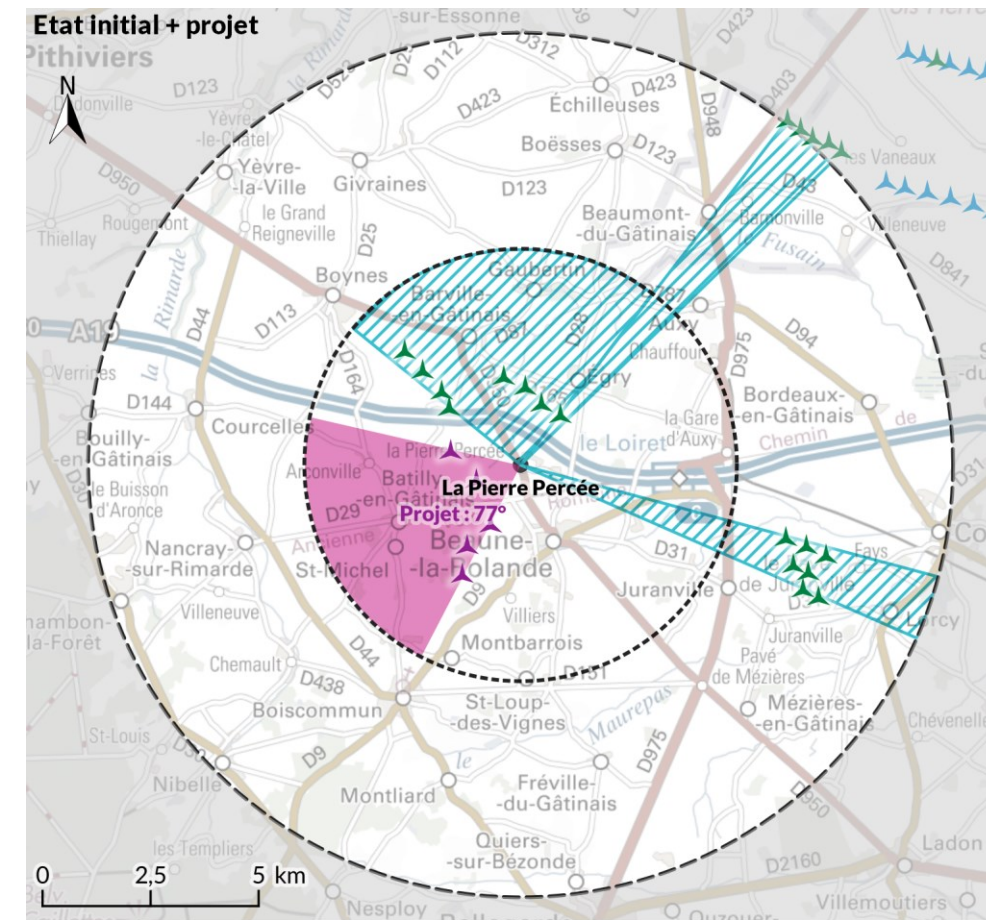
État initial (E. initial) : parcs éoliens construits et autorisés non construits

Figure 119 : Analyse de saturation visuelle pour la Pierre Percée

Actuellement les parcs de Juranvielle et Barville-Egry sont situés à moins de 10 km. Le risque de saturation visuelle est très faible.

Le projet s'installe à l'ouest du hameau avec un angle de 76° vers l'ouest. Les seuils d'occupation des horizons ainsi que de respiration maximale sans éolienne sont dépassés. Le risque de saturation visuelle est fort.

Avec l'augmentation du nombre d'éoliennes autour du lieu de vie, le risque de saturation visuelle devient important.



Lieu de vie

● Point d'analyse

○ 10km

○ 5km

Occupation théorique des horizons

■ Parcs en instruction

■ Projet

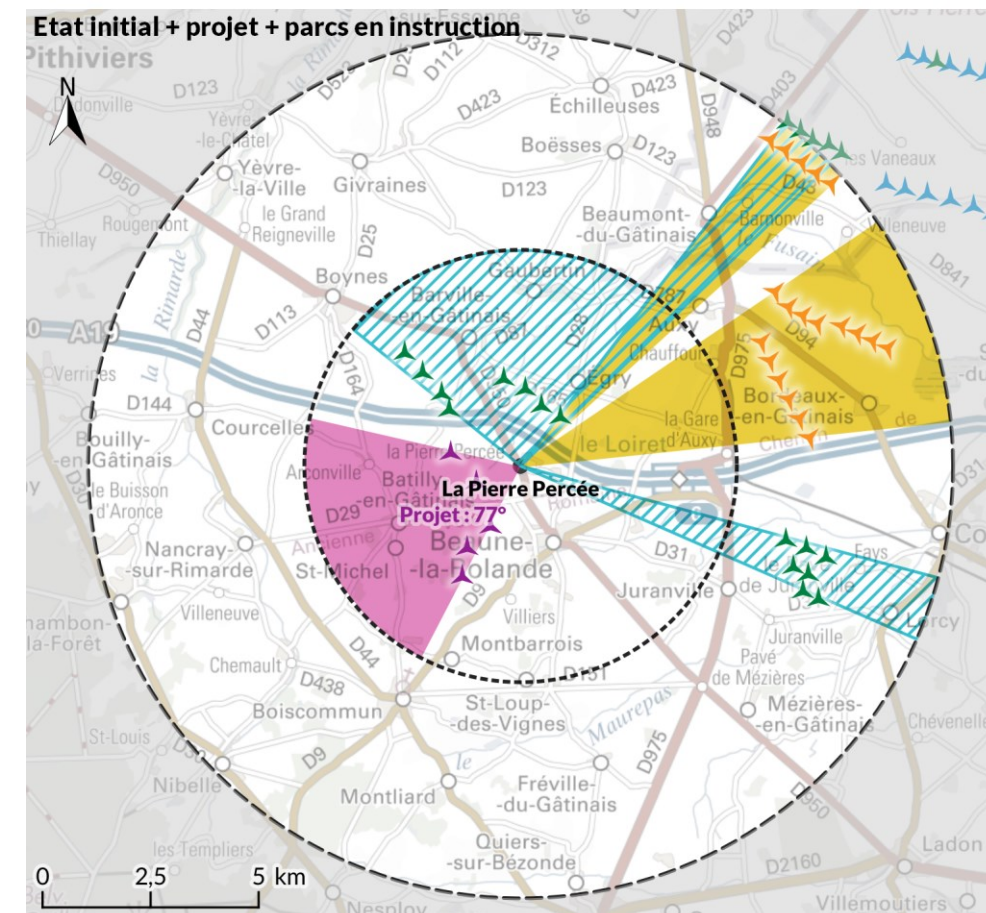
■ Etat initial

Parc éolien

▲ Eolienne construite

▲ Eolienne autorisée

▲ Eolienne en instruction



Sources : IGN Scan Express 250, IGN Scan 25, Outil saturation visuelle du CEREMA d'après Géocentre & IGN BDAIti 25

Carte 115 : Indices de saturation visuelle pour la Pierre Percée

Synthèse de l'analyse des saturations visuelles théoriques

L'éolien est actuellement peu développé sur le territoire d'étude. Ainsi seul Barville-en-Gâtinais présente de risque de saturation visuelle à l'état initial, avec l'autorisation du parc de Barville/Egry.

Avec le projet seul, le risque de saturation visuelle est **faible** à **très faible** pour 7 lieux de vie. On note un risque **modéré** pour Barville-en-Gâtinais, le Bois-de-la-Leu et Menneville. Les deux premiers étant fortement arborés cependant, les vues sur l'éolien devraient être limitées (voir carnet de photomontage). Le risque de saturation visuelle est **fort** pour Beaune-la-Rolande et la Pierre Percée : des photomontages ont été réalisés ci-après pour vérifier l'absence de saturation visuelle réelle.

Avec les parcs en instruction, le risque de saturation visuelle pour Barville-en-Gâtinais devient **fort** et celui de Gaubertin devient **modéré**.

Lieu-dit	Occupation de l'horizon avec éoliennes				Espace de respiration maximal sans éolienne				Niveau de saturation visuelle théorique		
	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en inst.	Angle du projet	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction	Écart projet	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction
Arconville	65°	120°	66°	61°	270°	236°	236°	-34°	Risque très faible	Risque faible	Risque faible
Barville-en-Gâtinais	140°	140°	190°	20°	161°	207°	140°	46°	Risque modéré	Risque modéré	Risque fort
Batilly-en-Gâtinais	68°	150°	150°	120°	253°	210°	210°	-43°	Risque très faible	Risque modéré	Risque modéré
Beaune-la-Rolande	62°	149°	174°	87°	226°	131°	131°	-95°	Risque très faible	Risque fort	Risque fort
Bois de la Leu	72°	196°	196°	177°	240°	164°	164°	-76°	Risque très faible	Risque modéré	Risque modéré
Fréville-du-Gâtinais	33°	44°	56°	13°	281°	269°	269°	-12°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible
Gaubertin	110°	110°	168°	18°	168°	168°	139°	0°	Risque très faible	Risque très faible	Risque modéré
La Javelière	47°	43°	57°	17°	267°	266°	266°	-1°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible
Le Martroy	45°	78°	98°	33°	246°	213°	213°	-33°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible
Menneville	71°	145°	145°	95°	256°	215°	215°	-41°	Risque très faible	Risque modéré	Risque modéré
Montbarrois	44°	44°	58°	19°	270°	270°	270°	0°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible
Nancray-sur-Rimarde	30°	63°	63°	35°	330°	297°	297°	-33°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible
La Pierre Percée	96°	172°	211°	76°	196°	94°	94°	-102°	Risque très faible	Risque fort	Risque fort

Figure 120 : Synthèse des indices théoriques de saturation visuelle

PHOTOMONTAGES À 360°

Pour compléter l'analyse théorique des saturations visuelles, trois photomontages à 360° ont été réalisés et sont présentés ci-après.

Sources : Géoportail, Windpro 3.3 (d'après EU-DEM 30, OSCom et PCI vecteur)

Carte 116 : Localisation des photomontages à 360°

Projet

▲ Éolienne du projet

Aires d'étude

▭ Aire immédiate

Rappel : La ZIV horizontale est calculée pour la hauteur des éoliennes en bout de pale (150m) suivant le MNT BD Alti 25, les bois d'OSCom 2016 (10m) et le bâti PCI vecteur (5m).

ZIV horizontale du projet

<= 0°

0 - 30°

30 - 60°

60 - 120°

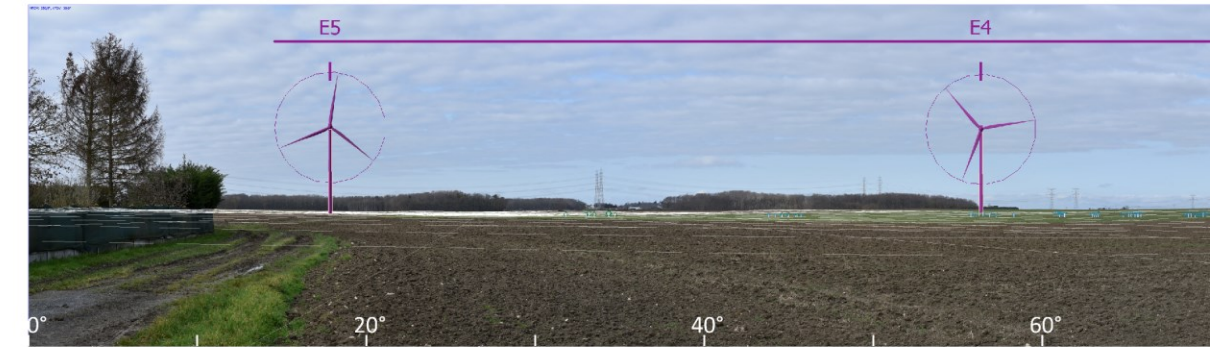
120 - 180°

Photomontages

🕒 Orientation du panorama 360°



Beaune-la-Rolande (Orme)



Cette vue depuis la limite ouest du quartier d'Orme est réalisée à 250° du fait de la présence de travaux et de personnes en premier plan sur la partie manquante du 360° (où ne s'installe aucun parc éolien).

Beaune-la-Rolande (La Rue)



Des travaux étant effectués à Orme lors de la sortie terrain, la réalisation d'un point de vue à 360° n'a pas pu y être réalisé. Le photomontage depuis la limite ouest du hameau de Orme est complétée par cette vue réalisée depuis l'ouest du hameau des Rues. Depuis ce point de vue, la vue est large et ouverte. Le projet de Beaune-la-Rolande apparaît derrière un boisement, de même que le parc autorisé de Barville-Egry. Séparé par une respiration d'environ 5°, les bouts de pales du parc autorisé de Gâtinais II ainsi que des parcs en instruction de Bois Régnier et Clos de Bordeaux apparaissent au-dessus des toits de Beaune-la-Rolande. Le parc des Terres Chaudes est masqué. Un espace de respiration d'un peu plus de 250° est localisé au sud de la vue. **Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle.**

La Pierre Percée



Depuis la sortie nord de la Pierre Percée, le paysage est ouvert sur l'espace agricole proche en direction du projet et du parc de Barville-Egry. Les éoliennes du projet et celles du parc autorisé s'installent dans des plans différents. De plus, un espace de respiration de 12° s'intercale entre le projet et le parc de Barville-Egry : ils sont bien séparés visuellement. Sur le reste du panorama, la végétation et le bâti masque les vues : les autres parcs éoliens sont masqués, ménageant un espace de respiration sans éolienne d'environ 190°. **Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle.**



En limite nord du hameau de Orme, les vues sont larges et ouvertes sur l'espace agricole proche. Le léger relief, les bois ponctuels et le bâti du village arrêtent le regard à une dizaine de kilomètres. Depuis les habitations, les vues sont généralement réduites par la végétation des jardins, comme le montre la partie gauche du panorama où une seule habitation présente une vue ouverte en direction du nord. Le parc de Barville-Egry est clairement visible en direction du nord, sur la ligne d'horizon. Les autres parcs éoliens sont masqués ou presque totalement masqués : seuls les bouts de pales de Bois Régnier, Clos de Bordeaux ainsi qu'une partie des rotors du parc autorisé des Terres Chaudes, dans le lointain. Le projet apparaît dans son intégralité, à l'ouest de la vue. Il est bien distinct visuellement du parc de Barville-Egry plus lointain. Des respirations paysagères séparent les parcs en instruction puis le parc des Terres Chaudes. **Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle.**



CONCLUSION POUR LES SATURATIONS VISUELLES

L'analyse théorique des saturations visuelles a indiqué plusieurs lieux de vie avec des risques **modérés** (Barville-en-Gâtinais, Batilly-en-Gâtinais, le Bois de la Leu et Menneville) et deux lieux de vie avec un risque **fort** (La Pierre Percée et Beaune-la-Rolande). Cependant, l'analyse des photomontages montre que les effets de saturation visuelles réels sont peu nombreux du fait de l'importance des masques visuels présents en limite de village et des bois ponctuant l'espace agricole.

Ainsi, seuls trois lieux de vie où l'éolien vient s'installer au niveau de vues cadrées peuvent présenter des effets de saturation visuelle, notamment dues à l'emprise importante du parc éolien de Barville-Egry (voir carnet de photomontage ci-après). Cependant, ces effets de saturation visuelle pour Arconville, Montbarrois et Nancray-sur-Rimarde restent **modérés**, le contexte éolien étant le plus souvent lisible.

Lieu-dit	Occupation de l'horizon avec éoliennes				Espace de respiration maximal sans éolienne				Niveau de saturation visuelle théorique			Photomontages		
	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en inst.	Angle du projet	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction	Écart projet	Etat initial	Etat initial + projet	Etat initial + parc en instruction	Référence	Effet de saturation visuelle sur photomontage	Impacts cumulés
Arconville	65°	120°	66°	61°	270°	236°	236°	-34°	Risque très faible	Risque faible	Risque faible	Carnet de photomontage: n°21	Modérés	Modérés
Barville-en-Gâtinais	140°	140°	190°	20°	161°	207°	140°	46°	Risque modéré	Risque modéré	Risque fort	Carnet de photomontage: n°25	Absent	Faibles
Batilly-en-Gâtinais	68°	150°	150°	120°	253°	210°	210°	-43°	Risque très faible	Risque modéré	Risque modéré	Carnet de photomontage: n°2	Absent	Faibles
Beaune-la-Rolande	62°	149°	174°	87°	226°	131°	131°	-95°	Risque très faible	Risque fort	Risque fort	Photomontages à 360° ci-avant et carnet de photomontage n°15	Absent	Modérés
Bois de la Leu	72°	196°	196°	177°	240°	164°	164°	-76°	Risque très faible	Risque modéré	Risque modéré	Carnet de photomontage: n°1	Absent	Très faible
Fréville-du-Gâtinais	33°	44°	56°	13°	281°	269°	269°	-12°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible	/	/	/
Gaubertin	110°	110°	168°	18°	168°	168°	139°	0°	Risque très faible	Risque très faible	Risque modéré	Carnet de photomontage: n°26	Absent	Faibles
La Javelière	47°	43°	57°	17°	267°	266°	266°	-1°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible	Carnet de photomontage: n°11	Absent	Faibles
Le Martroy	45°	78°	98°	33°	246°	213°	213°	-33°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible	/	/	/
Menneville	71°	145°	145°	95°	256°	215°	215°	-41°	Risque très faible	Risque modéré	Risque modéré	Carnet de photomontage: n°22	Absent	Nuls
Montbarrois	44°	44°	58°	19°	270°	270°	270°	0°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible	Carnet de photomontage: n°9	Modérés	Modérés
Nancray-sur-Rimarde	30°	63°	63°	35°	330°	297°	297°	-33°	Risque très faible	Risque très faible	Risque très faible	Carnet de photomontage: n°23	Modérés	Modérés
La Pierre Percée	96°	172°	211°	76°	196°	94°	94°	-102°	Risque très faible	Risque fort	Risque fort	Photomontage à 360° ci-avant, carnet de photomontage n°19 et n°19bis	Absent	Faibles

Figure 121 : Synthèse de l'analyse des saturations visuelles

D-III. CARNET DE PHOTOMONTAGE

Rappel méthodologique

Les photomontages sont des simulations qui ont pour objectif de représenter le projet construit dans le paysage sur des vues représentatives du territoire, pour des éléments identifiés comme sensibles à l'état initial et pour lesquelles la ZIV du projet ou la ZIV cumulée n'indique pas d'absence d'impact. Le choix des points de vue est explicité ci-après. Le tableau reprend le type de paysage ou de patrimoine analysé pour chaque photomontage. La carte met en rapport les sensibilités de l'état initial ; le projet et sa ZIV ainsi que la localisation des photomontages.

La méthode de réalisation et d'analyse des photomontages est présentée plus en détail en A-III.4.

L'analyse des impacts visuels par photomontage repose sur deux types de vue, en adéquation avec l'actualisation 2020 du guide de l'étude d'impact : la vue dite « réelle » à 40° et la en frise à 120° composé de 3 photos. Lorsque le projet présente un angle horizontal supérieur à 120°, des photos supplémentaires sont ajoutées.

L'appareil photo utilisé pour les prises de vue est un reflex numérique plein format équipé d'un objectif à focale fixe 50 mm et d'un GPS intégré. Les panoramiques sont assemblés avec la dernière version du logiciel ICE ou du logiciel HUGIN. Les modalisations sont réalisées avec le logiciel spécialisé Windpro 3.4.

Les prises de vue et les photomontages sont réalisés par Enviroscop à l'exception du photomontage du poste de livraison (en page 87) et de ceux des points de vue 16bis et 17bis : ces photos ont été faites par Total-Quadran.

LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES

47 photomontages ont été réalisés pour l'analyse des impacts visuels du projet de Parc éolien de Beaune-la-Rolande. Leur choix s'est appuyé sur les sensibilités identifiées dans l'état initial (voir B-V) mais aussi sur l'analyse des zones d'influence visuelle et des saturations visuelles théoriques (voir D-II).

Pour rappel, les éléments sensibles identifiés dans l'aire immédiate étaient les suivants :

- les visibilitées depuis les villages proches de Beaune-la-Rolande, Batilly-en-Gâtinais, Saint-Michel et Montbarrois ;
- les visibilitées depuis les hameaux et habitations proches de Bois de la Leu, La Pierre Percée, Romainville, les Rues, Villiers, Gabvau, Mennerville, La Moinerie, les Petits Mazouches, le Bois Boissin, le Plessis, La Beaujardière, Arconville, La Javelière, Les Pinières, le Guichet, le Martroy et la Grange, la Varenne, La Croix Neuve et les Géméries ;
- les visibilitées depuis le château protégé de Saint-Michel ;
- les visibilitées depuis le réseau routier de l'aire immédiate, particulièrement la D950, la D29 et la D9.
- les covisibilitées avec la silhouette du village de Beaune-la-Rolande avec son église protégée et reconnue ;
- les covisibilitées avec l'église protégée de Batilly-en-Gâtinais.

La ZIV en angle vertical (voir pages 88 à 94) montre une baisse importante de la prégnance visuelle du projet au sud-est de l'aire immédiate du fait du relief et des masques végétaux. Ainsi, l'impact attendu sera moins important pour le Martroy, les Pinières et les Géméries par rapport aux lieux de vie du sud-ouest de l'aire immédiate où des photomontages ont été réalisés (Villiers, Les Rus, La Javelière et les Petits Bois).

Les vues depuis les villages de l'aire immédiate ont donné lieu à des photomontages ainsi que celles depuis le château de Saint-Michel et les silhouettes de Beaune-la-Rolande et Batilly-en-Gâtinais.

Autant que faire se peut les points de vue ont été choisis pour être localisés sur les axes routiers sensibles identifiés. Enfin, un point de vue a été réalisé depuis l'A19 bien que celle-ci soit encadrée entre deux merlons sur la majorité de son parcours.

À ces sensibilités s'ajoute la proximité du parc éolien de Barville/Egry, au nord de l'aire immédiate.

Une attention particulière sera portée à la cohérence du projet avec le parc éolien de Barville/Egry sur les photomontages des aires immédiate et rapprochée.

Dans l'aire rapprochée, les sensibilités concernaient :

- les visibilitées depuis les villages de Barville-en-Gâtinais, Gaubertin, Nancy-sur-Rimarde et Fréville-du Gâtinais ;
- les covisibilitées avec les silhouettes de Boynes, Fréville-du-Gâtinais, Courcelles et leurs monuments historiques ;
- les covisibilitées avec la butte témoin d'Auxy ;
- les visibilitées depuis la D950 et la D975/403.

La ZIV en angle vertical a montré une faible prégnance attendue du projet depuis Fréville-du-Gâtinais. Ainsi des photomontages ont été réalisés pour les vues depuis Barville-en-Gâtinais, Gaubertin, Nancy-sur-Rimarde, la D950 et la D975/403 ainsi que pour les silhouettes et monuments historiques de Boynes, Fréville-du-Gâtinais et Courcelles.

Dans l'aire éloignée, l'état initial avait identifié les points d'attention suivant :

- les covisibilitées avec le parc éolien de Juranville ;
- les covisibilitées avec la petite cité de caractère de Yèvre-le-Châtel et ses monuments historiques ;
- les covisibilitées avec l'église de Beaumont-du-Gâtinais,
- les visibilitées depuis le belvédère des Caillettes.

Des photomontages seront réalisés pour l'ensemble de ces sensibilités. À cela s'ajoutent des photomontages pour les silhouettes de Bellegarde, Pithiviers et Puiseaux, pour les vues depuis le moulin de Chapelon ainsi que pour l'analyse des impacts cumulés avec les parcs construits du Gâtinais et d'Arville afin d'illustrer les vues les plus lointaines sur le projet.

Remarques :

1. Les esquisses présentées ci-après modélisent les éoliennes suivant le code couleur suivant :





			
Eolienne construite	Eolienne autorisée	Eolienne en instruction	Eolienne du projet

Figure 122 : Icône des éoliennes représentées sur les esquisses

La trame du modèle numérique de terrain y est également représentée afin de pouvoir distinguer les effets de masques végétaux et bâtis de ceux dus au relief.

2. Le parc de Gâtinais III ayant été autorisé au cours de l'instruction, il pourra apparaître en orange sur les esquisses où il n'est pas visible. Les photomontages de l'état initial et du projet ainsi que l'esquisse ont été corrigés lorsqu'il est visible.